L'agriculture est la base de toute prospérité publique, comme la force vive des sociétés :: :: :: :: ::

La Patrie

EDITION HEBDOMADAIRE (LE CULTIVATEUR)

Le plus bel éloge de l'agriculture est fait par les cultivateurs qui savent attacher à la terre l'âme de leurs enfants.

48e ANNEE—No 38 MONTREAL, JEUDI 22 JUILLET 1920 LE NUMERO: TROIS CENTINS

EMPRISONNES PAR UN SINGE

L'aventure dont furent victimes des marins du "Hortensius."

FAIT PAS BANAL

Un matelot du "Hortensius", qui est en partance pour Buenos-Ayres, raconte qu'un chimpanzé, grand singe d'Afrique, aux proportions gigantesques qui était attaché comme "mascotte" à bord de ce navire transport de fret, garda comme prisonniers dans la cale, une partie de l'équipage pendant plusieurs heures. Les hommes étaient descendus dans la cale pour y travailler quand tout à coup ils virent se dresser devant eux, sur le pont, à l'entrée de l'écoutille, la forme velue du quadrumane. De ses bras nerveux, il empoigna la porte de l'écoutille, la leva comme c'eut été un fétu, puis penchant sa figure grimaçante au-dessus de l'ouverture béante, il lança un cri rauque et ferma l'écoutille, prenant soin de l'assujettir avec une pène pour empêcher les matelots de sortir de leur prison. L'horrible animal se campa en sentinelle sur l'écoutille, ignorant les cris et les objurgations de ses victimes. A coups de hache les matelots se forcèrent un chemin et gagnèrent leur liberté. Le singe fut enchaîné pendant plusieurs jours.

SUICIDE DANS UN MOMENT DE DESESPOIR

Causé par la jalousie.—Un mari qui doutait de son épouse.

MARIE DEPUIS PEU

OTTAWA, 15.—Un verdict de suicide a été rendu au sujet de la mort de John F. Chambers, de Burbidge dans la Gatineau.

Le défunt, âgé de 68 ans, s'est poignardé après avoir voulu tuer sa jeune épouse, âgée de 30 ans en la frappant à la tête avec une bouteille. Madame Chambers a réussi à se sauver chez un voisin, autrement elle aurait certainement succombée. Les Chambers n'étaient mariés que depuis six semaines et la jalousie est la cause de ce drame. Madame Chambers dit que son mari prétendait qu'elle parlait trop aux voisins et s'occupait à toutes sortes de choses, le négligeant quelque peu. Cette accusation, dit-elle, était fausse et n'était que le résultat de la jalousie. En la frappant madame Chambers déclare que son mari l'a appelée "Judas".

L'enquête a prouvé que Chambers avait ordinairement un bon caractère et qu'il a commis cet acte de désespoir puisé par la jalousie.

LES ROUTES DE SHERBROOKE

SHERBROOKE, 20. — Le gouvernement n'a pu obtenir des soumissions raisonnables pour la construction de la route de la victoire et on se trouve dans la nécessité de faire réparer le chemin à la journée. M. W. S. Bullock, M.L.A., pour obvier à cet état de choses, a proposé aux entrepreneurs de se grouper pour entreprendre ensemble ces travaux de voirie.

L'EX-EMPEREUR EMU DE LA MORT DE SON FILS

"Presse associée canadienne"

DOORN, Hollande, 19. — La nouvelle du suicide du prince Joachim est arrivée comme un coup de foudre au château de Doorn.

L'ancienne impératrice allemande qui a souffert d'une grave crise cardiaque, la semaine dernière, n'a pas encore été mise au courant de la tragédie. L'ex-empereur a tout appris et se montre très ému de la mort de son fils favori.

Le prince Joachim était allé rendre visite à sa famille quelques jours avant sa fin tragique.

En apprenant la lamentable fin de son frère, le prince Joachim, l'ancien prince héritier Guillaume Frédéric a manifesté un profond désespoir. Il rendra probablement visite à ses parents à Doorn, cet après-midi.

QUATRE VIVANTS ATTAQUENT UN SYRIEN QUI LAISSAIT UN MORT

Les apaches lui braquent un revolver sous le nez et le chloroforment.

LA POLICE INFORME

Tous les agents de la Sûreté ont été lancés sur la piste d'une bande d'apaches qui attaquent les piétons attardés à la pointe du revolver et qui chloroforment leurs victimes pour les dévaliser plus sûrement. Plusieurs attentats de cette nature ont été rapportés à la police depuis quelques semaines. Le dernier du genre a été commis au cours de la nuit dernière, vers deux heures du matin, sur la personne de M. Jack Danielovitch, un marchand de provisions de la rue Craig.

Danielovitch, qui est Syrien, venait d'accomplir un des plus nobles devoirs du chrétien lorsqu'il fut attaqué par des bandits. Il venait de prier auprès du cadavre d'un de ses oncles décédé hier. Il longeait la rue Notre-Dame pour regagner sa demeure lorsqu'il entendit des pas étouffés derrière lui. Il se retourna brusquement et il se trouva en face de quatre individus masqués. L'un des bandits braqua un revolver de fort calibre sur lui en disant: "Haut les mains". Danielovitch dut obéir pour ne pas être tué raide. Les trois autres bandits s'approchèrent de lui et l'un d'eux, pendant que ses deux complices retenaient Danielovitch par les bras, appliqua un mouchoir imbibé de chloroforme sous le nez de celui-ci.

La victime devint en proie à un sommeil invincible et les bandits en profitèrent pour soulager ses goussets d'une somme de $348.

Le malheureux marchand s'est éveillé quelques heures plus tard dans un passage de cour où évidemment les bandits l'avaient transporté pour le soustraire à la vue des agents de police.

La police a été prévenue et la chasse aux bandits se poursuit avec activité.

DECISION DU CONSEIL PRIVE

LONDRES, 20 — Le Conseil privé a reconnu, ce matin, la légalité de l'appel dans la poursuite de la cité de Montréal intentée au procureur-général du Canada, touchant le privilège de la cité de taxer les détenteurs de terres du Dominion.

TROIS MONTREALAISES DANS L'EMBARRAS

Elles sont arrêtées à la frontière par les agents d'immigration américaine.

A CAUSE DE FIOLES

(Presse associée canadienne)

BURLINGTON, Vermont, 18. — Des officiers de l'immigration américaine pensèrent que la corpulence de Melles Lina Rémillard, Eva R. Boyer et Margot Desprès, toutes trois de Montréal, était trop volumineuse pour la délicatesse de leurs visages. Ils les firent examiner à la frontière et les arrêtèrent car la matrone de l'immigration qui procéda à la fouille les trouva en possession de boîtes contenant chacune du vin fortement alcoolisé.

Chacune des jeunes filles dissimulait encore, dans des poches spéciales fort nombreuses, de petites fioles contenant du vin.

Elles seront poursuivies conformément à la loi sur la prohibition.

LA QUALITE ET NON LA QUANTITE DIRA LE PRIX

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 20 — Le point à noter dans le congrès des beurriers et des inspecteurs de fromage, c'est que le lait ne se vendra plus selon la quantité mais selon la qualité. C'est-à-dire que deux gallons de lait de première qualité commanderont un prix supérieur peut-être à celui de quatre gallons de lait médiocre. Ce mode suscitera de l'opposition de la part des propriétaires de vaches "Holstein" qui donnent la plus grande quantité de lait mais d'une qualité inférieure.

La voix humaine à travers l'océan

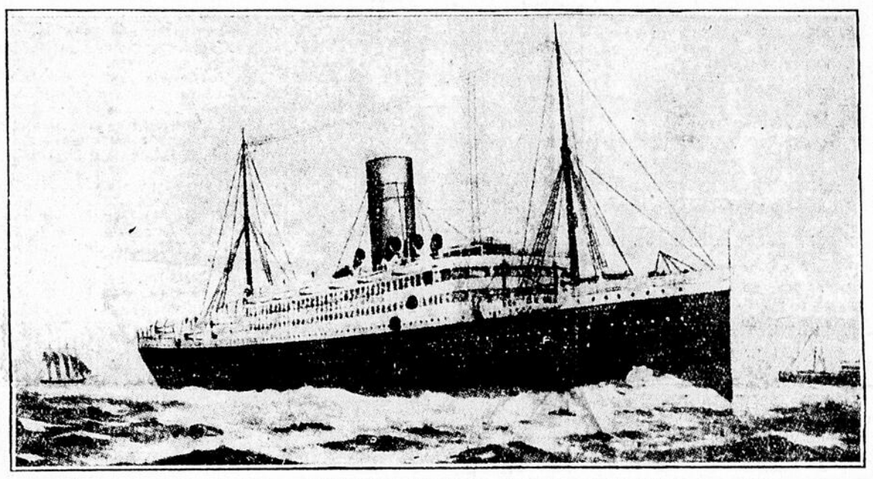

LE "VICTORIAN" DE LA C. P. O. S. QUI EST LE PREMIER PAQUEBOT é se servir de la téléphonie sans fil. Parti de Liverpool ce matin pour Montréal, on tentera dès vendredi de communiquer avec lui par le téléphone sans fil. Les délégués à la conférence impériale de la presse sont à bord.

LA MORT DU PRINCE JOACHIM A POTSDAM ENTOUREE DE MYSTERE

Le nouveau premier ministre

L'HONORABLE M. L.-A. TASCHEREAU, premier-ministre de la province de Québec, photographié, dans son cabinet à l'hôtel du gouvernement.

Nul ne saurait préciser le mobile qui l'a poussé au suicide. — Influence fatale sur la santé de l'ex-impératrice.

LA TRANSLATION DES RESTES

(Presse associée canadienne)

BERLIN, 19. — Le prince Eitel, interrogé sur les mobiles qui ont induit son frère, le prince Joachim, à se suicider, a refusé de faire aucune déclaration, et s'est borné à indiquer au correspondant de presse qui l'interviewait, le bulletin officiel où il est dit que Joachim a attenté à ses jours dans "une crise d'aliénation mentale."

Les restes mortels du prince ont été transportés à la chapelle de Potsdam, hier matin.

Le prince Joachim était le moins remarquablement doué des fils de l'ancien empereur. Bien qu'il détînt le rang de capitaine dans l'armée, il appert qu'il ne fit jamais de service actif au front. Il laisse un enfant.

Le plus grand mystère entoure les allées et venues des princes Adalbert, Auguste Guillaume et Oscar. On prétend que l'ex-prince héritier réside en ce moment sur l'île Rugen.

Les amis du prince Joachim nient catégoriquement les diverses versions en circulation à Berlin attribuant son suicide à Potsdam à un scandale. Ils affirment qu'en dehors de ses mésaventures matrimoniales, le prince était réduit à merci par ses créanciers. On présume qu'à l'instar de ses frères, il souffrait énormément du manque d'argent, étant données les allocations insignifiantes que le gouvernement prussien lui attribuait à même les fonds de la Couronne.

On prétend également que le sort fait à l'ancienne dynastie impériale et les acerbes critiques auxquelles son père a été sujet en Allemagne, avaient rempli d'amertume le coeur du prince Joachim.

Les amis les plus intimes de la famille Hohenzollern à l'époque de sa toute-puissance à Berlin, font remarquer que la prince Joachim était le fils favori de l'ancienne impératrice et émettent la crainte que la nouvelle de son suicide n'exerce un effet déplorable sur sa santé, d'autant plus qu'elle était à peine rétablie d'une récente attaque cardiaque.

Une spéculation effrénée sur le sucre dans Ontario

(Presse Associée Canadienne)

BRIDGEBURG, Ont., 20.—Suivant l'exemple des marchands de Windsor et d'autres villes frontières, les commerçants canadiens de la frontière du Niagara expédient leurs réserves de sucre aux Etats-Unis par camion automobiles. Le sucre est en effet coté à 30 sous la livre aux Etats-Unis, taux avantageux pour les mercantis.

PROCLAMATION INCENDIAIRE

(Presse Associée Canadienne)

CONSTANTINOPLE, 19 — Une proclamation a été affichée aujourd'hui sur tous les murs de Stamboul préconisant un boycottage général contre les puissances qui prétendent forcer la Turquie à signer la paix. Elle exhorte tous les musulmans à s'armer pour chasser du pouvoir "les faibles leaders" qui se sont inclinés devant l'étranger et s'appliquent à diminuer la puissance de l'Islam.

UN YACHT PREND FEU SAMEDI AU LARGE DE L'ILE PERROT

NOUVEAU CABINET AU PORUGAL

LONDRES, 20.—Un nouveau cabinet portugais a été constitué en remplacement du ministère d'Antonio Maria Da Silva, qui a résilié au début du mois faute d'être appuyé suffisamment par la Chambre.

Le nouveau ministère qui comprend des libéraux et des démocrates, sera dirigé par l'ancien ministre de l'Intérieur, Antonio Granjo. Mello Barretto en sera le ministre des Affaires Etrangères.

Les passagers moins un parviennent à se sauver. — Panique à bord.

IL NE SAVAIT PAS NAGER

Un jeune homme de Montréal, M. Louis Généreux Poulin, fils de M. L. Poulin, barbier de la rue Mentana, a trouvé une fin tragique, au cours d'une excursion samedi, à l'Ile Perrot.

Parti dans la matinée, en compagnie de plusieurs autres jeunes gens; tous devaient prendre part au pique-nique de la maison Holt & Renfrew, à l'Ile Perrot. Le jeune Poulin, était des plus joyeux lorsque sonna l'heure du départ. La traversée à l'Ile devait se faire par yacht vers une heure; malheureusement elle devait s'accomplir bien tragiquement.

A un moment donné, le yacht dans lequel il se trouvait prit feu ce qui occasionna une panique à bord. La plupart des jeunes gens savaient nager; ils se jetèrent à l'eau et parvinrent à se sauver.

Quant à Poulin, ne sachant pas nager, il se cramponna à l'embarcation en flammes, mais il perdit bientôt l'équilibre et tomba à l'eau Ses camarades voulurent lui porter secours, mais le malheureux reparaissant à la surface se frappa la tête sur le yacht, se causant une fracture du crâne; il disparut ensuite pour ne plus reparaître.

Des recherches furent faites pour retrouver son corps, et ce n'est qu'après une heure de travail qu'on réussit à tirer le cadavre de l'eau.

Le coroner McMahon a rendu, hier, un verdict de mort accidentelle.

LES MIREURS SONT ENCORE EN GREVE

La grève des mireurs d'oeufs se continue sans aucun changement apparent. Les négociations entre les deux parties sont complètement rompues. Les grévistes ont l'intention de soumettre leur cas au ministre du Travail, l'hon. G. Robertson, à Ottawa, et lui demander d'instituer un bureau d'arbitrage. On nous informe cependant, qu'une réunion de l'Association patronale des mireurs d'oeufs aura lieu aujourd'hui pour discuter encore une fois les demandes de leurs employés.

UN GARDIEN EST TUE ALORS QU'UN WAGON ENTRE DANS LA CHAMBRE DES BOUILLOIRES ET DETRUIT TOUT

Les murs s'écroulent et le malheureux est enseveli sous les ruines de cette partie de l'usine L. O. Grothé, avenue H.-Julien

ENQUETE AJOURNEE

M. Arthur Auger, âgé de 52 ans et domicilié au No 637 rue DeFleurimont, employé comme gardien de nuit, à la manufacture de boîtes de cigares L. O. Grothé, 1234 avenue Henri-Julien, a été tué instantanément, un peu après onze heures, hier soir, quand un wagon pénétrant dans l'entrepôt de la Western Canada Flour Mills Co. Ltd., brisa l'obstacle fixé au bout de la voie ferrée et fit une large trouée à travers la muraille de la chaufferie de la manufacture qu'il démolit presque complètement. Les pompiers trouvèrent le corps de l'infortuné Auger sous cinq pieds de cendres brûlantes provenant de la fournaise démolie.

Suivant les informations fournies par la police du poste de l'avenue Laurier, il était 11.15 heures, lorsqu'un wagon chargé était dirigé de la gare du Mile-End aux entrepôts de la Western Flour Mills Co. Ltd. La voie ferrée était libre, et quand le wagon atteignit l'avenue Henri-Julien son élan était trop impétueux pour qu'il put arrêter à l'obstacle placé à l'extrémité de la voie ferrée. Il démolit la muraille de la manufacture Grothé et détruisit les bouilloires de la chaufferie.

M. Auger était seul à cet endroit, à ce moment, et le capitaine Nelson de la station de la rue St-Hubert, ne trouva son cadavre qu'à deux heures ce matin.

M. l'abbé Eugène Garceau, professeur au collège St-Jean, se trouvant occasionnellement sur les lieux du sinistre, après le terrible accident, donna l'absolution "in articulo mortis" à l'infortunée victime.

L'enquête du coroner aura lieu demain matin, à la morgue.

Le clergé en deuil

SA GRANDEUR Mgr PASCAL, premier évêque de Prince-Albert, décédé à Laynes en Provence, après une longue maladie.

BENOIT XV HONORE UN DEPUTE ET 2 OUVRIERS

Ils sont élevés au rang de chevaliers de l'ordre de Saint-Grégoire.

QUEBEC, 15 —Sa Sainteté Benoit XV vient d'honorer trois de nos concitoyens en les élevant au rang très honorable de chevaliers de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand. En effet, les brefs nommant MM. Arthur Paquet, député de St-Sauveur, Louis Emond, contre-maître et Pierre Beaule, cordonnier machiniste tous trois de la paroisse de St-Sauveur, sont arrivée au palais cardinalice. La remise de décorations de cette honorable chevalerie aura lieu ce soir, à 7 hrs 30, en l'église de St-Sauveur, au cours d'une grande démonstration religieuse en l'honneur du Sacré-Coeur de Jésus.

LA TSARINE ET SES ENFANTS AURAIENT ETE BRULES VIFS

FIN TRAGIQUE

LE PRINCE JOACHIM, le plus jeune des fils de l'ex-kaiser, qui s'est suicidé à Potsdam à la suite de graves difficultés financières.

C'est du moins ce que prétend un ancien courrier de l'impératrice de Russie.

TEMOIN OCULAIRE

(Presse Associée Canadienne)

PARIS, 16. — Il appert des déclarations attribuées à Alexis Dobrovitz, ancien courrier de l'impératrice de Russie, que celles-ci et ses enfants auraient été brûlés vifs après l'exécution de l'ancien empereur Nicolas à Eketeringbourg. Dobrovitz raconte que tous ces efforts pour épargner cette effroyable fin à sa maîtresse et à ses enfants ont été inutiles.

L'empereur et ses enfants, a raconté Dobrovitz, furent escortés dans un bois près d'Ekaterinbourg. Immédiatement après un immense brasier fut allumé où on poussa les victimes royales. A chaque effort que faisait la malheureuse impératrice et ses enfants pour sortir du brasier, une soldatesque répugnante les y repoussait à la pointe de la baïonnette.

La grande duchesse Tatiana, seconde fille de l'impératrice, s'échappa du brasier à trois reprises et finalement on dut l'achever à la baïonnette. L'impératrice et le tzarévitch Alexis marchèrent volontiers au supplice étroitement embrassés et s'évanouirent dans une sombre colonne de fumée.

TRIPLE NOYADE DIMANCHE A EAST-ANGUS

Trois jeunes gens disparaissent sous les eaux du lac St-François.

LES RECHERCHES

SHERBROOKE, 19.— Une épouvantable tragédie vient de jeter le deuil dans deux familles d'East-Angus.

Hier après-midi vers deux heures, les deux frères Lombal et le jeune Pichette, âgés respectivement de 22 à 23 ans, étaient à se baigner dans le St-François, quand on ne sait encore trop pour quelle cause, ils disparurent sous l'onde et ne revinrent pas.

Les détails de la tragédie sont encore entourés de mystère et on espère que l'enquête que le coroner Bachand tiendra aujourd'hui, jettera quelque lumière sur ce drame.

Le corps d'un des frères Lombal et celui de Pichette ont été retrouvés. On est encore à draguer la rivière pour retrouver le cadavre de la troisième victime.

UN SERREFREIN SE NOI

(Presse Aesociée Canadienne)

NEWCASTLE, N.B., 15.—George Carroll, de Grand Cascapedi province de Québec, serrefrein l'emploi des chemins de fer nationaux canadiens, âgé de 30 ans, s'est noyé mardi soir, en se baignant. Il fut de la rivire a subitement manqué sous les pieds du malheureux Carroll, qui a été entraîné par le courant, ne sachant pas nager.

Inauguration d'un pont à Chicago

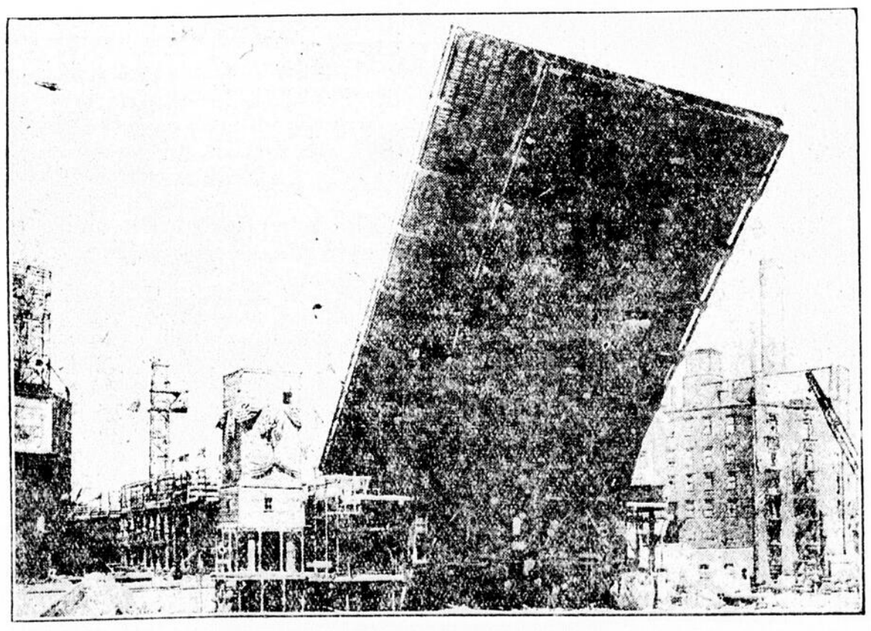

LE PONT METALLIQUE ET A BASCULE QUI RELIE LES DEUX RIVES DU MICHIGAN A CHICAGO.—Il y a plus de vingt années, la municipalité de Chicago projeta de relier les deux rives du Michigan par un pont métallique. Les riverains qu'exproprialent les travaux intentèrent plus de 39,000 procès à la ville. Les travaux n'avancèrent donc que très lentement. Ayant finalement eu gain de cause, la municipalité vient de faire terminer le pont et de procéder à l'inauguration. A bascule et à double tablier, il donne à la ville l'avenue la plus longue du monde et a coûté plus de 10 millions de dollars.

LE PROCES DE CE CHINOIS

M. Joseph Landriault raconte ce qui s'est passé dans le restaurant la nuit de

L'ATTENTAT

Le procès de Duncan Young, un cuisinier chinois accusé d'avoir causé des lésions corporelles à M. Joseph Landriault, de la prison de Bordeaux, est commencé devant le juge Cusson, hier après-midi, en Cour des sessions. Me Paul Lalonde occupait pour la défense tandis que Me Léonce Plante occupait pour la poursuite et Me Ernest Bertrand pour la Couronne.

Quatre témoins ont été entendus: le gouverneur Landriault, le sergent Choquet, le constable Henri Devèse et M. François Presseau, conducteur.

Le gouverneur Landriault a raconté de qui suit:

Dans la soirée du 20 février dernier, M. Landriault, qui recherchait un prisonnier du nom de Goldstein qui s'était évadé quelques jours auparavant, se rendit à un rendez-vous à l'angle des rues Ste-Cathrine et Visitation vers 3 heures, pour rencontrer un inconnu qui devait lui donner certaines informations Il conversa pendant quelques minutes avec l'inconnu qui refusa de lui dire son nom.

Le gouverneur Landriault se rendit ensuite chez un de ses amis du nom de Hector Dupuis, demeurant rue Visitation, où il veilla jusque vers minuit. Entre temps, comme il faisait très mauvais, il avait téléphoné au sergent Choquet, de la prison pour lui demander de venir le chercher en voiture.

Le sergent Choquet se rendit à cette demande, et le trajet du retour se fit jusqu'au restaurant chinois situé à l'angle des rues St-Denis et de Fleurimont. Là, les deux officiers à demi-gelés, décidèrent de s'arrêter, afin de se réchauffer et de prendre un repas. Il pouvait être une heure et quart.

Deux Chinois se trouvaient alors dans l'établissement, et le gouverneur Landriault s'adressa à l'un d'eux pour lui commander un "steak". Comme le Chinois s'empressait de servir ses deux nouveaux clients, le gouverneur s'adressa à lui de nouveau et lui demanda la permission de s'approcher du poêle, pour se réchauffer. La permission fut accordée, et M. Landriault passa dans la cuisine, tandis que le sergent Choquet sortait pour quelques instants.

Les deux premiers Chinois disparurent peu après, et M. Landriault se trouvait alors seul dans la cuisine, lorsque survint un troisième Céleste, Duncan Young, qui lui intima à brûle-pourpoint, l'ordre de se retirer de là.

M. Landriault tenta de lui expliquer qu'il avait obtenu la permission de se réchauffer quelque peu, mais Young ne voulut rien entendre, et à un moment donné, saisit une barre d'acier avec laquelle il frappa à maintes reprises le gouverneur. Ceelui-ci se voyant ainsi assailli repoussa son adversaire qui tomba à la renverse après avoir été désarmé.

Dans sa chûte, Young saisit un long couteau à dépécer, et s'élança sur M. Landriault. Voulant parer le coup, le gouverneur saisit le bras de son agresseur, mais il était trop tard, la lame l'atteignit à la main et au menton, lui causant de larges entailles.

Comme la lutte s'engagea très vive entre les deux hommes, deux Chinois, ceux qui avaient d'abord répondu à M. Landriault et son compagnon, voulurent porter secours à leur compatriote qu'ils croyaient en danger, et s'élancèrent à leur tour sur le gouverneur, armés d'une garcette et d'une hachette. Celui qui portait la garcette voulut frapper M. Landriault, mais par maladresse atteignit son compagnon Young sur la tête. Ce dernier s'affaissa lourdement sur le plancher.

Le constable Devèse, qui se trouvait dans les environs, fut appelé sur la scène du drame par des employés de tramways qui avaient entendu le bruit de la lutte. Il opéra l'arrestation de Young tandis que le gouverneur Landriault allait se faire panser chez un dentiste des environs.

Le sergent Choquet, qui avait assisté à une partie du drame, a corroboré une partie du témoignage du gouverneur Landriault.

Le conducteur François Presseau a déclaré qu'il était entré dans le restaurant au moment où le couteau ensanglanté tombait sur le sol. Il ne peut dire qui a échappé le couteau.

Le Fourneau de Landru

PARIS, 16 — Voici qu'on vient de transporter de Gambais à la Cour lte fourneau dans lequel Landry brûlait patiemment en petits morceaux ses fiancées. Landrp attend toujours en prison la reprise de l'enquête sur l'assassinat de ses douze fiancées.

CE QUI SE PASSE DANS LES CAFES CHINOIS

Deux jeunes gens accusés d'avoir assommé un restaurateur chinois.

EN COUR

Joseph Cardinal et Auguste Campeau, deux jeunes gens âgés respectivement de 20 et 18 ans, ont comparu devant le juge Leet, ce matin, sous l'accusation d'avoir volé une somme de $50 à un restaurateur chinois du nom de Wong Choun, 1505 rue Notre-Dame ouest, en usant de violence. Les deux prévenus ont nié l'inculpation. Le juge Cusson a fixé le cautionnement à $500. Enquête le 28.

Suivant la plainte, le 14 juillet dernier au soir les deux jeunes gens passaient devant le restaurant de Wong Choun, lorsque l'un d'eux aurait asséné un violent coup de poing sur le propriétaire de l'endroit qui était assis à la porte de la salle à manger. Les deux jeunes gens auraient profité de l'étourdissement du Céleste pour pénétrer dans son restaurant et s'emparer d'une somme de $50 qui se trouvait dans le tiroir-caisse. Lorsque le malheureux Chinois eut la force de se relever, les deux jeunes gens, dit-on étaient déjà loin.

Wong Choun jeta des cris terribles qui furent entendus du constable Lebeux, du poste No 16, qui patrouillait près de là. Au signalement donné par le Céleste, Lebeux aurait reconnu les deux accusés qu'il venait, paraît-il, de rencontrer quelques heures auparavant comme étant les auteurs de l'attentat.

Les deux prévenus ont été arrêtés de bonne heure ce matin alors qu'ils étaient encore au lit.

L'enquête établira s'ils doivent subir leur procès.

JOLIETTE

JOLIETTE, 21—Jeudi dernier 13 jeunes filles et un jeune garçon, grévistes de la Cie Elkin ont été arrêtés pour avoir causé des dommmages à la propriété de M. Elkin. Plusieurs vitres furent brisées au cours des cette attaque, réprimée par la police. Les accusés ont obtenu caution de $700 et obtiront leur procès à la cour du recorder.

—Nous avons actuellement 7 prisonniers dans notre prison commune.

—Nous sommes au regret d'annoncer la mort de Mme Stanislas Lapierre, de la paroisse de St-Charles Borromée. La défunte était âgée de 72 ans.

Les funérailles ont eu lieu à la cathédrale, jeudi, le 15 dernier, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

—A sa dernière séance, notre commission scolaire a chargé deux de ses membres d'acheter des terrains avoisinant les écoles St-Viateur et St-Pierre.

Le terrain voisin de l'école St-Viateur fut acheté pour agrandir la cour de récréation au prix de $3,000 de M. François Rivest, marchand.

Un autre terrain fut acheté près de l'école St-Pierre pour les mêmes fins.

Le propriétaire M. Alfred Boucher l'a cédé à la commission pour la somme de $2,500.

—Plusieurs citoyens quittent notre ville pour passer la belle saison dans leurs villas des Laurentides.

ON ARRETE LE FUGITIF A MONTREAL

Un nommé Zalukisky, coupable d'homicide involontaire, à Scranton, est retracé à Montréal.

UNE RECOMPENSE

Un fugitif de Scranton a été capturé à Montréal samedi après-midi par les détectives Gorman, O'Donnell et Isaie Savard. Il s'agit d'un nommé Chs. Zalnkisky, trouvé coupable d'homicide involontaire le 12 janvier 1919, à Scranton, et qui disparut de cet endroit après avoir été admis à caution en attendant sa sentence.

Zalnkisky, dit-on, était propriétaire d'un hôtel assez florissant dans la ville précitée. Un jour, il eut une vive querelle avec un de ses clients pour un motif encore ignoré. La querelle dégénéra en rixe. Zalnkisky aurait alors blessé mortellement son adversaire. Celui-ci fut transporté à l'hôpital et il succomba à ses blessures quelques jours plus tard. A la suite de cette malheureuse affaire, Zalnkisky fut arrêté sous une accusation d'homicide involontaire. Il subit son procès devant les cours criminelles. Il fut trouvé coupable, mais les jurés le recommandèrent à la clémence de la Cour.

Les défenseurs du prévenu demandèrent au tribunal de l'admettre en liberté provisoire en attendant le jour fixé pour la sentence. La Cour consentit et les avocats de l'accusé, dit-on, fournirent eux-mêmes le fonctionnement exigé. Au jour fixé pour la sentence, on constata sa disparition.

Mes Ballantine et Reedy, les avocats du prévenu, offrirent une récompense de $100 à quiconque fournirait des informations propres à amener son arrestation. Des circulaires furent envoyées dans les principales villes des Etats-Unis et du Canada, avec un bon signalement du fugitif.

Depuis quelques jours, les détectives Gorman, O'Donnell et Savard surveillaient un individu dont les agissements leur semblèrent suspects. Un bons limiers, les trois détectives se doutèrent que cet individu devait être un fugitif de la justice. Ils examinèrent un à un les circulaires reçues à la Sûreté touchant les fugitifs de la justice et ils constatèrent que l'homme mystérieux n'était autre que le nommé Zalnkisky, de Scranton, Pennsylvanie. L'individu fut arrêté peu après et conduit à la Sûreté.

Les autorités policières de Scranton ont été prévenues par dépêche et l'on attend aujourd'hui un détective de cet endroit, lequel ramènera le prisonnier à Scranton pour qu'il y reçoive sa sentence.

Le chef Lepage a vivement félicité les trois limiers.

THETFORD MINES.

THETFORD MINES, 21. — M. Xavier Cyr d'Plaverhill, Mass, est en promenade chez son frère, M. Napoléon Cyr.

—Les ingénieurs du département de la Voirie sont à faire les estimés pour la réfection des rues de Thetford Mines qui seront sur la route régionale Sherbrooke-Thetford Mines-Beauce-Jonction.

—La Cie Fraser-Brace est à faire de gros travaux d'éclusage sur la rivière Thetford pour y installer de puissantes pompes pour enlever de la terre au moyen d'un système hydraulique sur la mine King.

—Les travaux du chemin de colonisation conduisant vers Adstock et Lambton doivent commencer la semaine prochaine. Ce nouveau chemin ouvrira à la colonisation une centaine de lots dans les cantons Thetford et Coleraine et raccourcira la distance de Thetford Mines à Lambton de 23 milles.

L'HON. M. MEIGHEN EST EN VISITE OFFICIELLE A MONTREAL

Une inspection des principaux élévateurs du port. —Lunch au club.

ST. JAMES

L'honorable M. Arthur Meighen, premier ministre du Canada, fait aujourd'hui sa première visite officielle à Montréal.

Il est arrivé ce midi et fut reçu à la gare par les trois commissaires du port, MM. W.-G. Ross, F. Robertson, A. E. Labelle, ainsi que M. P. Fennell, secrétaire de la Commission.

Il est venu voir les préparatifs qui se font dans le port en vue de l'exportation des récoltes.

Il visite cet après-midi d'abord l'élévateufr No 1, qui a une capacité de 4,000,000 de boisseaux de blé.

L'an dernier, cet élévateur qui est le plus grand des deux, emmagasinait 16,772,923 boisseaux de blé, par eau et par chemin de fer.

La visite officielle du premier ministre rappelle quelques-uns des personnages distingués qui l'ont visité l'an dernier.

Nous citons et par ordre de date de ces visites: MM. Dr J.-W. Ross, commissaire du Commerce pour la Chine; le colonel Edw. Schulz, du corps des Ingénieurs des Etats-Unis; W. G. Bruce, président de la Commission du Port de Milwaukee, lord Beaverbrook, M. Eputacio Pessoa, président du Brésil; sir Ashley Suarks, sir Robert Borden, ex-premier ministre qui le visitait l'an dernier, le 28 juillet; C. F. Just, commissaire du commerce canadien pour la Russie; sir Charles Hobhouse, Bart; Edward Foster de l'Egypte; Charles McCaffree, S.D., sir William Garthwaite, d eParis; J. Réginal, de Calcutta; L. R. Morshead, de Manchester; S. Ravenscroft de Karachi, Inde; lord Jellicoe; Cath. Bang, de la Norvège; Son Altesse le Prince de Galles honorait aussi le port de sa visite le 31 octobre dernier.

L'honorable Arthur Meighen a été ce midi l'hôte d'honneur de la Commission à un lunch au St. James. Le premier ministre repart ce soir pour Ottawa.

IL TENTE EN VAIN DE LE FAIRE EVADER

OTTAWA, 20 — Murdock Munroe, un soldat de retour, tenta hier d'obtenir par la terreur la libération d'un prisonnier détenu à la prison de Hull. La scène eut lieu vers cinq heures de l'après-midi. Murdock Munroe, qui depuis quelques jours seulement, avait lui-même quitté la prison, coupa les fils téléphoniques et dirigea le canon d'un revolver sur le geôlier Reynolds en lui ordonnant de lever les bras. Mais le fonctionnaire, au lieu de se laisser intimider par les menaces, s'élança sur son assaillant, lequel réussit à s'enfuir. Après une chasse mouvementée, Munroe fut capturé sur la rue Châteauguay.

Il fut reconnu, après son arrestation, qu'il n'avait pas l'intention de tuer le gardien, car son revolver n'était pas chargé et lui-même ne portait pas de cartouches. Il a été remis en liberté provisoire jusqu'à vendredi, auquel jour il subira son jugement.

TIRE-LAINE DANS UNE EGLISE

Les pikpockets sont devenus d'une audace vraiment révoltante. Ils opéreraient jusque dans les endroits les plus sacrés.

Hier midi, M. Henri Hébert, qui demeure au No 647 de la rue Marie-Anne, arrivait chez lui après avoir assisté à la messe à l'église Immaculée Conception lorsqu'il constata que des pickpockets avaient soulagé ses goussets d'une somme de $529. On juge de la surprise désagréable qu'il éprouva. Quoiqu'il ne sache pas au juste où il a été dévalisé, M. Hébert croit qu'il a été victime de tire-laine qui se seraient mêlés aux paroissiens qui assistaient à la sainte messe. Il ne croit pas avoir été volé ailleurs. L'église était comble et M. Hébert aurait été quelque peu bousculé alors qu'il se rendait à son banc.

M. Hébert a porté plainte au poste No 14 où le capitaine Alphonse Morin et les lieutenants Bellefleur et Marcoux ont chargé des agents spéciaux de retracer coûte que coûte les pickpockets sacrilèges.

Le bureau de Sûreté a été aussi prévenu.

TROIS-RIVIERES

TROIS-RIVIERES, 21 — L'élévateur à grain de M. L. N. Jourdain terminé l'hiver dernier sur le quai Bureau et le premier à Trois-Rivières vient d'être inauguré solennellement. Samedi après-midi, Mgr Marchand, de la cathédrale a officié à la bénédiction et a fait une allocution de circonstance. Les hons. J. A. Tessier, maire, Jacques Bureau, M.P., et plusieurs autres ont pris la parole.

M. Jourdain fut chaudement félicité de son heureuse initiative. Un goûter fut ensuite servi aux invités. L'Union Musicale a fait les frais de la musique.

On lut un grand nombre de télégrammes de présidents et de gérants d'industries des villes environnantes, félicitant la cité des Trois-Rivières de la nouvelle amélioration.

Un goûter fut servi dans la nouvelle bâtisse, qu'on visita ensuite.

Parmi ceux qui étaient présents on remarquait outre ceux déjà nommés, les échevins Alfred Couin, Pettez, Lacoursière et Lamy, MM. Burrel, président de la Chambre de Commerce, V. Burrell, Morgan, gérant de la Banque de Commerce, du Cambrai, François Gélinas, etc.

NOUVEAU COUP DES SINN-FEINERS

ILS FONT SAUTER DEUX CAMIONS REMPLIS DE SOLDATS.

(Presse Ass. Canadienne)

CORK, 19. — Deux camions militaires remplis de soldats qui passaient par les rues de Cork, ce matin, à 3 heures du matin, ont été assaillis par des civils qui les ont réduits en aiguillettes en y jetant 29 bombes. De 60 à 70 soldats ont été blessés au cours de l'attentat. Ce crime a été l'aboutissement d'une nuit de terreur durant laquelle Sinn-Feiners et militaires ont échangé une fusillade nourrie. Le bilan de l'échauffourée se chiffre en ce moment à deux pertes de vie et 40 blessés, ce qui ajouté au nombre des victimes de l'attentat précité, porte à une centaine le nombre de morts et blessés.

LA CONFERENCE DE SPA EST TERMINEE

La signature du protocole a été le prétexte d'un nouveau concert de protestations de la part de l'Allemagne. — Répartition des indemnités.

LA PART BELGE

(Presse associée canadienne)

SPA, Belgique, 17.—Le chancelier Fehrenbach quittera Spa pour rentrer à Berlin, ce matin. Les délégations angiaise, française, italienne et japonaise partiront également dans le courant de la matinée.

UNE JOURNEE DECISIVE

SPA, Belgique, 17.—Les représentants allemands ont apposé leur signature au protocole allié relatif à la houille, à 8 h. 45, hier soir, ce qui règle l'une des questions les plus ardues qui ait été abordée au cours des présentes délibérations. La cérémonie s'est déroulée après une séance de quatre heures à la villa Fraineuse, dont une heure a été consacrée par les Allemands à un caucus ministériel tenu dans l'antichambre voisine de la salle des séances. Il y avait en effet conflit entre les délégués allemands au sujet de l'introduction aux termes du protocole de la menace d'occupation d'une zone additionnelle allemande, après le 15 octobre, en supposant que les livraisons de houille ne s'élèveraient pas au chiffre stipulé, soit 6,000,000 de tonnes, à cette date. Les Alliés finalement ont résolu d'inscrire cette clause du protocole au dessous de la signature des plénipotentiaires.

Les Allemands élevèrent alors des protestations contre le préambule du document où il était déclaré que les décisions inhérentes au pacte avaient été prises en commun par les délégations alliées et allemandes. Les Allemands protestèrent que ce ne serait pas en accord avec les vues qu'ils ont exprimées, mais de la propre initiative des Alliés, que le mouvement d'occupation pourrait prendre de nouveaux développements. A ce tournant, la chancelier Fehrenbach fit mander trois de ses collègues du cabinet qui se trouvaient au quartier général allemand et tint un caucus. Une heure s'écoula avant qu'il ne fît son apparition dans la salle de la conférence, accompagné du ministre des Affaires Etrangères Simons. Ce dernier donna alors quelques explications, puis les huit délégués signèrent le protocole.

Avant l'arrivée des délégués allemands, hier, les chefs d'états alliés ont terminé l'étude du problème de répartition des réparations dues par l'Allemagne. Ils ont arrêté les termes suivants à cet effet:

La France recevra 52 pour cent; l'Angleterre, 22; l'Italie, 10; la Belgique, 8; et le Japon et le Portugai 3-4 de un pour cent. La balance, soit 6 et demi pour cent sera divisée entre la Serbie, la Roumanie et la Pologne.

En dehors du 8 pour cent alloué à la Belgique, ce pays aura la priorité dans les versements allemands, jusqu'à concurrence de 2,500,000,000 marks.

DES CANDIDATS LIBERAUX DANS TOUS LES COMTES

OTTAWA, 21. — L'hon M. MacKenzie King, chef de l'opposition qui se repose à Kingsmere est venu en ville hier pour adresser à ses partisans un appel leur demandant de contester les prochaines élections partielles. Prochainement le chef de l'opposition commencera sa tournée d'Ontario où il parlera à six endroits différents.

Ensuite il fera sa campagne de l'ouest et finira sa tournée de cette année par les provinces maritimes.

IL ATTAQUE LACHEMENT UNE PETITE FILLE

Ses cris attirent l'attention des passants qui poursuivent l'odieux

INDIVIDU

QUEBEC, 15—Un individu que la police de Lévis n'a pu encore retracer a voulu attaquer lâchement hier après-midi, une fillette de Lévis, âgée de 4 années seulement et dont les parents demeurent au haut de l'escalier rouge, devant l'hôtel Désprès. Cet homme vint pour prendre l'escalier lorsqu'il vit l'enfant qui s'amusait bien tranquillement dans la rue. Il l'appela et commença à l'attirer en lui faisant des promesses. Il la descendit jusqu'au bas de l'escalier et là, tenta de la violenter, mais la fillette cria, ce qui attira l'attention des passants. L'individu n'eut rien de plus pressé que de laisser l'enfant là et de prendre la fuite. La police fut avertie et arrêta un homme qu'elle soupçonnait mais lorsqu'il fut confronté avec la fillette elle dit que ce n'était pas lui. On espère le retracer afin de le punir comme il le mérite. La fillette se nomme Dionne et son père est employé de chemin de fer.

MA TACHE EST FINIE, J'AI FAIT MON DEVOIR!...

PARIS, 16.—Le correspondant de la Presse Associée a eu la preuve l'autre jour que M. Georges Clémenceau, l'ex-président du conseil, s'est définitivement retiré de la politique active et se soucie peu des critiques qu'élèvent contre lui les ennemis de son régime et du traité de Versailles.

Le journaliste voulait avoir sa réponse à la remarque de ses adversaires, à la Chambre des députés, à l'effet qu'il ne savait où était située la ville de Mossoul en Turquie) quand il la céda à la Grande-Bretagne.

"Ces professeurs de géographie qui me critiquent, a répondu le "Tigre", seraient bien embarrassés si quelqu'un leur demandait le site d'une ville d'égale importance dans leur propre circonscription."

M. Clémenceau mettait la dernière main à la première épreuve d'un roman historique traitant de la vie égyptienne, quand le correspondant vint le voir: "Ma tâche est finie, lui dit-il, j'ai fait mon devoir."

L'homme d'état, qui entre maintenant dans sa quatre-vingtième année, parlait avec fermeté et précision et semble jouir d'une meilleure santé qu'au lendemain de l'attentat d'Emile Cottin.

Mlle GRAZIELLA DUMAINE . . EST DANS LE DEUIL

SHAWINIGAN FALLS, 21 — M. Jules Dumaine, âgé de 50 ans et sept mois, est décédé ce matin presque subitement. Il souffrait depuis longtemps du rhumatisme. Le défunt fut échevin durant un terme. Il laisse dans le deuil Mlle Graziella Dumaine, célèbre cantatrice canadienne-française résidant à Paris, et quatre garçons, Ulric, Aimé, Armand et Télesphore.

'LA DIGESTIVE'

"Pastilles Anti-Dyspeptiques Laliberté".

Le seul remède guérissant la DYSPEPSIE et tous les troubles d'estomac. Essayez-le

Prix 65c et $1.25 la boite.

Envoyé sur réception du prix, plus 7% pour taxe et frais de poste.

En vente chez le pharmacien ou chez votre marchand.

Adressez toute correspondance à

Elz. Laliberté, Enrg.

420, Ste-Catherine Est. Montréal, P.Q.

Echantillon envoyé sur réception de 10c.

C'EST DANS UNE INFECTE POUBELLE QU'IL CHERCHAIT A MANGER

Un pauvre mioche polonais réduit à cette triste alternative, grâce à la brutalité de son père.

SENTENCE PLUS TARD

L'apparence de Mlle Eglantine Forget répond parfaitement à la note idyllique de son prénom. C'est dire qu'elle ne manque pas d'une grâce dont se fut indubitablement épris les bon Bernardin de Saint-Pierre qui aimait les jeunes personnes chastes. Cependant, malgré son allure charmante, Mlle Eglantine boit comme un reitre. Elle boit jusqu'à ce que ses jambes se refusent à la porter. Elle s'entendit condamner à $20 ce matin pour avoir été trouvée gisant ivre-morte dans un ruisseau.

—Nous vîmes un Polonais, brute à visage repoussant, comparaître sous l'accusation d'avoir négligé de nourrir son enfant et de l'avoir battu avec férocité. Le pauvre mioche fut recueilli par une vieille polonaise qui s'émeut de pitié en le voyant chercher dans les réceptacles à ordure une immonde subsistance. Un dialogue véhément éclata entre l'accusé et cette dame et les syllabes chuintantes qu'ils proféraient assourdirent le tribunal et l'auditoire. Il fallut une dizaine de minutes avant qu'on put entendre le recorder annoncer qu'il remettait la cause à une date ultérieure.

—Trois Chinois furent condamnés, l'un à $50 pour possession d'opium, les deux autres à $10 chacun pour fumigation de la dite drogue.

ST-LUDGER.

SAINT-LUDGER, 21 — Samedi le 10 juillet avaient lieu les noces d'or de M. et Mme Auguste Gaudet, âgés respectivement de soixante-quatorze et soixante-treize ans.

—Grande a été la surprise, vendredi le 9 juillet, quand le rumeur nous a annoncé la mort de Mme Honoré Racine, âgée de 39 ans. Malgré sa maladie tous ceux qui l'ont vu mercredi avaient été témoins d'une telle vigueur qu'ils auraient cru à plus longue durée de sa maladie.

Samedi le 19 juillet ont eu lieu ses funérailles au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

—Le 29 juin Mlle Pauline Pagé quittait le monde et se dirigeait vers le cloître des Ursulines de Trois-Rivières.

GROS PROFITS DANS LES CONSERVES DOMESTIQUES

Avant la guerre, la fabrication des conserves à la maison donnait des profits substantiels. Aujourd'hui, avec les prix élevés de tous les articles d'alimentation, cette fabrication constitue une véritable mine d'économie.

La mise en conserve à domicile n'est pas un problème si vous possédez

Un Appareil "UTILITY"

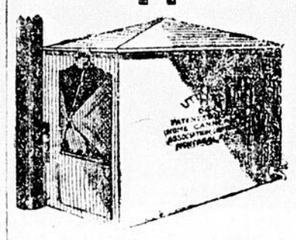

Le seul appareil qui donne satisfaction. Approuvé par les gouvernements, les collèges agricoles et les particuliers. Il se paie rapidement par son travail. Garantie absolue. Simple—Robuste—Economique. Un enfant peut le faire fonctionner. Il sert aux démonstrations dans les écoles agricoles.

Avec l'appareil UTILITY les fruits peuvent se mettre en conserves pratiquement sans sucre, ce qui constitue une économie considérable, étant donné le prix exorbitant du sucre.

L'appareil UTILITY se fait en quatre dimensions. Vous pouvez mettre tous vos légumes et fruits en conserves—au temps voulu pour tous les besoins de votre famille—et vous procurez ainsi des produits de qualité supérieure pour tout l'hiver, puis vendre le surplus au plus haut prix du marché.

L'Association des Fabricants de Conserves Domestiques Limitée vous garantit de disposer de votre surplus. Vous n'avez à vous occuper que de la mise en conserves. Les boîtes, étiquettes, etc., vous sont fournies aux plus bas prix par l'Association.

Il y a un gros marché pour tous vos produits. Ne les laissez pas se perdre. Quelques dollars placés dans l'Utility vous permettent de devenir fabricant.

Ecrivez pour brochures, catalogues et tous renseignements. Hâtez-vous de retenir votre appareil, car la demande, cette année, promet de dépasser la production.

ASSOCIATION DES FABRICANTS DE CONSERVES DOMESTIQUES LIMITEE.

60, rue Notre-Dame Est. Montréal.

Agents demandés partout.

36-8-15-22-29

FEMMES MALADES **Femol**

Le Spécifique du Dr Cazo vous guérira

FEMOL est composé exclusivement d'extraits de plantes bienfaisantes possédant une action tonique et curative sur les organes particuliers à la femme. Des milliers de femmes lui doivent leur guérison.

Femol Soulage rapidement et Guérit positivement

Perte Nat, Leucorrhée, Ovarites, Métrites et toutes faiblesses, irritation, inflammation et ulcération des organes féminins. Femmes faibles et souffrantes, essayez FEMOL. Envoyez-nous 10 cts pour frais de poste et nous vous enverrons un traitement d'essai généreux ainsi qu'un petit livre illustré du Dr Cazo sur les maladies des femmes.

FEMOL est en vente partout $1.00 la boîte, 6 boîtes pour $5.00 ou vous l'expédiera sur réception du prix. Adressez:

INSTITUT CAZO, CHAMBRE 19 No 1 PLACE ROYALE, MONTREAL

Les céréales contiennent les ingrédients nécessaires à la nutrition complète de l'organisme.

La valeur Nutritive actuelle de la FARINE "PURITY" et de la FARINE d'AVOINE "PURITY" est plus grande que celle des Oeufs, du Boeuf, des Pommes de terre, du Lait, du Poisson, du Riz, des Pois, du Chou ou du Maïs.

La nourriture la plus nutritive, la plus saine et la plus économique est cuite avec les

PURITY FLOUR

and made from

PURITY OATS

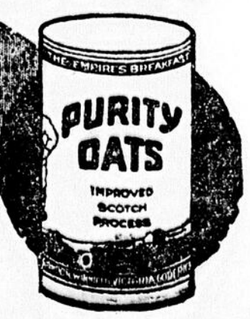

Western Canada Flour Mills Company, Ltd.

Toronto.—Siège Social.

Succursales à Winnipeg, Brandon, Calgary, Edmonton, Ottawa, Montréal, St-Jean, Goderich.

VISITE D'AGRICULTEURS AUX FERMES DES TRAPPISTES ET DE ST-SULPICE

Un diner à l'Institut Agricole. — L'oeuvre des Pères. — Théorie et pratique.

LES DISCOURS

Les agriculteurs du comté des Deux Montagnes ont fait samedi leur première visite officielle aux fermes expérimentales des trappistes et des MM. de Saint-Sulpice. Ils étaient accompagnés de MM. C. Ethier, M.P. et A. Sauvé, M.P.P.

Chez les Trappistes, les visiteurs furent cordialement reçus par le révérend Dom Pacôme, abbé mitré de la Trappe, ainsi que les révérends Pères Léopold, Athanase, Adélard et les Frères Sébastien et Wilfrid.

La visite du monastère et de tous les départements de la ferme: étables, poulaillers, granges, écuries, etc., provoqua le plus grand intérêt chez tous les visiteurs, et les renseignements nombreux fournis par les révérends Pères de la Trappe furent des mieux accueillis.

Dans presque toutes les principales expositions agricoles du Canada et des Etats-Unis les produits des trappistes ont attiré l'attention des connaisseurs et ils ont en tous temps décroché les premiers prix.

De toutes les parties de la ferme visitée, les conventionnistes semblèrent attacher surtout une grande importance et le plus grand intérêt aux étables et aux poulaillers, réputés comme les plus modernes de notre province. Dans les étables sont rangés avec un soin infini les magnifiques bestiaux des Trappistes, et le Père Wilfrid se fit un grand plaisir de faire voir et admirer la basse-cour, dont il a la direction. Là, comme ailleurs, les visiteurs furent émerveillés des magnifiques résultats obtenus, et félicitèrent vivement le Père Wilfrid.

Ce dernier fit la distribution de superbes catalogues dont il est l'auteur et qui traitent de l'élevage des oiseaux de basse-cour et des lapins. Les clapiers d'Oka renferment des lapins de toutes les hautes races même étrangères et l'on essaie le croisage et la propagation pour le grand bien de nos agriculteurs.

Après la visite des fermes, les Révérends Pères Trappistes conduisirent leurs hôtes au monastère où encore, ils purent constater toute la beauté de cet édifice. Ce qui attira surtout l'attention des visiteurs, ce fut la nouvelle chapelle actuellement en construction. Ce temple sacré, malgré son style très simple, promet d'être un chef-d'oeuvre. L'on sait que la chapelle des Trappistes fut incendiée en 1917, alors que le monastère tout entier fut détruit par le feu. La construction est très moderne.

Les visiteurs furent invités à prendre le dîner à l'institut agricole où ils furent cordialement reçus par le directeur, le R.P. Jean de la Croix. A l'issue du repas M. Paul Gratton président de la société d'agriculture du comté, fit une courte allocution pour exprimer son admiration pour l'esprit d'initiative des RR. PP. Trappistes et pour les merveilles de leurs fermes.

M. Joseph Fortier, secrétaire de la Société d'Agriculture des Deux-Montagnes, remercia à son tour le révérend Père Jean de la Croix de sa belle réception et se dit très heureux de pouvoir revoir et admirer de nouveau la belle tenue des fermes modèles de la Trappe.

Le R.P. Jean de la Croix, au nom du Rév. Dom Pacôme souhaita la bienvenue aux visiteurs. Il dit combien leur présence prouvait à la communauté de plaisir et de satisfaction, car c'était une appréciation de leur oeuvre modeste en même temps qu'un témoignage de sympathie. Entre autres choses il dit:

Il existe au sein de notre population, d'après ce que nous avons pu constater, deux forts préjugés qu'il est nécessaire de faire disparaître, pour le plus grand bien de notre agriculture, et pour le maintien de notre oeuvre.

L'on croit, en certains milieux, qu'à l'Institut Agricole d'Oka, les élèves qui y suivent les cours d'agriculture, ne sont voués qu'à la pratique, et restent absolument ignorants de la théorie. Ailleurs, l'on est sous l'impression qu'ici, les centaines de jeunes gens qui suivent nos cours chaque année, ne reçoivent qu'une formation agricole théorique, et que l'on évite de leur faire mettre en pratique leurs théories.

A ceux-là qui se présument de ces faux préjugés il est nécessaire de fournir des preuves éclatantes de leur erreur absolue. Je profite de cette heureuse circonstance pour déclarer qu'à l'Institut Agricole d'Oka, les élèves reçoivent une formation égale de la pratique comme de la théorie, et que la théorie éclaire la pratique de tous les jours. Le but de l'Institut est de former des agriculteurs et des agronomes plus habiles et faire de nos élèves de bons praticiens comme d'excellents théoriciens. Tous, à leur sortie de l'Institut, possèdent des principes bien arrêtés et bien fondés, concernant l'agriculture.

Le Rév. Père Jean de la Croix donna ensuite quelques renseignements concernant le mode d'enseignement à l'Institut Agricole, et les succès remportés depuis quelques années, par les élèves qui ont suivi régulièrement les cours agricoles. Voici ces renseignements:

"Sous le rapport de la préparation désirable dans les candidats, dit-il, la rentrée de septembre dernier fut très satisfaisante. Le nombre des élèves s'éleva à 123. Sur ce nombre, 26 avaient complété leurs études classiques, 19 en avaient fait une partie, jusqu'aux Belles-Lettres ou la rhétorique et 23 autres venaient de terminer avec succès leur cours académique ou commercial.

Dans ce nombre, étaient compris quelques-uns de nos anciens que la guerre avait enrôlés et qui, après avoir conquis leurs épaulettes, venaient reprendre leurs études agricoles, entre autres les lieutenants Tremblay et Bois, ainsi que plusieurs soldats de retour du front, et désireux de se livrer à l'agriculture. Ces derniers semblent surtout prendre goût à l'apiculture et à l'élevage des volailles.

A la suite des examens et à soutenance publique des thèses, les 8, 9, 10 et 11 juin dernier, 18 élèves finissants sur 19 obtenaient le diplôme de bacheliers en agriculture, ce qui porte à 102 le nombre des diplômés de notre institut depuis son affiliation à l'Université Laval en 1909.

De ce nombre, il y a :

31 agronomes dans notre province, et 1 dans Ontario.

5 professeurs dans notre institution.

2 médecins vétérinaires,

6 au service du ministère d'agriculture à Ottawa, dont Dumaine.

9 au service du ministère de Québec, dont le directeur du Journal d'Agriculture, (M. Létourneau), le chef du service d'agronomie (M. Roy), le chef du service d'apiculture (M. Vaillancourt), le directeur des cours abrégés provinciaux, des cercles des fermières, du Bulletin de la Ferme (M. A. Désilets).

1 tué sur le front français à Verdun, après deux citations à l'ordre du jour (M. Jean Reboul).

2 décédés (MM. Conrad Meunier et Albert Marcotte).

1 au service du Comptoir coopératif (Cloutier), envoyé en Europe.

1 assistant-rédacteur du Bulletin des Agriculteurs (M. A. Gosselin).

5 au service de la compagnie des Fromagers de Québec.

14 cultivent leur propre ferme."

Le directeur de l'institut agricole termina son intéressante allocution en faisant un appel en faveur du "Retour à la Terre". "Les bacheliers de nos universités, de nos collèges classiques, ne doivent pas craindre, ajoute-t-il, de perfectionner leurs connaissances agricoles, sur une base égale à celle des connaissances dont ils sont déjà versés.

A maintes reprises, les déclarations du Révérend Père Jean de la Croix furent saluées par de chaleureux applaudissements.

M. J. A. C. Ethier, député des Deux-Montagnes fit une brève mais brillante allocution pour mettre en relief l'oeuvre patriotique et méritoire des R.R. P.P. Trappistes. Il dit que comme le représentant de ce beau comté, il ne peut taire son admiration et sa reconnaissances aux nobles apôtres de l'agriculture que sont les Trappistes d'Oka.

La situation agricole au pays ne peut que l'améliorer dans de telles conditions.

"Depuis longtemps, dit-il, la Trappe d'Oka possède une réputation quasi universelle et l'on reconnait bien, en tous les milieux que c'est là le foyer de nos agriculteurs canadiens, et la source la plus sûre où nous pouvons puiser des connaissances supérieures sur les principales fondamentaux et plus avancés de la principale industrie de notre pays, l'agriculture"

Continuant, M. Ethier, dit que l'agriculture est la base de la prospérité du pays et nous pouvons être fiers d'avoir des instructeurs pour la jeunesse agricole de la trempe des Trappistes. Le principe qui semble diriger leurs efforts est de faire fructifier notre sol. Le Canada traverse une crise économique. Ces malaises sont causés en grande partie par l'abandon des fermes par les fils des cultivateurs qui cherchent le bien-être et le bonheur dans les villes. Il faut anéantir ces fausses conceptions, de l'état heureux du corps et de l'esprit et restaurer les principes émis par nos ancêtres que la subsistance et la paix du coeur ne sauraient mieux se trouver qu'à la campagne. Cette mission incombe aux agriculteurs. Pour en arriver à des résultats pratiques il faut faire disparaître l'esprit de parti et de s'unir pour améliorer la situation dans le Canada agricole. Des oeuvres comme celles d'Oka doivent être encouragées et quelque soit l'appui de nos gouvernements pour cette oeuvre, il pourrait certainement être plus efficace et plus généreux. En terminant, M. Ethier dit:

"Il nous faut préparer a notre pays, un avenir tel qu'il le placera à la tête des nations du monde. Pour cela, nous possédons l'intelligence nécessaire et qui se déploie si activement chez les Trappistes, mais il manque encore aux institutions de ce genre les subsides que nécessitent de pareilles entreprises.

Il faut donc espérer que d'ici peu, nos gouvernements auront compris toute l'importance qu'ils doivent attacher à l'industrie agricole, et surtout encourager plus efficacement ceux qui ont entrepris la tâche ardue de développer chez nous l'amour de la terre, et les connaissances qui permettent à notre jeunesse de faire fructifier la terre canadienne, pour le plus grand bien de notre peuple et la prospérité du pays."

M. Arthur Sauvé, M.P.P., des Deux-Montagnes, fut l'orateur suivant."Je suis heureux, dit-il, de m'associer avec mon collègue M. Ethier, dans les nobles idées qu'il a si bien énoncées en ce qui concerne l'importance de l'industrie agricole dans notre province, et les services imminents rendus pour le développement théorique et pratique de cette belle industrie, par les religieux de la Trappe. J'apprécie hautement le travail émérite des Trappistes, et je suis fier de posséder dans mon comté, une industrie de ce genre. Je félicite les Trappistes des beautés que nous avons admirées au cours de notre visite ici et je n'exprime qu'un regret, celui de ne pouvoir consacrer plus de temps à la contemplation de leur oeuvre.

Je vous remercie aussi de la cordiale réception que vous nous avez faite, et soyez assurés que longtemps je me rappellerai la ma visite à la Trappe, en compagnie des membres de la Société d'Agriculture de mon comté."

Après le discours de M. Arthur Sauvé, les hôtes des Trappistes, après avoir salué et remercié les religieux de leur bienveillant accueil, se dirigèrent ensuite vers la ferme de MM. de St-Sulpice, où de nouvelles surprises les attendaient. Ils furent reçus par M. le supérieur René Labelle, et M. l'abbé Arthur Curotte, de l'archevêché de Montréal, actuellement en visite à la ferme des Sulpiciens.

Après une longue visite de la ferme, il y eut une pause.

Se faisant l'interprète des visiteurs, M. le notaire Forest, secrétaire du comté des Deux-Montagnes, remercia très sin sincèrement M. Labelle de la magnifique réception. Puis il se déclara surpris du développement de la quiferme et des progrès immenses qui s'y opératent chaque année.

Prié d'adresser quelques mots aux visiteurs, M. le supérieur Labelle se dit enchanté de la visite à la ferme desSulpiciens, des agriculteurs des Deux-Montagnes, à qui il souhaite la plus cordiale bienvenue.

"Vous avez pu constater le travail qu'a pu accomplir notre société pour l'agriculture. Sans doute, il a fallu des sommes énormes pour en arriver à ce résultat. Mais per savent que l'idéal des Sulpiciens n'est pas, comme certains le prétendent, de cultiver, afin d'augmenter ses revenus, mais bien de dépenser nos revenus, afin de mieux faire cultiver nos concitoyens.

"C'est là le principe qui dirige nos effotrs, et je crois qu'avant longtemps nos espérances seront réalisées."

Parmi ceux qui faisaient partie du groupe de visiteurs, en outre de MM. les députés Ethier et Sauvé, nous remarquions : MM. Paul Gratton, président de la Société d'Agriculture du comté des Deux-Montagnes ; Jos. W. Sauvé, vice-président ; Joseph Fortier, secrétaire ; Dr J. M. Ouimet, maire d'Oka ; Athanase Legault, directeur de la Société, pour la division d'Oka ; J. Sauvé, directeur de St-Hermas ; Adélard Leroux, maire de St-Hermas ; William O'Connor, maire de St-Canut ; Gilbert Deschambeau, directeur de St-Canut ; Stanislas Neveu, maire de Ste-Scholastique ; John Colford, maire de St-Columban ; Ulric Parent, maire du comté des Deux-Montagnes ; G. Joannette, maire de l'Annonciation; Joseph Labonté, directeur de l'Association; Daniel Duquette, maire de Ste-Monique ; Jos. Limoges, directeur de Ste-Monique ; Elzéar Leduc, maire de St-Benoit ; T. R. Bédard, maire de St-Placide ; P. Paiement, directeur de St-Augustin ; E. Lallier, maire de St-Augustin ; Napoléon Dumoulin, maire de St-Joseph ; Ovide Laflèche, directeur de St-Joseph ; A. Paquin, directeur de St-Eustache ; Aglibert Théoret, maire de St-Eustache ; L. M. Lemerise, Hervé Lapierre, Victor Labelle, J. A. Laviolette.

SES DEUX VACHES ONT FAIT LA FETE

Ce que constate un fermier qui croyait que ses bêtes allaient

CREVER

DURHAM, N. E., 16. — Un fermier des environs de cette ville du nom de John King, a été fort intrigué, hier soir, en apercevant deux de ses vaches étendues en des positions anormales, l'oeil hagard, dans l'un de ses pâturages, souffrant apparemment de quelque étrange maladie. Immédiatement, il fit mander un vétérinaire qui procéda à un long examen des deux animaux. L'homme de science après s'être plongé dans une profonde réflexion, déclara avec un sourire que les deux bêtes étaient à peu près "ivres-mortes". A ces mots, notre fermier procéda à une perquisition en règle de par ses terres. Quel ne fut pas son étonnement de découvrir à l'extrémité la plus solitaire d'un enclos un alambic de contrebande aux dimensions imposantes. Les vaches du brave homme s'étaient enivrées en mangeant une certaine quantité du malt mis à fermenter par les fabricants d'alcool illicite.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

ST-JEAN, 20 — Deux accidents sont arrivés, hier, à l'établissement de la Canadian Hart Accumulator Co Ltd, rue St-Georges. M. James Bayer s'est blessé sérieusement à la main et M. John Dalpé s'est fracturé le bras droit. Les deux victimes ont été transportées à l'hôpital des Soeurs Grises pour traitement. Quelques heures plus tard, M. Dalpé fut en état de retourner chez lui.

Le premier accident eut lieu à 10.45 hrs du matin, alors que M. Bayer travaillait sur une machine à planer. Un noeud fit dévier la pièce de bois qu'il était à polir et il se fit douloureusement saisir la main droite par la machine. Il eut la paume de la main et trois doigts horriblement meurtris avant que l'on pût arrêter la machine. En médecin fut demandé en toute hâte et plus tard la victime fut transportée à l'hôpital où les Drs Georges Tassé et J. Lafleur pansèrent le blessé. L'amputation des doigts ne sera très probablement pas nécessaire. M. Bayer est âgé de 36 ans.

La seconde victime, M. John Dalpé, âgé de 17 ans et demeurant rue St-Jean, fut assez sérieusement blessée au bras droit par une pièce de machinerie. Elle fut transportée à l'hôpital où le Dr A. Boutiller lui prodigua les soins d'urgence.

SEPT GARCONNETS FONT STOPPER DES TRAINS A L'AIDE DE PIECES PYROTECHNIQUES SPECIALES

Ils sont arrêtés et comparaissent devant le juge Choquet qui leur fait une admonestation.

TRAINS RETARDES

Sept garçonnets dont l'âge varie entre 12 et 15 ans ont été traduits devant le juge Choquet, en Cour des jeunes délinquants, hier après-midi, sous l'accusation d'avoir passé sur la voie du Pacifique canadien.

Cette accusation ne semble pas grave à première vue mais on verra par la suite que les garçonnets une fois sur la voie du Pacifique Canadien, s'amusaient de façon fort dangereuse. Ils se rendaient au parc Delorimier sous prétexte d'assister aux courses. Au lieu de regarder les chevaux courir, les gamins avaient choisi un certain endroit sur la voie du Pacifique pour se récréer de façon fort différente. Ils s'amusaient dit-on, à placer sur les rails certaines pièces pyrotechniques dont se servent les employés de chemin de fer comme signaux pour faire stopper les trains, la nuit. Deux des "torpedoes", suivant l'expression employée couramment, illuminèrent brillamment la voie avec le résultat que deux trains, un passager et un fret, qui allaient dans une direction opposée, stoppèrent aussitôt. Il s'ensuivit une interruption momentanée du trafic et pendant quelques minutes tous les trains qui entraient en gare, à la Place Viger, ou qui quittaient cette gare furent retardés.

Les garçonnets se sont avoués coupables. Ils ont déclaré qu'ils n'avaient pas réalisé les conséquences de leur jeu dangereux. Le juge Choquet les a renvoyés à leur parents après leur avoir rappelé qu'en jouant sur la voie ferrée ils s'exposaient non seulement à être victimes d'accidents mais aussi à en causer.

"A l'avenir, a ajouté le savant juge, je condamnerai à un dollar d'amende ou a un mois de Réforme à défaut de paiement, tous les garçonnets qui comparaîtront devant mois sous une accusation de cette nature."

Le juge Choquet a ajouté que les parents devaient surveiller plus étroitement leurs enfants. Autrement, dit-il, je les rappellerai à leur devoir en condamnant leurs enfants à l'amende. "J'ai remarqué que certains parents sont plus sensibles à la perte de quelques dollars qu'aux bons conseils."

Plusieurs autres causes sont venues devant le juge Choquet. Deux garçonnets de Verdun ont du répondre à l'accusation d'avoir volé des bouteilles de lait sur le perron des maisons. Ils ont bénéficié de la clémence du juge, leurs parents ayant promis de rembourser le prix du lait volé.

"Les petits voleurs de lait sont trop nombreux, a déclaré le juge Choquet. Les parents feraient bien de surveiller leurs enfants car le premier prévenu qui sera trouvé coupable de vol de lait sera condamné à la Réforme."

RATIFICATION DU TRAITE DE ST GERMAIN

(Presse Ass. Canadienne).

PARIS, 16 — L'échange des ratifications du traité de St-Germain conclu entre l'Autriche et les Alliés, a eu lieu ce matin, au ministère des Affaires étrangères, sous la présidence de Jules Cambon.

Immédiatement après, M. Hirtsch, représentant Tchéco slovaque, a signé les ententes relatives à la protection des minorités sur l'ancien territoire de l'Empire austro-hongrois.

BRUTAL ATTENTAT COMMIS CETTE NUIT AU CARRE VICTORIA

Un citoyen de Vancouver est dévalisé par deux individus. — L'un d'eux est arrêté.

EN ETAT D'IVRESSE

Un nouveau vol à main armée a été commis dans un square de cette ville. Cette fois, c'est au square Victoria que l'attentat a eu lieu. Comme on s'en souvient le dernier vol du genre avait été perpétré en face de l'hôtel Viger. La police ferait bien de redoubler de surveillance dans nos parc et squares, car ce sont des endroits peu sûrs depuis quelque temps.

Vers 3 heures 20, ce matin, M. Harry Parker, un voyageur venant de Vancouver, sortait du North-Eastern Lunch Café où il était allé prendre un repas dès son arrivée hôtel plus rapidement, il s'engagea en notre ville. Pour regagner son hôtel plus rapidement, il s'engagea dans le square Victoria. Comme il était au milieu du parc, deux individus surgirent brusquement de derrière un arbre et braquèrent chacun un revolver sur le voyageur en lui disant d'une voix menaçante: "Haut les mains". Craignant d'être tué sur place, M. Parker obéit à cette terrible injonction.

"Nous sommes deux détectives", lui dirent les "gunmen" en exhibant chacun une prétendue insigne de détective du Pacifique Canadien. Puis ils visitèrent les goussets du voyageur, s'emparant d'une somme d'environ $50. M. Parker se mit à crier de toute la force de ses poumons et ses appels désespérés furent entendus du constable Gaudios Clermont qui patrouillait dans les environs. Clermont accourut sur la scène de l'attentat mais les deux individus s'enfuirent à toutes jambes. L'un d'eux réussit à s'échapper mais l'autre fut prestement appréhendé par le policier. Au poste de police, l'individu fut fouillé avec soin et l'on trouva des balles de revolver sur lui ainsi qu'une insigne de détective du Pacifique Canadien appartenant contrefacte. Le prévenu était en état d'ivresse. Il a donné le nom de Micholl Gilmour. Il a été traduit devant la Cour du recorder sous l'accusation d'ivresse et condamné à $3.00 d'amende et les frais. Puis il a été conduit ensuite au bureau de la Sûreté où l'on est à faire une enquête sur son compte.

On rapporte qu'au même endroit un autre voyageur a été dévalisé à la pointe du revolver hier soir. Il a été soulagé d'une somme de $100 et et rudement malmené.

EVITER A CETTE FEMME L'HORREUR DU GIBET

M. Bickerdike a préparé une requête à l'effet d'obtenir la commutation en emprisonnement perpétuel de la condamnation à mort qui fut prononcée contre Mme Marie-Anne Houde, épouse de Télesphore Gagnon. Il estime que cette requête portera un million de signatures. Point n'est besoin de nous étendre sur le crime qui valut à cette mégère d'être vouée au gibet : ce forfait suscita assez d'émotion pour que le souvenir en soit encore vivace dans les mémoires.

Le fait que la femme Gagnon, enfanta dernièrement deux jumeaux est considéré comme une circonstance atténuante par M. Bickerdike qui voudrait, en raison de cette double naissance, éviter à la mère l'horreur de l'échafaud. Il espère fermement réunir un million de signatures et demande avec instance, le concours des sociétés bienfaisantes.

Cependant la population de Québec et des environs a le désir de voir s'accomplir l'oeuvre de justice et l'on pense qu'il est peu probable que l'autorité suprême intervienne en faveur de la criminelle, malgré une requête déjà soumise au ministère de la justice par le défenseur de la condamnée et malgré celle qui fait l'objet des sollicitudes de M. Bickerdike.

MORT D'UN CONDISCIPLE DE SIR WILFRID

BROCKVILLE, Ont., 15.—M. G. R. Murray, qui est considéré être le plus ancien artiste-photographe de la localité puisqu'il a exercé son art depuis cinquante ans consécutifs, est décédé ce matin, après une courte maladie, à l'âge de 84 ans. Il fut compagnon de classe de Sir Wilfrid Laurier.

"DANDERINE"

Arrête la chûte des cheveux, en double la beauté.

Quelques cents achètent "Danderine". Après une application de "Danderine", vous ne pourrez trouvez un cheveu tombé ou des pellicules, en outre, chaque cheveu manifeste une vie nouvelle, vigueur, beauté, plus de couleur et plus d'épaisseur

LES PERSPECTIVES DE LA RECOLTE DANS L'OUEST

(Presse Associée Canadienne)

TORONTO, 19 — Il appert des rapports sur les moisson dans les provinces de l'ouest compilés pour la semaine qui s'est terminée le 10 juillet que les conditions continuent à être favorables, à l'exception d'une vingtaine de localités qui se plaignent du manque de pluie. La situation est d'autant plus rassurante que depuis cette époque, des orages régionaux, et en certains cas, de fortes chutes de pluie, sont tombés dans les secteurs qui souffraient le plus de ce manque d'humidité.

TROIS TREMBLEMENTS DE TERRE JETTENT LA TERREUR A LOS ANGELES

La foule surexcitée évacue en hâte les établissements industriels, ce qui donne lieu à un tohu-bohu indescriptible.

PLUSIEURS BLESSES

(Presse Associée Canadienne)

LOS ANGELES, 17— Trois violents tremblements de terre, dont le premier a eu lieu à 10 hrs 10 du matin, le second à 1 hr 27 et le 3ème à 1hr 29 de l'après-midi, ont jeté la terreur dans l'agglomération de Los Angeles et ses faubourgs, hier, et causé des dégats insignifiants à quelques immeubles. Plusieurs hommes, femmes et enfants ont été blessés durant le tohu bohu qui a suivi ces commotions sismiques.

La secousse du matin a descellé le mortier des murs de brique et le plâtre des murailles et des caves résidentielles. En outre, quatre personnes ont dû être transportées à l'hôpital pour y être pansées et la majorité de la population a été littéralement terrorisée. La commotion de 1 hr 27 a été suivie à si brève échéance de la 3ème et dernière secousse qu'il est difficile d'établir une distinction entre les dommages causés par l'une ou par l'autre.

L'activité industrielle a été généralement suspendue partout après la troisième secousse et les rues regorgeaient encore de rassemblements diffus une demi-heure après que tout fût rentré dans l'ordre, la foule redoutant de reprendre le travail ou étant animée de la curiosité de se renseigner sur l'étendue des dommages.

Le retable d'une toiture s'est détaché à l'intersection des rues Market et Main et a heurté dans sa chute un avertisseur à incendie dont le mécanisme s'est déclanché. La brigade des pompiers répondit à cette alerte, ce qui donna lieu à la mise en circulation de rumeurs alarmantes de par les rues qui incitèrent certaines personnes à mander des ambulances, qui firent à leur tour promptement leur apparition sur les lieux.

Les fissures qui se sont ouvertes sur les façades et les murailles de certains édifices n'ont été signalés qu'après le second et le 3ème tremblements de terres. Les hôpitaux des magasins à rayons se sont ouverts en un rien de temps d'une multitude d'acheteuses à demi évanouies ou atteintes d'attaquese nerveuses.

WASHINGTON, 17 — La première secousse sismiques signalée à Los Angeles a été enregistrée par le sismographe de l'université de Georgetown, dont l'aiguille a été affolée durant quarante minutes. La première commotion a été perçue à 12 hrs 20 et s'est prolongée jusqu'à 1 heure. Le tremblement de terre a atteint son apogée entre 12 hrs 30 et 12 hrs 34. Les observateurs avaient calculé que la commotion s'était produite à une distance de 2,300 milles de Washington.

Les seconde et troisième secousses sismiques de Los Angeles n'ont pas été enregistrées à l'observatoire.

DES FERMIERS SE PIQUENT ENTRE EUX

Ce que l'on peut appeler un drame du terroir s'est déroulé hier matin de bonne heure sur le chemin de St-Constant. La victime est un cultivateur du nom de Jacob St-James dit Beauvais, de cet endroit.

Vers 4 heures du matin, dit-on, St-James se rendait à sa ferme lorsqu'il rencontra deux autres fermiers avec lesquels, paraît-il, il n'était pas en bons termes. Une vive querelle aurait éclaté entre les trois fermiers et à un moment donné St-James aurait été assailli brutalement et battu à coups de poings et à coups de pieds, voire même à coups de bâton, le malheureux cultivateur s'affaissa sur le sol, nous dit-on. Ayant recouvert l'usage de ses sens un peu plus tard il réussit à se trainer jusque chez lui. Un médecin fut mandé en toute hâte. Craignant que des complications ne se produisent, il conseilla au fermier de se faire soigner à l'hôpital Notre-Dame de cette ville. St-James s'est rendu aussitôt à Montréal et il a été pansé à l'institution précitée après quoi il a pu quitter les lieux.

On dit qu'il s'agit des suites d'une querelle à propos d'une terre.

"JE SUIS LE TZAR," DIT-IL

LONDRES, 16. — Le gouvernement soviétiste russe offre une récompense de 2,000,000 de roubles pour la tête d'un homme qui prétend être le tzar Nicolas II, selon l'information reçue par l'agence de correspondance juive.

Les nouvelles disent que le prétendant, qui se trouve en Sibérie, s'est attaché une longue suite de gens. En racontant son évasion des mains des Bolchéviki, cet homme affirme que ce fut un domestique personnifiant le tzar qui fut tué à Yékaterinburg où il est reconnu que le tzar et sa famille ont été exécuté.

ZAM-BUK

est le meilleur remède connu contre le hâle, les éruptions dues à la chaleur, l'eczéma, les pieds endoloris, les piqûres et les ampoules. Un aliment pour la peau.

Chez tous les pharmaciens et marchands—50c.

L'Infirmière lui CONSEILLA de lui donner de

L'EMULSION OLIVEINE

Le grand rénovateur de la santé.

South Brookfield, comté de Queens, N.E., oct. 1919.

"Notre petite fille était très malade de l'estomac. On nous recommanda de lui faire prendre divers aliments. Aucun ne donna les résultats attendus, jusqu'au jour où une infirmière me conseilla de lui donner l'ÉMULSION OLIVEINE. Elle est maintenant devenue un gros bébé en bonne santé et je ne voudrais pas manquer de cette préparation. Pour le rhume et la toux, comme rénovateur de la santé, c'est ce qu'on peut se procurer de meilleur. Nous avons recommandé l'ÉMULSION OLIVEINE à un certain nombre de personnes qui souffraient de suites de la grippe espagnole. Elles en ont pris et s'en sont très bien trouvées." (Le nom sur demande.)

L'ÉMULSION OLIVEINE est plus qu'un remède idéal pour le rhume, plus qu'une préparation qui facilite et accélère la guérison de mauvais rhumes et des toux profondes. C'est un rénovateur du corps—il donne la force au faible—il tonifie et donne de la vigueur à tout l'organisme. Il est agréable à prendre et il est facilement assimilé par l'estomac le plus délicat. En vente partout.

Préparée par J.F.

Frasier, Thornton & Co. Limited, Cookshire, P. Q.

Relève les Forces, Active la Convalescence

Jeunes mères, qui venez de subir les épreuves de la maternité, n'oubliez pas que vous êtes encore des convalescentes, ne présumez pas trop de vos forces, redoublez de prudence car votre condition est grave et il vous faut faire tout ce qui est humainement possible, afin de reprendre vos forces, de hâter votre convalescence. Employez le

Vin St-Michel

Ce vin délicieux est riche en ces éléments essentiels à la restauration, au renouvellement, à l'enrichissement du sang. Ses effets sont saisissants; ils se manifestent dès le premier jour de son emploi, c'est pour cela que des médecins le recommandent à tous ceux qui sont anémiques, faibles, nerveux, ainsi qu'aux invalides et aux convalescents.

EN VENTE PARTOUT

BOIVIN, WILSON & CIE, Limitée, (Seuls Agents), 468 rue St-Paul Ouest, Montréal.

La Patrie

UN PROGRAMME

Malgré que beaucoup semblent avoir été pleinement satisfaits d'entendre l'hon. M. Taschereau déclarer, en devenant premier-ministre, qu'il marcherait sur les traces de sir Lomer Gouin, nous ne doutons pas que tous ceux qui ont à cœur l'avancement de notre province attendront avec un vif intérêt le programme qu'il a promis d'annoncer le 27 courant, au banquet que lui offriront nos concitoyens de Québec.

Il n'y a eu, dans toute la province, qu'une voix pour louer le travail accompli par sir Lomer Gouin pendant ses quinze années d'administration. Mais il ne s'ensuit pas que M. Gouin a tout fait et qu'après son départ il ne reste à ses successeurs qu'à se croiser les bras. Pour marcher dans la voie du progrès, il faut une impulsion constante et sans cesse renouvelée. Il est faux que le mieux soit l'ennemi du bien. A quelque succès que l'on atteigne, la vraie sagesse commande de toujours tendre à mieux. Dans le développement d'un pays particulièrement, si l'on ne visait sans cesse à avancer, le progrès ne serait que peu de temps nul, pour devenir aussitôt rétrograde.

Tout n'a pas été accompli. Notre province ne continuera pas d'avancer indéfiniment par la force de l'impulsion que lui a imprimée sir Lomer Gouin.

Il reste des progrès entrevus que nous devons réaliser. Il en reste d'autres à parfaire. Dans le domaine de l'instruction publique, par exemple, il faut améliorer la fréquentation, perfectionner le programme de l'école primaire et les méthodes d'enseignement, de façon à abréger la période de scolarité tout en la rendant plus féconde. Dans l'agriculture, le remède est encore à trouver à la dépopulation des campagnes. En ce qui concerne la colonisation, un plan a été tracé dont l'exécution est à peine ébauchée, et dont les fruits seront proportionnés à l'effort éclairé que l'on appliquera à les produire. L'hygiène publique, le taux effarant de la mortalité infantile, les ravages causés par la tuberculose, sont des champs d'action à peine explorés et qui sollicitent l'initiative clairvoyante du nouveau premier-ministre. Puis il y aurait un travail utile à faire pour diriger dans nôtre province un fort courant d'immigration qui, tout en aidant au développement de notre domaine et en fournissant à l'agriculture les bras qui lui manquent, accroîtrait notre influence dans le Dominion.

De sorte que l'hon. M. Taschereau ne vient pas d'être mis en possession d'une sinécure. La tâche qui est devant lui est d'autant plus vaste et difficile qu'un puissant élan a déjà été donné, et que le progrès n'est sensible dans tous les domaines que lorsqu'il se manifeste à une vitesse accélérée.

Il est réconfortant de voir que l'hon. M. Taschereau envisage la situation sous cet aspect, puisqu'il annonce un programme qui définira avec précision les objectifs vers lesquels tendront désormais les efforts du nouveau ministère. Après le chemin que nous nous félicitons d'avoir parcouru, ce programme sera l'itinéraire de la prochaine étape.

Le nouveau premier-ministre a de la largeur de vue. Aux esponsabilités qui pèsent sur lui il est préparé par un long entrainement. C'est un laborieux et un tenace. Il peut bien tracer un programme hardi et compter que toute la povince lui fera confiance pour le mettre en oeuvre.

NOTRE PLACE DANS LA LIGUE DES NATIONS

Les cercles officiels de Londres, annonce-t-on dans une dépêche de la presse associée, s'inquiètent de savoir de quelle manière le Canada et les autres Dominions exerceront leurs prérogatives comme membres de la Ligue des nations. En ce qui nous concerne, le Canada agira-t-il par l'intermédiaire du gouvernement du Royaume-Uni, ou cherchera-t-il à exercer une action indépendante, à l'égal des puissances souveraines ?

La question est fort intéressante, et on assure qu'il est nécessaire de la résoudre avant la prochaine Conférence impériale, puisque celle-ci ne doit avoir lieu qu'en 1921, tandis que la première réunion de la Ligue des nations est convoquée pour l'automne prochain.

Sir James Allen, qui a été nommé récemment commissaire de la Nouvelle-Zélande à Londres, a déclaré que la Nouvelle-Zélande serait en faveur de faire passer par l'entremise du gouvernement impérial toutes ses transactions avec la Ligue. De son côté, le colonel Amery, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, aurait exprimé l'avis qu'il est désirable que les Dominions et le gouvernement central de l'Empire exercent une action concertée dans leurs rapports avec la Ligue.

Sir James Allen insiste sur le fait que, si le gouvernement de Londres et les gouvernements coloniaux agissent indépendamment, ils s'exposent à prendre inopinément des attitudes divergentes ou même contradictoires, ce qui serait une faiblesse pour l'Empire et pourrait engendrer de graves malentendus, lesquels pourraient éventuellement fournir un prétexte à des mouvements séparatistes.

L'argument a du poids, tout au moins au point de vue impérialiste. Au point de vue des ambitions coloniales, il n'a toutefois pas beaucoup de valeur.

Le Canada est entré dans la Ligue des nations croyant par là accomplir un vaste pas vers son émancipation. Sans songer à rompre les liens qui l'attachent à l'Angleterre, le Canada aspire à devenir dans toute l'acception du terme une nation. Depuis vingt ans avant la guerre, les avis, dans le Dominion, étaient déjà partagés sur le point de savoir si le Canada était, ou s'il n'était pas encore tout à fait une nation. Notre entrée dans la Société fondée sur les persistantes instances du président des Etats-Unis nous a paru dans le temps décider la controverse : admis dans la Ligue des nations, nous devions ipso facto être reconnus comme nation.

La question que posent sir James Allen et le sous-secrétaire colonial nous replonge cependant dans l'incertitude. Nous ne pouvons pas entretenir l'illusion que nous avons rang de nation si nous sommes astreints à prendre en toutes choses nos instructions à Londres. Par suite si nous renonçons à l'action indépendante dans les affaires de la Ligue, c'est pour nous la complète déchéance, et nous redevenons Gros-Jean comme devant.

D'autre part, on conçoit que l'Angleterre a usé de son influence pour faire admettre les Dominions dans la Ligue dans l'espoir qu'ils y contribueraient au prestige de l'Empire. Nous trouvons par suite naturel qu'elle s'inquiète maintenant du "modus operandi".

Pour nous amener à sa manière de voir, l'Angleterre pourrait bien tenter des moyens de persuasion sur nos gouvernants, ceux actuels s'étant dans le passé montrés particulièrement sensibles aux suggestions de Londres — témoin les navires de guerre dont ils ont accepté l'offrande. Mais nous croyons que le peuple du Canada ne se laissera pas facilement convaincre, et d'autant moins qu'il sait que l'Angleterre est trop sage pour peser outre mesure sur sa décision.

Rien ne s'opposera à ce que le gouvernement du Royaume-Uni et le gouvernement d'Ottawa se concertent sur les questions relevant de la Ligue, mais nous sommes convaincu que le peuple canadien, s'il est consulté en la matière, tiendra à conserver intégralement toute la mesure d'indépendance que lui confère son titre de membre de la Société des nations. Vraisemblablement, cela n'empêchera pas le Canada d'agir en toute occasion en parfaite harmonie avec le gouvernement impérial ; mais il ne voudra agir que de sa propre impulsion, et, sur ce point, comme en ce qui concerne la jouissance de son autonomie, le gouvernement impérial se trouvera probablement mieux de lui faire confiance.

AU MANITOBA

La question des écoles séparées ne manquera pas de causer des ennuis au gouvernement. Déjà le "Free Press" de Winnipeg, qui a soutenu M. Norris et ses collègues dans toute leur campagne contre le français et les écoles catholiques, pousse les hauts cris. Au moins quinze des nouveaux députés élus dans des comtés habités par des gens de langue étrangère veulent que l'allemand ou leur idiome soient enseignés à l'école aussi bien que l'anglais. Les ouvriers et les fermiers, exempts de fanatisme, voteront sans doute pour donner liberté entière aux diverses nationalités qui habitent le Manitoba. De sorte qu'il y a raison d'espérer que bientôt les Canadiens-français, avec l'appui des hommes qui aiment la liberté, verront leurs droits reconnus. Le français reprendra sa place à l'école. Le règne des esprits étroits et des fanatiques n'a-t-il pas duré trop longtemps en ce pays que la France a découvert et colonisé et qui a le bonheur de posséder les libres institutions de la Grande-Bretagne ?

ELECTIONS PARTIELLES

On s'attend que le gouvernement prendra prochainement ses dispositions au sujet des élections partielles. L'entrée de M. McCurdy et de M. Wigmore dans le ministère entraine la nécessité de deux élections, dans Colchester, Nouvelle-Ecosse, et St-Jean, N.-B. Comme nous le disions ces jours derniers, il existe deux autres vacances, Elgin Est et Peterboro Ouest, dans Ontario. D'autre part, en acceptant la position de bibliothécaire du parlement, l'hon. M. Burrell a rendu vacant son siège aux Communes, et il est aussi probable que sir Herbert Ames, qui a accepté la position de directeur financier de la Ligue des Nations, donnera bientôt sa démission comme député de la division St-Antoine de Montréal. De sorte que nous avons la perspective de six élections partielles.

LES PARTIS SONT MORTS ?

L'hon. M. Spinney, ministre sans portefeuille dans le gouvernement Meighen, vient d'exprimer à Ottawa, l'avis que ce serait une calamité de plonger en ce moment le pays dans une élection générale, parce qu'il croit que, par suite du malaise existant dans le Dominion aucun gouvernement stable ne pourrait à l'heure présente être fondé par le scrutin populaire.

M. Spinney dit qu'il croit vraiment que les vieux partis politiques sont morts.

NOTES

Les élections

Le "Journal" d'Ottawa veut bien donner tout le temps voulu au gouvernement Meighen pour se mettre en train ; mais il ne voit pas comment les élections pourraient être retardées plus tard que l'an prochain, dès que la nouvelle redistribution de la carte électorale sera faite. En attendant, le confrère espère que les ministres tiendront le peuple au courant de ce qu'ils se proposent de faire. En d'autres termes, il demande au premier ministre et à ses collègues de faire des assemblées publiques dans toutes les provinces.

—:o:—

La Justice humaine !

Le "Standard" de Kingston n'a guère beaucoup d'admiration pour la justice humaine. Il exhale son affliction dans une longue colonne où le nom de la femme Gagnon, qui vient de donner le jour à deux jumeaux à la prison de Québec, est mentionné.

Quel mal ont commis ces petits êtres humains pour naître dans un cachot et d'une mère condamnée à mort? Ces enfants porteront toute leur vie la tache de leur origine. Le confrère aurait voulu que la société humaine permit à la femme Garnon de faire ses couches ailleurs qu'en prison.

—:o:—

Il se battrait.

La presse canadienne annonce que les libéraux feront de l'opposition aux nouveaux ministres du cabinet Meighen. Il n'était pas facile de s'attendre à autre chose. A la dernière session, l'hon. M. King et ses partisans ont sommé à maintes reprises le gouvernement unioniste d'en appeler au peuple, parce qu'il ne possédait plus la confiance des électeurs. Les élections partielles qui auront lieu dans la Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick, à la Colombie Anglaise dans Ontario, etc., fournissent aux libéraux une occasion excellente de démontrer qu'ils interprètent fidèlement la volonté poulaire.

—:o:—

Elle non plus . . .

La "Gazette" dit que s'il n'y a pas de députés conservateurs canadiens-français à Ottawa, ce n'est pas la faute du nouveau premier ministre. Le confrère prétend-il que l'odieux de cette pénible situation retombe sur la province de Québec seulement ? Depuis plusieurs années, l'on dirait que les hommes publics se sont donné la main pour blesser les meilleurs sentiments de notre bonne population. Depuis la guerre, que de choses abominables n'a-t-on pas écrites ou dites sur le compte des Canadiens-français ? Et l'on est surpris qu'ils aient fait bloc ! La situation actuelle est assurément déplorable et il est à souhaiter dans l'intérêt de tous les habitants du pays, qu'une meilleure entente entre les races s'établisse dans le domaine politique comme toute autre branche de l'activité humaine! Mais il ne faut pas songer que Québec fasse plus que la moitié du chemin. Aux politiciens à lui tendre la main et à lui faire confiance.

—:o:—

Députés Manitobains

Les députés canadiens-français à la législature du Manitoba sont : Carillon, M. Maurice Duprez; Iberville, M. A. R. Boivin; Lavérendrye, M. . A. Talbot; Ste-Rose, M. Joseph Hamelin; St-Boniface, M. Joseph Bernier. L'absence de M. Préfontaine, qui a pris une part importante à la dernière session, sera regrettée. Nos compatriotes trouveront en l'hon. M. Bernier un leader éloquent et avisé. S'ils savent s'unir et rester indépendants et se donner la main, ils exerceront dans la nouvelle législature une influence considérable. M. Bernier n'aura d'égal comme orateur à la prochaine session. Il déclare dans le "Manitoba" qu'il gardera son indépendance et qu'il travaillera à la fondation d'un parti constitutionnel.

BREFS COMMENTAIRES

Il n'y a qu'une manière de faire entendre raison aux Allemands, et c'est la manière forte.

—:o:—

Comme l'élection générale, les élections partielles seront différées jusqu'à la dernière heure.

—:o:—

L'Allemagne, dit-on, est mécontente de Lloyd George. Elle est bien exigeante.

—:o:—

En ce mois de juillet 1920, on n'a pas besoin d'aller au bord de la mer pour avoir frais.

—:o:—

Le prince Joachim, ayant manqué l'occasion plus belle de s'illustrer, a au moins trouvé cette porte pour atteindre à la notoriété.

—:o:—

Quand elle aura détruit le fourneau dans lequel Landru a brûlé ses douze fiancées, la justice ne sera pas encore satisfaite.

—:o:—

La franchise postale sera désormais retirée aux législatures, qui contribueront ainsi indirectement au paiement de l'indemnité de quatre mille.

—:o:—

Au restaurant:

...—Soixante-quinze cents pour une cervelle sautée ! Avant longtemps, je vais en être réduit à faire sauter la mienne.

—:o:—

Un homme s'est jeté dans la rivière Niagara, puis, avant d'être entraîné, il a fait des efforts désespérés pour regagner le rivage. L'eau était sans doute plus froide qu'il n'avait pensé.

—:o:—

L'hon. M. Spinney, le nouveau ministre, affirme que les vieux partis politiques sont morts. Par prudence, toutefois, le gouvernement laisse refroidir leur dépouille avant d'ordonner une élection générale.

A TRAVERS LA PRESSE

L'HON. M. PERRON

("L'Evènement")

L'entrée de M. Perron dans le cabinet indique dans quel sens le gouvernement provincial entend évoluer dans ce guépier. Ancien associé de feu M. Préfontaine, qui fut longtemps l'idole de Montréal, grand avocat des corporations, et organisateur d'élections à la moderne, M. Perron devrait pouvoir aider au cabinet à régler convenablement la question complexe qui agite les électeurs de la métropole.

—:o:—

LA MINORITE ANGLAISE

(Le "Canada")

Si les groupes de fanatisme qui se trouvent dans certaines parties des autres provinces pouvaient constater de leurs yeux et par leur propre expérience les rapports parfaits qui existent entre les deux races dans la province de Québec, ils y entreverraient certainement la solution de toutes nos difficultés nationales.

Il serait injuste d'ailleurs de ne pas reconnaître que dans les provinces maritimes la même bonne entente existe, ce qui prouve qu'elle est parfaitement possible et que ce n'est pas un leurre que de l'espérer pour le Dominion tout entier.

En reconnaissant à chaque élément de notre population le droit entier à l'usage de sa langue, de ses écoles et de tous ses droits on respecte l'esprit du pacte de la confédération.

INAUGURATION DU PALAIS LEGISLATIF DE WINNIPEG, MAN.

(Spécial à la PATRIE)

WINNIPEG, Man., 16.—L'inauguration des nouveaux édifices du Parlement ont été inaugurés en grande pompe, hier après-midi, à 3 heures, par le lieutenant-gouverneur, Sir James Aikens. Le premier ministre Norris a autorisé ensuite les citoyens à visiter librement l'édifice durant le reste de la journée. La province de Winnipeg commémorait en ce jour le 50ème anniversaire de son avènement.

NOUVEAU COMMISSAIRE D'ECOLES

(Spécial à la PATRIE)

ST-JACQUES LE MINEUR, 15 — M. Dosithée Deneault, ancien maire de St-Jacques le Mineur, vient d'être élu commissaire d'écoles, en remplacement de M. Ernest Derome, dont le terme d'office est expiré.

M. l'abbé Charles Décary, curé de St-Jacques le Mineur, et commissaire d'écoles, a été réélu président de la Commission scolaire à sa dernière séance.

UN CAUCUS DES LIBERAUX

Toute la députation libérale du district de Montréal y assistera.

DES RESOLUTIONS

Les membres libéraux de l'assemblée législative des divisions du district de Montréal, tiendront une conférence aux bureaux du gouvernement, rue Notre-Dame le 23 courant. La date en avait été fixée au 27, mais comme ce jour-là, il doit y avoir un banquet offert à l'hon. L. A. Taschereau, premier ministre et que la plupart des députés désirent y assister, on a changé la date au 23 juillet. Toute la députation du district de Montréal a accepté l'invitation d'assister à ce "caucus". Il y a 39 députés dans le district, non compris les ministres qui n'ont pas reçu d'invitation. Les organisateurs de cette réunion ne prétendent pas que tous les députés sont dissatisfaits, car plusieurs d'entre eux n'ont pas été mis au courant de certains faits qui se rapportent au district de Montréal, mais le but de la réunion, paraît-il, est de tirer la chose au clair. A la dernière réunion, quelques jours avant la dernière session de la législature il y avait trente-deux membres présents; on s'attend à ce qu'il y en ait autant à celle-ci. Les membres du conseil législatif n'y prendront pas part. Les organisateurs de ce "caucus" ont laissé clairement à entendre qu'il ne s'agit pas de protester contre la nomination de l'hon. Taschereau comme premier ministre; au contraire, les suggestions qui seront faites seront de nature à lui aider en facilitant sa tâche, si toutefois, on en vient à une entente. Il est question de trois résolutions qui seront soumises à l'approbation de l'assemblée et les intéressés entretiennent l'espoir qu'elles seront adoptées. L'une d'elles demande qu'un autre ministre avec portefeuille, soit choisi dans la délégation de Montréal, pour faire partie du cabinet. Une autre exprime des craintes provenant des événements récents à Québec. Le teneur de la troisième résolution est problématique et conjectural. Comme il n'y a rien de positif et de défini dans les délibérations d'un caucus politique tout participant peut présenter à son gré des opinions quelconques sur le motif des résolutions.

LA POLITIQUE CHOME DANS LA CAPITALE

OTTAWA, 16 — La situation politique a repris son état normal. Chaque jour il y a séance du conseil en attendant que les ministres prennent leurs vacances. On s'attend à ce que les élections partielles soient tenues dans cinq à six semaines. Les vacances à remplir, tel que déjà annoncé, sont dans Yale, C.B., Peterborough, St-John, Elgin Est et dans Colchester. Le colonel Biggar et M. Jules Castonguay respectivement directeur et sous directeur des élections générales ont commencé leurs préparatifs. Il est nécessaire de changer tous les documents "électoraux" afin de se conformer aux exigences de la franchise électorale adoptée à la dernière session. Ceux qui croyaient à des élections générales sous peu ont changé d'opinion. On ne s'attend pas à un appel au peuple avant un an ou deux. La véritable force des partis ne sera connue qu'à la prochaine session alors que l'on discutera la question du tarif.

L'HON. M. PERREAULT DANS LA GASPESIE

QUEBEC, 20. — L'hon. M. Perreault, ministre des mines et des pêcheries, fait une tournée dans les districts de Gaspé et Bonaventure. Il est accompagné de MM. Lemieux et Bugeaud, conseillers législatifs. Hier soir, le ministre a parlé à Percé, où on lui a fait une réception enthousiaste. Il traite dans sa tournée de l'amélioration des routes et du développement des pêcheries.

OTTAWA, 20.—On ne croit pas que les élections partielles aient lieu avant le mois de septembre. L'hon. Arthur Meighen partira dans quelques jours pour St. Marys, Ont., sa ville natale, où les citoyens lui donneront une réception non politique. Ensuite le premier ministre visitera ses électeurs de Portage la Prairie.

L'HON. M. TASCHEREAU DE RETOUR DANS LA CAPITALE

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 20.—L'hon. Alexandre Taschereau, premier ministre de la province, est de retour de Montréal, depuis ce matin. Il était à son bureau du parlement, où rencontré par un de nos rédacteurs, l'hon. premier ministre dit qu'il n'avait rien de bien nouveau à annoncer, si ce n'est qu'à Montréal, hier, il a eu une entrevue avec l'hon. M. Doherty, ministre de la Justice dans le gouvernement fédéral, au sujet des changements qui sont sur le point d'être faits concernant les juges de la cour d'Appel.

L'hon. M. Taschereau nous a déclaré qu'en vertu de l'entente qui a été faite et se basant sur la nouvelle loi qui a été passée à la dernière session, il est probable que les changements prendront effet à la fin du mois courant.

La proclamation sera probablement lancée vers la fin de la semaine prochaine, décrétant la nouvelle loi.

En vertu de ces changements à la cour d'Appel aura six juges de plus, c'est-à-dire qu'elle se composera de douze juges.

Au nombre des juges additionnels, il y en aura 2 de Québec et 4 de Montréal.

Comme on le sait, cette nouvelle loi qui augmente le nombre de juges de la cour d'appel, pourvoit aussi à l'abolition de la cour de revision qui sera chose du passé à la fin du mois, dès que le nouvelle législation sera mise en force.

IL Y AURA LUTTE DANS ELGIN-EST

OTTAWA, 20. — Bien que la date des élections ne soit pas encore fixée, il est admis que le gouvernement aura un candidat dans Elgin-Est. Les Fermiers Unis y ont désigné leur homme. Ils sont prêts à faire une campagne active.

On croit qu'une élection de ce genre manifesterait mieux la volonté populaire que l'élection nécessitée par la nomination de deux nouveaux ministres.

Un candidat sera choisi dans Elgin-est et les ministériels feront une véritable lutte.

PETERBORO, 30. — Dans un discours aux électeurs de Peterboro ouest, M. J. H. Burnham, ex-député au parlement fédéral, qui a démissionné récemment, a annoncé son intention de briguer de nouveau les suffrages.

Son programme ne contient qu'un seul article: tenue immédiate des élections générales.

ON FERA UNE SELECTION DES IMMIGRANTS

L'hon. M. Calder partira pour l'Europe à cet effet.

AGENCES

OTTAWA, 18. — M. J. A. Calder, ministre de l'immigration, et de la colonisation, partira sous peu pour l'Angleterre dans le but de réorganiser les agences d'immigration en Europe. Hors l'arrivée de soldats impériaux pour s'établir sur la terre et de colons, très peu d'immigrants depuis le commencement de la guerre ont abordé en Canada. On a jugé que la propagande en faveur de l'immigration durent les six dernières années étaient inutile: l'Angleterre avait besoin de tous ses hommes et depuis l'armistice le gouvernement canadien a eu beaucoup à faire avec la démobilisation des soldats canadiens. Récemment on a soumis l'immigration à des règlements sévères. Plus d'indigents ni d'ignorants en ce pays qui n'est pas un refuge. Les nouveaux colons devront posséder une certaine somme d'argent et être assurés d'avoir une position en arrivant.

Le département de l'immigration dirigera ses efforts vers la selection des immigrants. On présume qu'il se trouve beucoup de personnes dont les revenus modérés ne permettent pas de vivre en Angleterre et qui pourront faire face aux conditions du pays. M. Calder fera une enquête sur la question de l'immigration en Europe et en reorganisera les agences outre-mer.

IL Y AURAIT LUTTE DANS CES COMTES

POUR METTRE A L'EPREUVE LE PROGRAMME DU NOUVEAU PARTI MINISTERIEL.

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 20. — L'hon. Arthur Meighen préside aujourd'hui une séance du conseil. A l'avenir, pendant la saison des vacances il y aura deux séances du conseil par semaine, le mardi et le vendredi. L'hon. R. W. Wigmore, ministre des douanes, partira demain pour St-Jean, N.B., où il assistera à une fête que lui ont préparée les citoyens de cette ville. On croit que le nouveau ministre sera réélu par acclamation. Cependant quelques libéraux voudraient faire la lutte dans tous les comtés vacants afin de mettre à l'épreuve le nouveau programme politique du parti ministériel. Sir G. Foster partira aujourd'hui pour un voyage sur le St-Laurent et Sir James Lougheed pour Vancouver. L'hon. M. Doherty est revenu en ville après une absence de quelques jours et l'hon. M. Blondin est attendu jeudi.

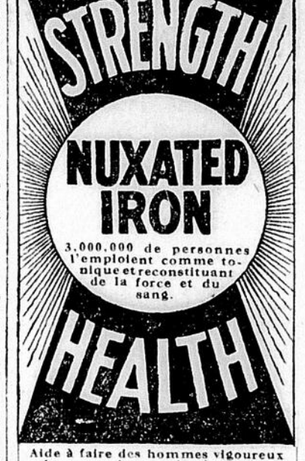

Aide à faire des hommes vigoureux robustes et beaux, des femmes en santé, le Fer Nuxaté est vendu par tous les pharmaciens.

Pourquoi tous les Fords sont-ils munis des Bougies d'Allumage de confiance

Champion

Tous ceux qui possèdent un Ford trouveront la réponse à cette question dans leur livre d'instructions qui dit:-

"Les bougies d'allumage dont les moteurs Ford sont munis au départ de l'usine, sont celles qui sont les mieux adaptées à leur besoins."

Depuis 1911 les Fords ont été, et sont encore, munis de "Champions"

Les personnes qui possèdent d'autres marques d'automobiles trouveront une bougie d'allumage "Champion" qui leur rendra le même excellent service que celui qui a fait la réputation des Fords.

Vous pouvez absolument compter sur les Bougies d'Allumage "Champion" dans toutes les situations critiques auxquelles votre moteur lui-même aura la force de résister. Vous trouverez le nom "Champion" sur l'insulateur aussi bien que sur la boite.

Champion "X"
A-15, ½-pouce
Prix 90c.
Adoptée par la Ford Motor Co. depuis 1911

En vente chez tous les marchands d'accessoires d'automobiles

Champion Spark Plug Co. of Canada, Limited
Windsor, Ontario

La plus grande usine du Canada exclusivement consacrée à la fabrication de bougies d'allumage

104

COQUELINETTE—Le comble du scrupule. **Par Chas. McManus**

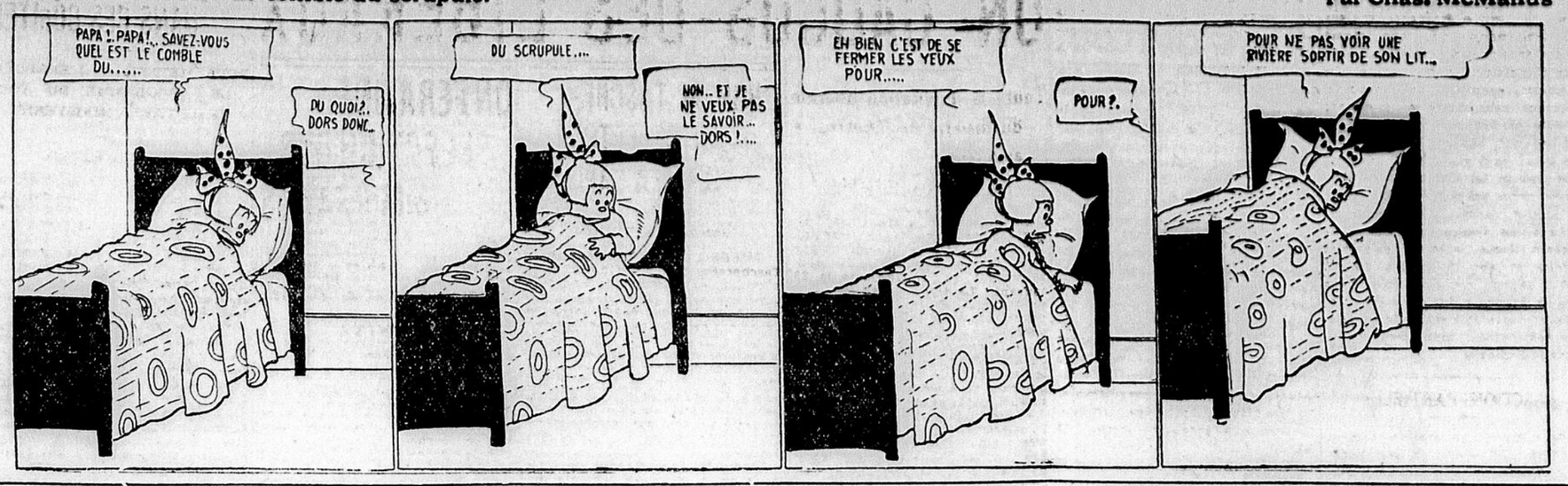

GRAND'MERE

GRAND-MERE, 16 — S'il faut en croire le "Digesteur", organe de la Cie Laurentide, en notre ville, la Commission qui avait été chargée d'enquêter sur la situation du marché (groceries, etc.) à Grand'Mère ne recommande pas l'établissement d'une épicerie par la compagnie. Selon les rapports très détaillés et bien équilibrés de ces investigateurs nommés par la Cie Laurentide nos épiciers n'auraient pas fait de profits exhorbitants et se seraient contentés d'un bénéfice raisonnable.

—On est actuellement, paraît-il, à faire d'importantes améliorations à cette partie de la route Grand'Mère - Trois-Rivières appelée côte Beaupré. C'est une amélioration qui s'imposait depuis longtemps.

—Il paraît décidé que cette route projetée entre Grandes Piles et Rivière du Rat, et l'an prochain on la continuera jusqu'à La Tuque.

—Les chimistes de l'American Institute qui devaient faire la visite de nos usines vendredi dernier et qui étaient attendus par nos directeurs de la Cie Laurentide n'ont pu se rendre à Grand'Mère. Le comité de réception qui avait été formé pour la réception de ces messieurs en a été quitte pour un peu de trouble.

—M. L. A. Nix, du département Forestier, de la Cie Laurentide, est actuellement en voyage d'exploration et d'études pour le compte de cette dite compagnie dans les forêts de la Baie d'Hudson. M. Nix sera à peu près 6 semaines en voyage.

—Le jour de la Confédération et le 9 juillet dernier notre fanfare nous a donné de beaux concerts qui ont été fort goûtés par tous les amateurs de belle musique.

—On nous apprend aussi que notre fanfare a été engagée pour jouer lors de l'exposition des Trois-Rivières et se fera entendre le jeudi 24 août prochain dans la cité de Laviolette.

—Il y a tous les jours de nombreuses adhésions pour l'Ecole Ménagère de notre ville. Il devrait cependant y en avoir plus, si toutes nos demoiselles comprenaient l'avantage qu'ils en retireraient en suivant ces cours.

—Les Zouaves de la ville de Grand'Mère ont assisté à la grande convention des Zouaves de l'Est du Canada tenue à Ottawa, dimanche dernier. Ils nous sont revenus enchantés de leur voyage.

De Grand'Mère à Ottawa ils ont fait le trajet par train spécial sur le Canadien National en compagnie des Zouaves de La Tuque et de Québec. Les Zouaves de La Tuque nous ont fait l'honneur d'une courte visite à leur retour d'Ottawa.

—Les membres de la Garde d'Honneur de Grand'Mère au nombre d'une soixantaine, accompagnés de 50 cadets du collège et de la fanfare des Cadets ont assisté dimanche dernier, à la célébration du cinquantenaire de la Cadre Champlain, à Québec. Nos membres de la Garde d'Honneur ainsi que les Cadets se sont aussi rendus en corps à Ste-Anne de Beaupré et à Montmorency.

—A la suite des démarches commencées en décembre 1918 pour obtenir un trophée de guerre pour Grand'Mère, on nous annonce l'arrivée prochaine d'un canon allemand de 77 milimètres qui sera placé dans le parc de la basse ville, en souvenir de la lutte héroïque de nos gars sur les champs de bataille d'outre-mer. Ce canon fut capturé par le 13e bataillon des Canadian Royal Highlanders, de Montréal, dans lequel nos amis Jack Greer, H. P. Babin et plusieurs autres de nos concitoyens ont servi. On croit qu'il fut pris à la Somme.

—Dans les comptes municipaux acceptés par nos édiles du conseil lors de la dernière séance, on en trouve un au montant de 54 centins dû à la Cie Laurentide. Nous croyons que si la municipalité se trouvait dans l'impossibilité de rencontrer ce montant... dû à la compagnie... cette même compagnie pourra quand même continuer ses affaires sans en être... sérieusement affectée ! ! !

—On a passé lors d'une des dernières séances de notre conseil municipal un règlement des plus importants au sujet de l'éclairage et la distribution de l'énergie électrique en notre ville.

—M. J. M. E. Marcotte a commencé ces jours derniers la construction de son magasin voisin de l'édifice Colin. Cet édifice sera l'un des plus beaux de Grand'Mère, nous apprend-on.

—Une augmentation très substantielle vient d'être accordée par la Cie Laurentide à tous ses employés de bureaux.

BERTHIER.

BERTHIER, 15—A une réunion des membres de la Chambre de Commerce du comté de Berthier, tenue à Berthier, le 8 juillet mil neuf cent vingt, il a été proposé et unanimement résolu:

Que les membres de cette chambre expriment leur regret de la perte d'un de ses membres les plus dévoués, M. C. A. Chenevert, avocat, et greffier de la Cour d'Appel, à Montréal, vice-président de cette chambre, décédé hier à Berthier, M. Chenevert ayant été l'un des fondateurs de cette chambre qui a grandement bénéficié de son travail et de ses conseils précieux.

Que les membres de cette chambre offrent et présentent à la famille éprouvée ses plus cordiales sympathies.

Que copie de la présente résolution soit transmise à Madame Chenevert et aux journaux.

(Signé) D. TESSIER, Président.
M. A. L. AUBIN, Secrétaire.
Pour vraie copie, M. A. L. Aubin, Secrétaire.

L'Islet.

Mlle R. Couillard, de Montréal, est l'invitée de sa tante, Mme Wilfrid Morin.

M. et Mme Adalbert Talbot et leurs enfants étaient chez M. Arthur Talbot dimanche.

Mlle Anna-Marie Giasson, de Québec, passera quelque temps dans sa famille.

M. Roy était l'hôte de M. Fernand Fafard la semaine dernière.

Mlle Lucia Normand, de Québec, est l'invitée de sa soeur Mlle Laura Fortin.

Mlle Irène Green, de Montmagny, est chez son oncle, M. Louis Blanchet.

M. Philias Bélanger et sa fille, Mlle Marie, sont partis pour Montréal.

—M. et Mme Joseph Caouette, Caouette.

—Mme Edouard Caron et sa fille Marie-Paule sont partis pour Montpour Montréal.

ST-LIBOIRE.

ST-LIBOIRE, 16 — Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Ubald Goyette, née Georgianna Lmaoureux, décédée chez son père, M. Louis Lamoureux, à l'âge de 32 ans, après cinq mois de maladie. Les funérailles ont eu lieu dans l'église de St-Liboire au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La levée du corps a été faite et le service chanté par l'abbé Collette, vicaire de la paroisse.

Les porteurs étaient MM. E. Rivard, de St-Jean, X. Blais, de Montréal et J. O. Goyette, de Bromptonville, beaux-frères de la défunte et D. Dinelle, de St-Liboire, son oncle, D. Degrandpré, de St-Liboire et G. de Grandpré, de St-Simon, ses cousins. Conduisaient le deuil, le frère de la défunte, M. Edouard Lamoureux.

Dans le cortège on remarquait les deux fils de la défunte, Gérard et Robert, et sa fille Thérèse, son père et sa mère, M. et Mme Lamoureux, son beau-père, M. Jos. Goyette, de dontréal, ses oncles MM. Alfred Goyette, Arthur Goyette, de St-Valérien, M. C. A. Goyette, avocat, de Montréal, et M. Edouard Lamoureux, d'Upton, M. Emile Ménard, Antoine Paré, E. Désourdy, M. St-Onge, L. Rivard, R. Ménard, C. A. Lemonde, notaire, J. Goulet, E. Degrandpré, E. Desmarais et un grand nombre d'autres.

Nos condoléances à la famille.

JOLIETTE

M. P. GAUDET, décédé.

JOLIETTE, 16 Nous sommes au regret d'annoncer la mort de M. Prosper Gaudet, fils de M. Prosper Gaudet, décédé à la résidence de son père ces jours derniers.

Le défunt était âgée de 17 ans, et appartenait à la Cie des Zouaves Pontificaux de notre ville.

Le service funèbre fut chanté samedi matin le 10, à la cathédrale. La sépulture militaire fut des plus imposantes. Durant le trajet la fanfare des Zouaves exécutait des marches funèbres, tandis que le défunt était porté sur les épaules de ses camarades.

Les funérailles eurent lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. le chanoine Rochy curé à la cathédrale.

Le service fut chanté par M. l'abbé Hector Ferland, aumônier des Zouaves de Joliette, assisté de MM. les abbés W. Caniè et Yves Laporte, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Paul Levasseur, Emile Desrochers, Alcé Corbeil, J. L. Robillard, Louis Liar et Lucien Flamand, tous de la Cie des Zouaves.

Conduisait le deuil M. Prosper Gaudet, père du défunt, ainsi que son jeune frère et ses oncles, etc.

Le défunt laisse pour le pleurer outre son père et sa mère, un frère.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

ST-JEAN.

ST-JEAN, 15. — Le conseil a siégé, lundi soir, pour continuer la séance ajournée le 2 courant.

La ville a acheté une pelle à vapeur au coût de $7,350 pour le pavage des rues et le creusage des tranchées. Cet engin fait le travail d'au moins 40 hommes.

—M. J. B. Fortin, ingénieur mécanicien, 28 ans employé à l'aqueduc, a donné sa démission faute d'augmentation de salaire.

—M. Joseph Fortin, collecteur, à l'emploi de la ville, a aussi donné sa démission pour la même raison.

—M. J. Drapeau, son épouse et cinq enfants, de Winooski, Vt., étaient en visite chez M. et Mme Thomas Nicholson, mardi de retour de Sherbrooke. M. Drapeau dit que plusieurs manufactures de coton sont fermées aux Etats-Unis, à cause l'encombrements des produits manufacturés. Comme il y a beaucoup de Canadiens employés dans ces différentes industries, il est probable que quelques-uns reviennent au pays.

—M. Elzéar Laliberté, fabricant de remèdes végétaux de Montréal, était en visite chez son père, dimanche dernier.

—La fanfare, cercle philarmonique a donné un concert magnifique au parc Marchand, (C. P. R.), dimanche, qui fut bien goûté de tous les auditeurs.

—Mme Prud'homme (née Charland) fille de feu juge et Mme L. Boniface, Manitoba, est en visite, à St-Jean.

—M. et Mme J. Benoit sont en visite chez M. le juege et Mme L. P. Demers et chez M. le Dr et Mme Jules Lafleur, à Saint-Jean.

—L'apparence de la récolte est des meilleures dans notre région. Le foin est beau et assez abondant.

Se sentait déprimé. M. P. E. Peterson, de Walbrand, Sask., nous écrit: "Je n'étais pas précisément malade, mais je me sentais déprimé, et en proie à la mélancolie. La vie était pour ainsi dire éteinte en moi. Après avoir pris deux bouteilles de Novoro du Dr Pierre, je me suis retouvé dans ma condition normale". Ce vieux remède végétal est connu dans le monde entier pour ses qualités dépuratives du sang. On ne peut pas se le procurer dans les pharmacies. Ecrire au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de droits au Canada.

SOREL

SOREL, 14. — Le feu a causé hier matin des dommages de quelques centaines de piastres dans des hangars de la Cie Beauchemin et Fils. Dans cette circonstance les employés de cette compagnie et nos pompiers ont fait un superbe travail et empêché les progrès de l'incendie, qui menacait les usines.

—La Révérende Soeur Saint-Victorine du couvent des Soeurs grises à Port McKenzie, partie de Montréal pour cette lointaine mission il y a plus de quinze ans, est à Sorel en visite chez le Dr W. Robidoux, et chez M. J. B. Robidoux. Elle est accompagnée de Mlle Irène Fagnan ,de Montréal.

—Sont en visite à Sorel: Mme G. O. Vandal et son fils Jean Gaston; M. et Mme Emile Poulin, de Sainte-Agathe, tous chez M. le Capt I. B. Alie et Dr J. W. Robidoux.

—Mme Alfred Lacombe, de Montréal est en promenade chez sa fille Mme Jos. Desjardins.

M. J. B. T. Lafrenière, notaire, propriétaire du Courrier de Sorel, fait construire, rue George, un édifice spacieux où les presses, les ateliers et le personnel de ce journal seront installés une fois l'édifice terminé.

—M. J. C. Cadoret est revenu de son voyage à Niagara aux Mille Iles et à Toronto.

—Notre ville, à cause de son site exceptionnellement avantageux, au double point de vue commercial et industriel, appelle l'attention des capitalistes et des grands manufacturiers. Presque chaque semaine il en vient quelques-uns qui ont en vue de beaux projets: Etablissement de manufactures, de chantiers maritimes, de cales-sèches, etc. Mais jusqu'à présent tout, où à peu près, est resté à l'état de projet. Il y a toutefois lieu d'espérer que l'un de ces jours il résultera de ces visites intéressantes et intéressées la fondation d'industrie d'un avantage sérieux, pour notre population ouvrière surtout.

SOREL, 15 — Mlle Emiliane Leclaire, fille de M. J. P. Leclaire, comptable aux chantiers du ministère de la marine à Sorel, a obtenu au couvent de la Présentation de Marie, à St-Ours-sur-Richelieu, son diplôme de musique avec grande distinction, de l'Ecole de Musique Paris-Montréal. Mlle Leclaire n'est âgée que le dix ans.

—Un incendie vite éteint s'est déclaré dans les hangars de M. Pierre Ethier, sur le chemin de Ste-Anne de Sorel. Il a cependant causé des dommages de quelques centaines de piastres.

—La fanfare des zouaves a donné dimanche soir, au kiosque du Parc Royal, un très joli concert.

—M. l'abbé Lucien Bénard, préfet des études au Séminaire de St-Hyacinthe, qui est en promenade chez son oncle M. le chanoine J. C. Bénard, a fait dimanche un éloquent sermon.

—Nous avons eu samedi, un bon marché. Il y avait abondance de légumes et d'autres produits.

Les prix pour les légumes sont à la baisse, mais les autres produits tels que les oeufs, le beurre, les viandes, sont à la hausse.

SHAWINIGAN FALLS

SHAWINIGAN FALLS, 15 — Dimanche après-midi un groupe d'une cinquantaine de notaires sont venus nous faire une courte visite. Réception officielle leur a été faite à l'hôtel de ville. Son Honneur M. le maire J. A. Dufresne souhaita au nom de la ville la bienvenue à nos distingués visiteurs. M. Labelle, notaire de Montréal, lui répondit. Mtre Cotelle, ancien président de la Chambre des Notaires en France, qui a été envoyé par le gouvernement français pour représenter la France à la convention des notaires, adressa la parole. Mtre Cotelle était accompagné de M. Constantin, fils du président actuel de la Chambre des notaires de Paris. L'honorable Cyrille Delâge, surintendant de l'Instruction publique pour la province de Québec était présent.

Après la réception officielle, nos distingués visiteurs, accompagnés de plusieurs des principaux citoyens de cette ville, visitèrent nos principales usines. Ils se rendirent ensuite aux Trois-Rivières où il leur était donné un banquet dans la soirée. Ils sont tous partis enchantés de leur trop court séjour parmi nous.

—Environ une soixantaine de télégraphistes des chemins de fer nationaux, section de Québec à Montréal se rendaient en notre ville dimanche après-midi, pour tenir une assemblée dans la salle Beauchemin.

Quand furent terminées leurs délibérations, les télégraphistes, qui, pour la plupart, en étaient à leur premier voyage chez nous, passèrent le reste de l'après-midi à visiter la ville et ses nombreuses usines.

—De très intéressantes courses ont eu lieu dimanche après-midi, à l'Hippodrome. La température était idéale et une grande foule s'est rendue sur le terrain pour assister à ces courses. Il y avait plusieurs chevaux étrangers.

—Un grand nombre d'amateurs de baseball se sont rendus dimanche après-midi, au Cap de la Madeleine pour assister à la partie qui eut lieu entre les clubs St-Maurice et Grand'Mère.

ST-JEROME

ST-JEROME, 15 — Un cultivateur du nom de Henri Gagnon, qui s'était endormi sur le siège de sa voiture en allant au marché, samedi, a fait une chute sur le sol et s'est fracturé un bras.

—Le Dr E. M. Fournier est allé passer quelques jours de villégiature à Saint-Hyppolyte, en compagnie de l'abbé Caron, aumônier de St-Vincent de Paul.

—L'honorable L. O. David, de Montréal, était à Saint-Jérôme lundi et mardi dernier.

—Mlle Jacqueline Smith, de L'Orignal, est l'hôte de sa soeur, Mme J. E. Prévost.

—Mlle Blanche Richard, de Montréal, est en visite chez sa soeur, Mme Lapointe.

—La récolte du foin est commencée et promet un bon rendement. Cependant elle ne sera pas en si grande abondance que l'année dernière.

ST-EDOUARD.

ST-EDOUAR, 16—Nous avons appris avec regret la mort de Antoinette Beaudin, épouse de Romuald Tremblay, décédée ces jours derniers, à l'âge de 29 ans.

Les funérailles ont eu lieu hier, en l'église paroissiale, au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis.

Nous prions la famille d'agréer l'expression de nos plus sincères condoléances.

RIPON

RIPON, 17—Le 5 juin, M. Nelson Séguin unissait sa destinée à celle de Mlle Bertha Bourcier. Servaient de témoins aux mariés, M. Ovila Séguin, père du marié, et M. Louis Bourcier, d'Amos, frère de la mariée.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'Abbé P. Major, cousin du marié.

Le chant a été très bien rendu par Mlles Renée Lacoste, Juliette Guay et quelques autres. Mme P. M. Guay de Hull touchait l'orgue.

PRESERVEE D'UNE VIE DE SUPPLICES

Et d'une grave opération, par l'emploi de "FRUIT-A-TIVES"

MME M. J. GORSE

8928 rue Union, Vancouver, C. A. "J'ai enduré tous les symptômes des maladies féminines, avec constipation chronique et maux de tête continuels. *J'avais des douleurs dans le bas des reins et dans les côtés.* J'ai essayé divers remèdes sans effet, puis je suis allée consulter un médecin qui m'a conseillé l'opération. J'ai refusé.

Alors, j'ai commencé à prendre "Fruit-a-tives"; tout de suite, je me suis sentie mieux, et *ce médicament aux fruits a fait disparaître toutes* mes douleurs et souffrances. Ce qui m'a délivrée de tous mes supplices, c'est le magnifique remède aux fruits, 'Fruit-a-tives'."

MME M. J. GORSE.

50c. la boîte, 6 pour $2.50, boîte d'essai 25c. Chez tous les pharmaciens ou envoyé, franc de port, par Fruit-a-tives Limited. Ottawa. Ont.

—M. Médard Bourcier d'Amos et sa famille, sont en promenade à Ripon, à l'occasion des fêtes du cinquantième anniversaire sacerdotal de leur oncle M. l'abbé J. J. Guay.

Upton.

—Madame Dunn, des Etats-Unis est pour une quinzaine de jours chez son père M. Amb. Gauthier.

—Mlle Parise Mercier, de Montréal est pour quelque temps chez ses parents à Upton.

—M. et Mme L. Z. Phaneuf et leur fils Christian sont partis en auto pour un voyage à Montréal.

—M. et Mme Pierre Bouchard, accompagnés de leurs enfants Flore et Armand sont de retour de L'Epiphanie.

—M. et Mme Adm. Carron, de Windsor, Ont., passent une quinzaine de jours chez M. D. Pinsonneault.

—Le 29 juillet M. Paul Dufault, l'artiste bien connu donnera en notre ville un concert dont le succès est assuré.

Marion Delorme
comme toutes les
Beautés Célèbres
employait pour conserver et redonner à son teint tout son éclat de jeunesse et de beauté, le célèbre
Lait des Dames Romaines
Une eau de toilette au parfum captivant qui empêche et guérit hâle, boutons, rougeurs, points noirs, etc.
50cts le flacon de 6 onces valant ordinairement $1.
Echantillon sur réception de 10cts.
COOPER & CIE.
151, rue des Commissaires O. Montréal

Chaque Paquet de 10c de
PAPIER A MOUCHES WILSON
TUERA PLUS DE MOUCHES QUE $8.00 VALANT DE N'IMPORTE QUEL ATTRAPE-MOUCHE COLLANT.

Propre à employer. Vendu chez tous les pharmaciens, épiciers et magasins généraux.

LES PILULES ROUGES

GUERISSENT L'ANEMIE, LES PALES COULEURS, LA DEBILITE CHEZ LES FEMMES

Mme Ernest Hubert
EPUISEMENT

Depuis l'époque de mon mariage mes forces diminuaient avec chaque maternité et mes occupations me fatiguaient de plus en plus. J'avais des étourdissements, des maux de tête, de dos, etc. Les Pilules Rouges m'étaient bien recommandées par une parente et les certificats de guérison que je lisais dans les journaux m'inspiraient confiance dans ce remède. Je m'en suis donc procuré, j'en ai pris durant trois ou quatre mois et j'en obtins une vigueur toute nouvelle et une bonne santé.—Mme Ernest Hubert, 182, rue Ramson, Cohoes, N.Y.

PALE, CHETIVE ET SANS FORCE

Depuis plusieurs mois je me voyais dépérir; j'étais pâle, maigre et n'avais plus la force de vaquer à mes occupations. Souvent j'avais des vertiges et pour ne pas tomber alors je devais m'asseoir ou me coucher. J'étais aussi bien nerveuse et dormais peu. J'ai pris des Pilules Rouges qui ont bientôt renouvelé mon sang, amélioré mon teint et m'ont grandement fortifiée. Après un traitement de quelques mois je ne pouvais mieux me porter.—Mme Joseph Leblond, 783, Hall, Manchester, N.H.

PLUSIEURS REMEDES PRIS SANS RESULTAT

J'étais incommodée par des digestions pénibles, des gaz et des maux de tête et je m'apercevais que mes forces diminuaient beaucoup. J'avais essayé plusieurs remèdes sans succès lorsque, sur les conseils d'une de mes amies, j'employai les Pilules Rouges. Les premières boites me firent tant de bien que je continuai de les prendre jusqu'à ce que la santé me fut revenue, ce qui ne tarda guére.—Mme Z. Chartier, 110, avenue Breslen, Cohoes, N.Y.

DEPERISSEMENT

Depuis longtemps la digestion me fatiguait et un jour vint où il me fut impossible de supporter la nourriture la plus légère. Je dépérissais, mes forces diminuaient, j'avais des maux de tête et c'était bien péniblement que je faisais mon ouvrage. Je commençai à prendre des Pilules Rouges et j'en obtins la meilleure satisfaction.—Mme Pierre Mainville, 543, avenue Labrecque, Montréal.

La femme anémique a le sang défectueux et c'est ce qui fait qu'elle se sent épuisée, nerveuse, nonchalante, mal en train, que ses vivres la fatiguent, que son estomac est délabré et que ses intestins sont malades. Elle éprouve alternativement des frissons et des chaleurs qui l'affaiblissent parce que son sang se paralyse dans sa marche et devient glacé ou que la fièvre l'enveloppe subitement. Elle a un teint morne, ses joues se creusent, ses lèvres bleuissent et ses yeux deviennent hagards.

Mais ce n'est que le commencement et cet état empirera si la femme n'a recours aux Pilules Rouges.

CONSULTATIONS GRATUITES tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Les femmes malades, qui ne peuvent venir voir notre médecin, sont invitées à lui écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boite, $2.50 six boites.

Toutes les lettres doivent être adressées COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO AMERICAINE, limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

LA CONSTIPATION

cause toujours une digestion difficile et des gaz dans l'estomac.

ROBOL

(TABLETTES)

Guérit la constipation et la régularité des intestins, aide aux bons effets des Pilules Rouges. Prix, 25c la boite, $1.25 six boites.—COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

Mme Adélard Doucet
FAIBLESSE—ESTOMAC REBELLE

Depuis que j'ai employé les Pilules Rouges je me sens très bien et j'ai gagné de l'embonpoint. Auparavant j'étais très faible; l'estomac me faisait souffrir; j'avais de fréquents maux de tête et les remèdes que je prenais ne réussissaient ni à améliorer ma digestion, ni à augmenter mes forces. Maintenant que je sais combien sont bonnes les Pilules Rouges j'en prendrai dès que ma vigueur semblera s'atténuer.—Mme Adélard Doucet, L'Epiphanie, P.Q.

A TRAVERS LES CANTONS DE LA REGION DE L'ABITIBI

L'essor prodigieux que la pénétration du chemin de fer a donné au développement des ressources naturelles de ce district

Amos, déjà ville importante et futur grand centre commercial et industriel.

Pour compléter l'étude d'ensemble que nous avons publiée sur la fertile région de l'Abitibi, nous donnons aujourd'hui une description — forcément succincte — des cantons actuellement ouverts à la colonisation et qui ont été les premiers à profiter des inappréciables facilités qu'apportait aux défricheurs la construction du chemin de fer Transcontinental, lequel traverse de part en part la région. Cette description pourra être particulièrement utile à ceux qui songent à aller s'établir sur des terres de colonisation et qui ne peuvent aisément visiter les diverses régions du domaine public afin de choisir le lieu où il pourront le plus avantageusement s'établir. Ceux-là pourront, sans beaucoup de danger de se tromper se fier à la recommandation exceptionnelle qui s'attache à la région de l'Abitibi: l'extraordinaire développement qui s'y est accompli en si peu de temps, et l'affluence persistante qu'y attire sans cesse la fertilité de ses terre, fertilité que proclament tous ceux qui y habitent aujourd'hui.

Nous avons noté l'accroissement de population de la région depuis un an: plus de deux milles âmes ou environ 20 pour cent Avec les nouveaux encouragements que le gouvernements offre à la colonisation, on peut conjecturer que, d'ici à dix ans, la population de la région sera d'au moins cinquante mille âmes, et par suite le défrichement de toutes les terres arables s'y achèvera en un minimum de temps, et les colons pourront promptement y jouir des avantages qui possèdent les groupements nombreux de paroisse ou de municipalité. La fertilité du sol et le chemin de fer à leur porte: voilà deux garants de succès qui méritent assurément d'inspirer confiance aux futurs colons, et il ne manque à l'Abitibi rien, que des bras pour que la mise en valeur de la région atteigne son entier épanouissement.

En parcourant la description qui suit des cantons et villages de l'Abitibi, nous conseillons à nos lecteurs de bien avoir présent à leur esprit ce fait que, il y a seulement huit ans, cette région était encore tout entière en forêt.

CANTONS OUVERTS A LA COLONISATION

Centres de colonisation et emplacements de village

La région de l'Abitibi est divisée en cinquante cantons, auxquels on a donné les noms des régiments français et des officiers de ces régiments, qui prirent part à la campagne de 1729.

Chacun de ces cantons est divisé en 10 rangs de 67 lots chacun, donnant une superficie de 62,000 acres.

Voici les noms des cantons maintenant ouverts à la colonisation et des villages en formation, avec une description sommaire de chacun de ces cantons et de ces villages.

CANTON DE SENNETERRE

C'est le premier canton que nous rencontrons en entrant dans l'Abitibi. Le Transcontinental le coupe dans une direction nord-ouest.

Il est peu probable que la colonisation de la rivière Bell se développe en remontant vers le sud, à cause de l'état marécageux du terrain. Du côté du nord, au contraire, elle s'étendra loin.

SENNETERRE (Nottaway (St-Paul de) — Le site de ce village est magnifique : il s'étend au nord et au sud du chemin de fer, de chaque côté de la rivière Bell. La population actuelle est de 520 âmes. On trouve au village de Senneterre, un moulin à scie, quatre magasin, deux hôtels et une maison de pension, une école et un presbytère-chapelle.

Senneterre, comme Amos, deviendra un centre commercial important. Si le chemin de fer, de la Baie James à Montréal, vient à se construire, c'est à cet endroit qu'il devra faire sa jonction avec le Transcontinental. Senneterre sera, de plus, le marché de toute la région agricole qui se développera le long de la rivière Bell.

CANTON DE COURVILLE

Le Transcontinental traverse ce canton dans les rangs VIII, IX et X.

Le terrain en général, est uni.

La partie est de ce canton, du rang V au rang I de Carpentier, est en grande partie peuplée par des colons venus surtout de Notre-Dame-des-Anges, comté de Portneuf.

Goulet (Sainte-Cécile de). — Ce village est situé au nord et au sud de la voie ferrée, de chaque côté de la rivière Taschereau.

Il y a à Goulet une bonne maison d'école qui sert en même temps de chapelle, un moulin à scie, un magasin général. La population du village est de 500 âmes; c'est un endroit qui se développe bien.

CANTON DE BARRAUTE

Le chemin de fer traverse ce canton dans les rangs I, II, III et IV Le terrain en général est très uni.

Les premiers colons du canton de Barraute, sont arrivés dans l'été de 1915. Mais, c'est surtout depuis l'été de 1917, que date le mouvement de colonisation de ce côté. Les colons viennent, pour la plupart de Saint-Basile, de Saint-Alban, de Portneuf, de Sainte-Thècle et de Saint-Narcisse de Champlain.

Barraute (Saint-Jacques-le-Majeure de) (rivière Natagan). — Ce village situé sur la rive ouest de la rivière Laflamme, se développe bien. Il renferme maintenant une population de 695 âmes. Il y a à Barraute deux moulins à scie, un magasin, un restaurant et un hôtel. Lécole est fréquentée par quarante enfants.

Une grande route qui a son point de départ au village, traverse tout le canton Barraute et se rend jusqu'au rang VII du canton Lamorandière.

CANTON DE LANDRIENNE

Le Transcontinental pénètre dans ce canton à la hauteur du rang IV ; il incline fortement vers le nord, traverse les rangs V, VI, VII, VIII et IX, qu'il quitte pour entrer dans Figuery.

Les colons de ce canton viennent des paroisses du Lac-aux-Sables, de Saint-Alban, de Saint-Ubalde, de Sainte-Thècle, de Saint-Prosper, et

Chapelle-école du village de Privat, construite en 1916.

de Saint-Maurice. Ils ont fait beaucoup d'ouvrage depuis un an, et ce canton s'ouvre rapidement à la colonisation.

Landrienne (Saint-Barnabé). — Le site de la future église de Landrienne a été fixé sur le rang IX, près de la route. Un village est en pleine voie de développement autour de ce site. On trouve à Landrienne deux magasins, deux moulins à scie. Une maison de pension est en construction auprès de la gare.

La population actuelle de Landrienne est de 492 âmes. Quarante-cinq enfants fréquentent l'école du village; une deuxième école vient d'être ouverte sur le rang IV.

AMOS

Amos, la métropole de l'Abitibi, a déjà l'aspect d'une petite ville avec ses grandes avenues coupées à angle droit par de belles rues. Elle a été érigée en municipalité de village, le 3 janvier 1914. Depuis, deux autres municipalités ont été érigées dans la paroisse, celle de Figuery-est, et celle de Figuery-ouest. Amos a maintenant une population de 1,900 âmes.

L'école de la ville, dirigée par les Soeurs de l'Assomption de Nicolet, est fréquentée par au-delà de 200 enfants. Il y a cinq autres écoles, établies dans les rangs. Deux médecins, deux notaires, quatre avocats, sont établis à Amos. On y trouve également des représentants de tous les corps de métier. Les hôtels et les maisons de pension sont confortables ; les magasins bien installés. Un magasin de gros, où l'on vend spécialement des grains et des provisions vient d'y être ouvert.

On trouve en plus à Amos, quatre moulins à scie, deux manufactures de portes et châssis, et une briquetterie. Il y a plusieurs banques.

Amos deviendra en peu de temps un centre important, et sous le rapport religieux et sous le rapport commercial. C'est le futur évêché des plaines de l'Abitibi. Ce sera en même temps le marché naturel pour l'écoulement des produits agricoles des paroisses qui s'établiront sur les deux rives de l'Harricana ; ce sera le point de ravitaillement des champs miniers. C'est de là que partiront les grandes voies de communications qui iront rejoindre le Témiscamingue, qui réuniront ces deux régions qui devront plus tard ne faire qu'un seul tout.

FIGUERY (Saint-Marc de). — Nouvelle paroisse, dont le centre a été marqué à l'extrémité nord du lot, 43, sur le rang IV, à un demi mille environ, à l'est de la rivière Harricana. C'est là que sera bâtie l'église. La population de Figuery est de 262 âmes.

HARRICANA (Saint-Mathieu de). Le centre de cette nouvelle paroisse a été marquée sur le lot 25, du rang III, à l'ouest de la rivière Harricana. L'église sera bâtie, sur le bord de la rivière, dans un en-

Gare du chemin de fer, à Lasarre.

droit magnifique. La population de Harricana est de 145 âmes.

CANTON DE TRECESSION

Le chemin de fer traverse ce canton dans les rangs I, II, III, IV, et V.

On ne peut pas dire de ce canton qu'il est de première valeur, au point de vue de la colonisation. Cependant il s'y trouve partout de belles étendues de bonne terre.

La Ferme. — Ancien camp de détention, où l'on a compté jusqu'à 2,500 prisonniers autrichiens, allemands et bulgares. Ce sont ces prisonniers qui ont fait les premiers travaux de défrichement de la ferme expérimentale que le Gouvernement Fédéral a entrepris d'établir en cet endroit. Ces défrichements couvrent déjà une très grande étendue de terrain.

Villemontel (Saint-Simon). — Le village de Villemontel, s'est développé rapidement. On y trouve un hôtel, deux magasins, deux moulins à scie. Sa population est maintenant de 625 âmes, en y comprenant les colons établis au lac Davy, et ceux de la partie est du canton de Launay.

CANTON DE PRIVAT

Le chemin de fer traverse ce canton dans les rangs V, VI, VII, VIII, IX et X.

Privat (Saint-André) (Gare O'Brien). — Ce village est situé sur la rive ouest du lac Robertson. C'est le quatrième point de division du Transcontinental, à partir de Québec.

Il y a à Privat un grand hôtel, deux bonnes maisons de pension, trois magasins bien installés; on vient d'y terminer la construction d'un grand moulin à scie et d'un presbytere-chapelle. La population de Privat est de 850 âmes.

CANTON DE LANGUEDOC

Le chemin de fer coupe ce canton dans son extrémité sud-ouest sur le rang I.

Authier (Saint Judes d'). — Il y a déjà un petit commencement de village autour de cette gare. Les colons semblent vouloir se grouper en cet endroit. Il y aura là, avant longtemps, un bon établissement. Un moulin à scie a été bâti sur la rivière Bellefeuille, non loin de la voie ferrée. Un autre s'élève près de la gare.

Authier a maintenant une population de 342 âmes.

Authier est réuni à Macamic par un chemin qui suit d'abord la ligne ouest de division de Languedoc et de Royal-Roussillon, puis de là, continue entre les rangs II et III de Royal-Roussillon, jusqu'au village de Macamic.

CANTON DE ROYAL-ROUSSILLON

Ce canton est traversé par le chemin de fer dans les rangs I, II et III. Il est très propice à l'agriculture.

Les eaux du lac Macamic en couvrent une grande partie. Ce lac a environ six milles de longueur et autant de largeur.

Tous lots du canton Royal-Roussillon sont maintenant occupés par des colons venus surtout des comtés de Nicolet et d'Arthabaska.

Macamic (Saint Jean l'Evangéliste). — Ce village s'est développé rapidement, la population est maintenant de 2,100 âmes.

On trouve à Macamic trois bonnes maisons de pension, trois moulins à scie, quatre magasins généraux bien installés. L'école du village est sous la direction des Soeurs de l'Assomption de Nicolet.

CANTON DE LA SARRE

Le chemin de fer pénètre dans ce canton sur le rang III, et montant graduellement vers le nord, il le quitte à la hauteur du rang VII.

Le sol dans ce canton est argileux et très propre à la culture.

Il ne reste plus de lots à prendre dans ce canton, qui est un des plus peuplés de l'Abitibi. De bonnes routes qui partent de la gare LaSarre rayonnent dans toutes les directions.

Presque tous les colons de ce canton viennent de Saint-Stanislas et de Saint-Adelphe, comté de Champlain; les autres sont originaires de Saint-Paul et de Notre-Dame du Rosaire, comté de Montmagny.

LASARRE—Ce village est situé à un mille à l'est de la rivière LaSarre. Il se développe rapidement. Un pont a été jeté sur la rivière Sud, on a bâti une belle maison d'école, et l'on vien de terminer la construction d'une grande église. Il y a deux autres maisons d'écoles dans les rangs. On trouve à LaSarre, un bon hôtel, deux maisons de pension trois magasins généraux, trois moulins à scie, une banque. La population du canton et du village de LaSarre est maintenant de 1400 ames.

CANTONS DE CLERMONT ET DE CHAZEL

Ces deux cantons, situés au nord des cantons LaSarre et Royal-Roussillon, seront mis en vente bientôt. Le sol dans ces deux cantons serait de première qualité pour la culture; nous n'avons cependant encore aucune classification officielle.

CANTON DE LAREINE

C'est le dernier canton de la province de Québec. Le Transcontinental le traverses dans les rangs VIII, IX et X.

DUPUY—Ce village, situé sur les lts 44 et 45 du rang VIII, a progressé rapidement. On y trouve deux moulins à scie, une maison de pension, un magasin général. La population y est de 618 âmes.

LAREINE—Ce village est situé sur les bords de la rivière Okikodasik, à quelques arpents de la frontière interprovinciale. Il a déjà une fort belle apparence. Un notaire qui remplit en même temps les fonctions de gérant de l'agence de banque et de sous-agent des Terres s'est établi dernièrement à LaReine.

Il y a à LaReine deux bonnes maisons de pension, trois magasins généraux. La population du canton à l'ouest de la ligne centrale et du village, la partie habitée du canton Desmeloizes comprise, est de 1027 âmes.

CANTON DE DESMELOIZES

Ce canton est situé au nord du canton LaReine; il est traversé dans toute son étendue du nord au sud par la rivière Okikodasik, dont le cours suit à certains endroits le tracé de la ligne interprovinciale. Le Transcontinental le coupe sur les quatre premiers lots du rang I.

Les cinq premiers rangs de ce canton sont maintenant ouverts à la colonisation; le terrain dans cette partie à l'est de la ligne centrale est bas et humide, excepté une lisière d'environ deux milles de largeur, qui est drainée par la rivière Calamité. Dans la partie à l'ouest de la ligne centrale, il est légèrement ondulé et traversé par des ruisseaux qui forment un système d'égoût naturel pour les parties basses et humides du canton.

LE JEU DE DAMES

Le défi que vient de porter M. Philippe Lafontaine, secrétaire de la Ligue Américaine au nom des six meilleurs Joueurs de dames Américains, contre six des meilleurs Joueurs de dames Canadiens, pour ne pas dire Montréalais, se passe de commentaires. Tout comme la nouvelle est la grande sensation du jour, ainsi que le dit si bien M. Lafontaine, cette rencontre, si jamais elle a lieu à Montréal, et nous souhaitons de tout notre coeur qu'elle se réalise, créera, à n'en pas douter, un précédent non pas dangereux, mais un précédent qui assurera une ère nouvelle de progrès et d'avancement pour le jeu de dames en Amérique. Mais combien plus encore la rencontre France-Amérique, n'assurerait-elle pas, ne créerait-elle pas, n'ouvrirait-elle pas d'horizons nouveaux pour l'expansion de notre jeu national à travers le monde? Mais cette digression ne doit pas nous éloigner de notre sujet qui préoccupe nos esprits: la rencontre Etats-Unis-Canada, puisqu'il faut l'appeler ainsi. D'abord nous louons sans reserve les organisateurs, tant Américains que Montréalais pour leur esprit d'initiative, le grand projet que vous lancez en vue de faire se rencontrer douze des meilleurs joueurs de dames des deux continents pour établir un championnat de ligue d'Amérique est une excellente chose, à laquelle nous souscrivons. Nous avons sans cesse dit, dans notre chronique, que jamais nous ne ferons métier d'éteignoir, que nous appuierons tout mouvement, toutes les bonnes inspirations, d'où qu'elles partent, c'est de même que nous comprenons notre devoir, mais encore faudrait-il que ce projet de rencontre, quant au choix des joueurs puisse s'appuyer sur la plus élémentaire justice pour le monde. Nous entendons dire par là pour tous les plus forts joueurs de dames que nous avons à Montréal lorsqu'il s'agit d'engager la réputation des meilleurs joueurs du Canada car nul organisateur quelqu'il soit n'aura le droit de choisir, de dire que Monsieur Un Tel doit figurer sur l'équipe des six joueurs, plutôt qu'un tel autre quand tous les joueurs brûleraient du désir d'en faire partie.

Nous le répétons nous sommes en faveur de ce grand match international; nous le supporterons avec la dernière énergie, mais à une seule condition expresse, que les organisateurs d'ici ne créent pas d'injustice envers personne. Ici encore nous n'avons pas à nous préoccuper du mode que nos amis d'au-delà de la ligne peuvent employer pour choisir leurs six meilleurs joueurs, mais il en est autrement à Montréal, nous avons une dizaine d'ex-champions, dont on ne peut nier les droits de figurer dans le tournoi des six : mentionnons MM. Alfred Gendron, John Gendron, Fédis Messier, H. Peltier, C. E. St-Maurice, Wellie Lafrance, J. A. Bleau, O. Ottina, et en dehors de ces forts joueurs, il serait injuste de ne pas parler des Messieurs suivants : MM. Paquette, Lavallée, Legault, Léveillé, Vincent, St-George, Marquis, Tardif. Tous ces joueurs peuvent figurer avec honneur au côté des premiers. Le mode le plus rationnel quant au choix des joueurs, et auquel les organisateurs devront avoir recours, s'ils tiennent à éviter des critiques et des plaintes bien fondées, c'est d'organiser immédiatement un tournoi des meilleurs Joueurs afin de connaitre quels sont ceux qui devront figurer sur l'équipe.

—:o:—

Problème français No 21, par M. Delph. Caouette, St-Hyacinthe, Qué Noirs 11 pièces, 2 dames

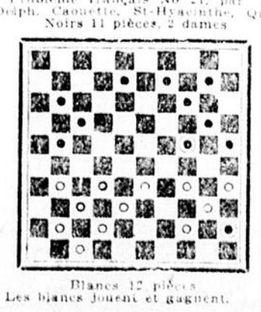

Blancs 12 pièces
Les blancs jouent et gagnent.

Problème Canadien No 329, par M. Ed. Beauregard, Holyoke, Mass. Noires 16 pièces.

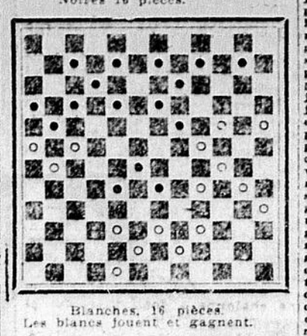

Blanches, 16 pièces
Les blancs jouent et gagnent.

Problème canadien No 330, par U. Larocque et O. Taillefer. Noires 17 pièces, 2 dames

Blanches 15 pièces
Les blancs jouent et gagnent.

—:o:—

FRANCE-AMERIQUE

L'épreuve France-Amérique est un projet qui, si jamais il se réalise, fera du jeu de dames un jeu universel semblable au jeu d'échecs. Le projet de rencontre Etats-Unis-Canada resserre davantage les liens qui nous unissent à nos bons cousins de l'autre côté de la ligne quarante-cinquième. Ce dernier ne fait que consolider les bonnes relations, les bons rapports déjà existants, ce qui est beaucoup. Celui-ci peut avoir lieu plus facilement à cause de notre voisinage immédiat. Mais nous nous demandons en quoi, s'il vous plait, il peut amoindrir l'intérêt que nous devons tous apporter à l'établissement d'un championnat mondial. La question des petits damiers fournis étant bien réglée par notre ami M. Bouillon, il ne nous reste qu'à examiner les différents aspects et points de vues de certains joueurs de dames en n'en s'engageant pas, en ne regardant pas d'un même oeil le projet d'un championnat mondial. C'est à cet angle de vue, bien différent du nôtre, quant au résultat à retirer de cette rencontre, que notre ami M. J. A. Bleau obéit. Mais c'est justement par où termine notre ami que nous allons commencer. Et par les mêmes exactions, les mêmes erreurs que M. J. A. Bleau. A quoi donc aurait servi la vie de ce maître de 20 à 30 ans de lutte et de combats, cette vie d'émotions intenses, tantôt de sacrifices de temps et d'argent? A quoi bon l'amour de ces petits plons qui se bataillent dans le cerveau et vous donnent le cauchemar durant des nuits entières? A quoi donc aurait servi cet amas de connaissances acquises avec peine pour se perfectionner dans son propre jeu, si quelques notions élémentaires de votre jeu s'amène et vous flanque la volée, il vaudrait mieux briser son damier et jeter ses plons aux quatre vents plutôt que de subir un tel traitement et notre ami ajoute: Nos cousins de France nous battraient à plate-couture sur leur damier et nous leur rendrions la pareille sur notre damier et voilà, ce qui veut dire, résultat nul (prêts et nefus). Et pourtant notre ami M. J. A. Bleau d'ajouter en disant que la seule différence entre l'épreuve France-Amérique et celle Etats-Unis-Canada n'est que de trois hourrahs! Mais cependant si tout ce que notre ami dit contre le projet et si on devait le prendre à la lettre, cette rencontre France-Amérique paraîtrait ni plus ni moins qu'un véritable catéchisme pour les interets du jeu de dames canadien, la différence ne serait plus que trois hourrahs et nous qui sommes en faveur de l'idée ainsi que les plus célèbres champions des joueurs de dames de l'Europe, apparaîtrions comme de vulgaires criminels de pousser plus loin nos efforts. Et notre ami M. J. A. Bleau, ne nous reprochera pas d'employer les mêmes exactions de son article pour dire à l'encontre des conclusions qu'il tire, que jamais démonstrations ne pouvaient être mieux faites pour renforcer notre idée.

Primo: Comment un général d'armée, qui a appris l'art, la science de la haute stratégie pendant 20 à 30 ans, qui a toujours opéré sur un grand champ de bataille, qui par son savoir, son habileté, son génie militaire, parvient à atteindre au plus haut poste, celui de commandant en chef de toutes les armées ne pourrait pas opérer et commander sur un plus petit champ de bataille quand ce sont les mêmes règles, la même discipline, le même art militaire, enseigné et appris dans les mêmes écoles? Voyons, n'est-ce pas que ce serait faire injure au grand génie militaire de Foch, si on lui disait : Pourriez-vous fi-

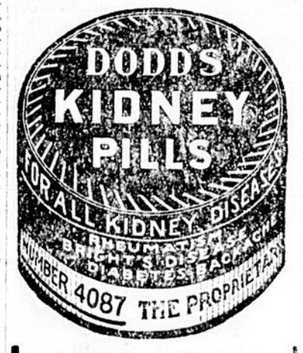

Les Pilules de Dood guérissent toutes les maladies de rognons, aussi rhumatisme, maladie de Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte

Lumbago, Névralgie ou n'importe quelle autre douleur, appliquez du Liniment Minard sur l'endroit endolori et le soulagement sera immédiat. Minard est le seul remède dont votre grand'mère faisait usage. Rien ne peut l'égaler.

En vente partout

LINIMENT
TRIOMPHE DE LA DOULEUR
MINARD
Yarmouth, N.E. F8

2½ milles de Rosemere, avec restaurants y attachés, où tous pourront se procurer le nécessaire pour le goûter, à des prix raisonnables, un espace libre de terrain, pour les jeux et courses, en un mot une place idéale.

Un comité spécial a été formé pour l'organisation de cette fête, et rien ne sera négligé par les messieurs en faisant partie. Déjà 20 prix ont été ramassés pour les différents courses et concours, et la liste va en s'allongeant, ce qui est de bon augure pour ceux, qui sont amateurs de ce genre d'amusements, et qui sortiront vainqueurs de ces différentes épreuves.

La ligue compte sur la présence de tous et chacun des joueurs de dames, avec leurs familles, ainsi que le public en général, afin de couronner de succès cette fête et le travail des organisateurs de cette excursion.

C'est un devoir impérieux pour tout joueur de dames, qui aime son sport favori, d'encourager cette double fête, qui est le 10ème anniversaire de la fondation de la ligue, et le 5ème pique-nique annuel, par sa présence et avec les siens, afin de célébrer avec autant d'éclat possible un si heureux anniversaire.

Pour information concernant le pique-nique on pourra s'adresser au secrétaire, M. J. O. Roby, 103 rue St-Jérôme, ou à téléphone Main 1478.

—:o:—

LA RENCONTRE INTERNATIONALE

Un événement qui fera époque dans les annales du jeu de dames, est bien celui qui mettra face à face une équipe de champions d'Amérique avec ceux de Montréal.

Cette rencontre qui aura lieu le 5, 6, 7 et 8 septembre prochain sera unique en son genre, car elle mettra en présence du public, le champion actuel et les ex-champions de notre jeu. Cette rencontre aura lieu dans une de nos salles les plus centrales de notre cité. Cette rencontre sera entre deux équipes de six joueurs qui joueront une fois avec chacun d'eux ce qui veut dire 36 parties.

Six dames rapporteurs, un pour chaque partie, seront installés, ce qui permettra au public d'être assis confortablement et suivre les six parties à la fois. Le prix d'admission sera très populaire, afin de permettre à tous les joueurs de dames de ne pas manquer cette rencontre extraordinaire. Un comité spécial a été formé pour l'organisation de cette rencontre, et nous aurons l'occasion de revenir à ce sujet.

J. O. ROBY, secrétaire.

—:o:—

M. J. O. ROBY, secrétaire de la Ligue du Jeu de Dames d'Amérique, nous a communiqué, les grandes lignes de deux importants projets que la Ligue va mettre à exécution dans un avenir prochain. Tous les amateurs liront avec intérêt les quelques lignes qui suivent et nous secondons de grand coeur et y concourons de toutes nos forces afin de mener à bonne fin ces entreprises, et aussi invitons tous les joueurs de dames sans exception à y venir en aide suivant la mesure de leur force et capacité, qui veut dire "encouragement".

—:o:—

LE JEU DE DAMES

Le 10ième anniversaire de la fondation de la Ligue des clubs du jeu de dames, sera fêté le 25 courant, par un grand pique-nique à Rosemère.

Le départ se fera à la gare Viger à 9.10 et à 11.50 a.m., le prix de passage aller et retour, autobus pour conduire au terrain du pique-nique compris, n'est que d'une piastre et quinze centins $1.15.

D'après l'enthousiasme que ce pique-nique a soulevé parmi le bureau de direction de la Ligue, cette fête promet d'être le clou de la saison, en autant qu'une fête de ce genre est concernée.

Le terrain choisi et loué spécialement pour la circonstance, est à ne mieux désirer. Situé sur le bord de l'eau ombré par une épaisse forêt, à

Solutions des problèmes parus le 10 Juillet 1926.

PROBLEME FRANÇAIS No 20

BLANCS — 33 à 28, 37 à 31, 36 à 31, 31 à 33, 29 à 23, 24 à 2, 2 à 18 à fin.

—:o:—

PROBLEME No 327

BLANCS	NOIRS
42 à 36	24 à 11
33 à 28	28 à 24
32 à 23	24 à 71
46 à 28	71 à 51
31 à 25	19 à 32
36 à 29	51 à 24
20 à 2 gagnent.	

—:o:—

PROBLEME No 328

BLANCS	NOIRS
39 à 34	67 à 28
42 à 38	28 à 47
43 à 40	47 à 34
31 à 45	67 à 39
32 à 28	39 à 32
38 à 33	19 à 43
71 à 65	43 à 69
66 à 1	32 à 26

1 à 43 gagnent.

CONDAMNE POUR VOL D'UNE TAURE

(Spécial à la PATRIE)

SAINT-HYACINTHE, 16. — Une cause qui a eu beaucoup de retentissement en notre région est celle de Alfred Meunier de Saint-Liboire accusé d'avoir volé une taure à M. Joseph Gagnon du même lieu. Le juge Marin qui a présidé aux assises a condamné Meunier à 4 mois de prison de cette ville.

CINQUANTENAIRE DE LA 3me REPUBLIQUE

PARIS, 17 — Il a été définitivement décidé de célébrer, le 4 septembre, le 50e anniversaire de la troisième république. Le programme de cette fête nationale n'a pas encore été formulé ; mais il est compris qu'il sera extrêmement intéressant.

CONNAISSEZ-VOUS LA

Célèbre Potion Antilaiteuse

du Dr N. ALPHONSE SIROIS, de Ste-Anne de la Pocatière.
Succursale aux Etats-Unis: 189, rue Wilson, Manchester, N.-H.
C'est le plus grand

Nettoyeur et Purificateur

du corps et du sang. Le secret de la santé est de se tenir le système en parfait ordre par le bon fonctionnement des intestins et des reins.

INDICATIONS. —Sevrage, ôter le lait dans les membres et le sang, jambes de lait, maladies particulières aux femmes, durant le temps de la grossesse et pour éviter les fausses couches, retour de l'âge, hydropisie, mal de reins, rhumatismes, éclampsie, impuretés du sang de toutes sortes, le trop d'embonpoint, la constipation et la mauvaise digestion.

Remède absolument inoffensif. Il agit en nettoyant les intestins, les reins et le sang. Consultations gratuites verbalement ou par écrit. Envoyez-moi $2.00 et je vous enverrai le traitement qui convient dans chaque cas.

EN VENTE PARTOUT. DEMANDEZ-LA.

25 j-a-o

C'É PAS COMME EN 1850

ou Les idées du père Nézyme

Nézyme décide une partie de pêche. — Sa femme se fait un peu tirer l'oreille. — Elle finit enfin par succomber à la tentation. — En route pour la rivière des Prairies. — Sensations et discussions dans les petits chars. — Je ne donnerais pas ça pour huit shells de bière. — Une blouse de $6 qui n'en vaudrait pas 75c. — Un petit coup de pêche. — L'hameçon dans le jupon. — Le retour au foyer.

M. le journalisse,

Depuis longtemps je me disais: "Nézyme, mon vieux, tu ne mourras pas sans aller faire un petit tour de pêche à la riviere des Prairies. Je sais ben que tu patientes par rapport à Belzémyre qui a un caractere malcommode. Ne te décourage pas, les plus gros cailloux ont fini par s'user à cause de la pluie qui tombe dessus. Or ma moitié est un moyen cailloux et moé comme de raisor je suis la pluie."

Je vous demande ben excuse de vous communiquer mes pensées intimes, mais c'est parce que je n'étais pas capable de commencer autrement. Vous verrez que c'est une idée comme une autre et que des fois ça pourrait ressembler aux oeufs de Christophe Colomb. Ma lettre d'aujourd'hui est pour vous conter ma pêche que j'ai réussi à avoir, non sans en avoir arraché. Voilà comment je me suis pris. Je vas vous écrire ça pareil comme c'est arrivé

Nézyme — Qu'on serait donc ben tous les deux sur l'eau!

Belzémyre — As-tu envie qu'on se noye ?

Nézyme — Pourquoi est-ce que j'aurais cette envie-là?

Belzémyre — Avec toé, on a toujours de: doutances.

Nézyme — Je ne haïrais pas ça faire une petite pêche.

Belzémyre — Moé je trouve que ça a de l'air bête de se tenir planter dans une chaloupe avec un manche à hala au bout des bras. On se fait griller au soleil et pi on attrappe pas un gueux de poisson.

Nézyme — Moé je suis un peu là pour pêcher.

Belzémyre — Pas d'emplizages. Je gage que si on faisait un concours, je te batterais que tu n'en verrais pas clair.

Nézyme — Nom d'une sédlisse, tu me mets l'eau à la bouche. Pourquoi est-ce qu'on ne s'essayerait pas.

Belzémyre — Véreux, tu voudrais ben me tenter.

Nézyme — Je sais d'avance que les jambes te démangent et que tu ne sens pas ton petit cors. Imagine toé comme on serait à notre aise sur la riviere parmi les âbres et les papillons. Le soleil nous ravigotterait. On prendrait ensuite du poisson que notre chaloupe en serait remplie. Et pi à toé, ça te ferait du bien. Tu as besoin de repos.

Belzémyre — Nézyme, serre pas mes sentiments comme ça. Ah! Ah! je te vois venir. Tu m'emberlificottes, mais je suis malaisée à poigner, je suis comme les poissons de la rivière des Prairies.

Nézyme — Decide-toé, je vas aller sortir dans le hangar les lignes et les hameçons et pi je vas aller chercher des vers dans la ruelle.

Belzémyre — Prépare ça, pendant que je vas préparer mes affaires.

LE DEPART

Belzémyre — Prends le panier, car moé j'ai le bras sans connaissance rien qu'à le regarder.

Nézyme. — C'est pas pour rien dire de trop, mais j'ai pasu mal de stock à porter.

Belzémyre. — Ah! oui, c'est ça. Monsieur va pêcher comme le marguillier d'en face, pendant que sa femme va être à "jobbing express". Les créatures, quand elles se marient, elles oublient trop vite ce qui les attend.

Nézyme. — Cré tac, donne-moé vite le panier et si tu le veux,je vas le porter dans mes bras par-dessus le marché.

Belzémyre. — Prends ton vent ézyme ou ben je retourne sur mes deux talons.

Nézyme. — Nom d'une sédlisse, je ne te comprends plus, on n'est pas capable de faire des farces avec toé.

DANS LES P'TITS CHARS

Belzémyre. — Sainte-Bénite,qu'il y a donc du monde. Pour sûr qu'on va être tassé comme des sardines.

Nézyme. — Pense donc à moé avec mes lignes et mon panier.

Belzémyre. — Bon, nous v'là enfin dans les petits chars.

Nézyme. — Excusez-moé, c'est pas ma faute.

Un passager. — Aie, le père, vous me cassez les côtes avec votre panier.

Une dame. — Mon Dieu, voici que je suis accrochée à monsieur à cause de son hameçon. Une blouse de $6.00 qui est déchirée et qui n'est plus serviable.

Belzémyre. — Ça-t-y du bon sens de conter des menteries de c'te grosseur-là. J'en ai vu des pareilles chez Garmaise pour 75 cents.

Une dame. — Madame, vous vous trompez, je l'ai achetée chez Morganne.

Belzémyre. — Essoyez pas de m'en faire accroire. Je connais ça mieux que vous du bon butin.

Une dame. — Monsieur le conducteur.

Nézyme. — Belzémyre, pour l'amour, ferme-toé donc. As-tu envie de nous faire remarquer ?

Un avocat. — Ayez pas peur, s'il y a de la chicane, je suis un peu là pour vous défendre en cour.

Un policeman. — Tinesse de tinesse, le père, vous me pilez sur les pieds.

Un ouvrier. — Vos deux manches de ligne, ils m'ont l'air d'avoir plus que dix pieds. Tassez-les donc un petit brin ou ben vous allez me crever un oeil.

Un rebouteur. — Laissez-vous faire, Moé j'ai une fiole pour vous réparer ça en criant cizo.

Un rapporteur.—Chicanez-vous, tuez-vous, j'ai besoin de nouvelles pour mon journal, d'autant plus que j'attends une augmentation de salaire.

Belzémyre. — Sainte - Bénite, qu'il y a donc des particuliers qui ne se mêlent pas de leurs affaires. C'est ben toujours toé, Nézyme, avec tes emmanchures qui sortent de l'ordinaire.

Jimmy. — Moi je donnerais pas ça pour 8 shells de bière.

Pancrace.—Oubliez pas le frais que la grosse bière se vend 10 sous le verre.

A LA RIVIERE DES PRAIRIES

Nézyme.—Nous v'là enfin presque sur le plancher des poissons! Comme la rivière est calme.

Belzémyre.—En attendant, on est encore sur le plancher des vaches et on n'a pas de chaloupe.

Nézyme. —Je pouvais toujours pas l'emporter dans ma poche de veste ou ben l'accrocher en arrière du char.

Belzémyre.—As-tu envie de marcher à pieds secs comme le défunt Moïse ? Moé, je t'avertis franchement, je ne me risquerai pas avec toé.

Nézyme.—On va tâcher de louer une chaloupe à fond plat, car ça verse moins souvent.

Belzémyre.—T'es ben encourageant.

Nézyme.—On s'ostinera pas. On va chercher à emprunter une barque. Tiens v'là justement un particulier qui s'amène. J'y vas y tâter le poûls.

Belzémyre. — Laisse-moé faire. Les personnes du sesque moyennent mieux que celles des hommes forts.

Nézyme.—Enerve-toé pas. Marche et dépêche-toé.

Belzémyre.—Avez-vous monsieur une chaloupe ?

Le particulier.—Oui et c'est une tanante. Elle nage comme un poisson.

Belzémyre.—Ça serait-y trop que de nous la laisser avoir pour quelque temps ?

Le particulier.—Si vous avez de l'argent, on pourrait peut-être ben s'arranger.

Belzémyre.—C'est-y au moins une chaloupe pas dangereuse.

Le particulier.—Elle est ben risquable. Un citoyen la semaine dernière a failli se néyer, mais il n'était pas dans son assiette.

Nézyme.—Nous autres, on est prudent et on ne fait pas de farces sur l'eau.

Le particulier.—Vous n'avez pas emporté de bouteille ?

Belzémyre. — Sainte-Bénite, on s'aperçoit ben que vous ne me connaissez pas. Les fioles, je pourrais toutes les casser. Mon mari, quand il prend un coup, je le sens à travers la porte.

Le particulier.—C'est comme ma moitié.

Nézyme.—On est ben à plaindre.

Belzémyre.—Est-ce qu'on peut compter sur votre petite barge ?

Le particulier.—Avec trois trente sous, il y a moyen de moyenner.

Belzémyre.—Eh! ben, puisqu'il faut payer, payons.

Le particulier.—Vous madame, comme vous êtes une grosse personne, vous allez vous asseoir en arrière, pour donner une chance de ramer à votre vieux.

Nézyme.—Ayez pas peur, on va finir par s'arranger. Merci ben.

Belzémyre.—J'espère qu'on va revenir vivants.

Le particulier — En tout cas, si vous tombez à l'eau, ne laissez pas ma chaloupe en chemin.

Belzémyre. — Vous, rien qu'à vous ouïr, j'ai la chair de poule.

EN VOGUANT SUR LA RIVIERE

Nézyme. — Il était un petit navire qui n'avait ja ja ja mais navigué.

Belzémyre. — Rames-tu ou ben si tu ne sais pas ramer. On dirait que la chaloupe n'avance pas.

Nézyme. — Tais-toé, c'est pas toé qui rames.

Belzémyre. — Tu n'avait qu'à ne pas me tourmenter...

Nézyme. — Je ne suis pas un moteur à gasoline.

Belzémyre. — Tu n'as pas besoin de me le répéter, je m'en aperçois les yeux fermés.

Nézyme. — Je cré ben qu'on va s'ancrer icitte.

Belzémyre. — Ancre-toé.

Nézyme. — Asteur, je vas empâter mes hameçons. Chante-moi donc une romance de l'ancien temps. Par exemple : "Il y a longtemps que je t'aime, jamais je ne t'oublierai pas."

Belzémyre. — Je n'ai pas le coeur à rire...

Nézyme. — Moé, c'est le contraire, j'ai le coeur à chanter.

Belzémyre. — Donne-moé ta ligne que je la jette à l'eau.

Nézyme. — La voici.

Belzémyre. — Pourvu que le poisson ne se fasse pas prier.

Nézyme. — Je vas allumer ma pipe.

Belzémyre. — Ça mord pas souvent.

Nézyme. — Il faut que tu patientes.

Bizémyre. — Il me semble que ça commence à tirer.

Nézyme. — Tiens bon.

Belzémyre. — Nézyme, ça tire de plus en plus fort.

Nézyme. — Veux-tu que je t'aide ?

Belzémyre. — Je suis capable de m'arranger tout seule.

Nézyme. — Ça mord-il encore?

Belzémyre. — Je crois ben que je dois avoir une baleine.

Nézyme. — Peut-être ben celle de Jonas.

Belzémyre. — On dirait que ça m'emporte.

Nézyme. — Je vas te tenir par la taille.

Belzémyre. — Sainte-Bénite que ça doit être un gros poisson.

Nézyme. — J'ai ben peur que notre panier soit pas assez grand pour le contenir.

Belzémyre. — Je crois ben qu'il s'en vient.

Nézyme. — Cré tac, comme cela se fait-il que ça tire et que la ficelle qui tient les hameçons ne soit pas à l'eau ?

Belzémyre. — C'est peut-être miracle.

Nézyme—Le miracle, nom d'une sédlisse, c'est que ton hameçon s'est enfargé dans un jupon et que la baleine, c'est toé à l'heure qu'il est, sur le respect que je te dois. Je comprends pourquoi tu tires fort et que tu en arraches.

Belzémyre — Tu vas conter ça, sans aucun doute, à ton véreux de journalisse.

Nézyme—Si on cassait une croûte, pour nous ramener l'estomac, qu'on a dans les talons.

Belzémyre — Où est-ce que le panier?

Nézyme—T'es pas assise dessus?

Belzémyre—Je l'aurais senti.

Nézyme—Tu as dû l'oublier sur la grève.

Belzémyre—C'est vrai, Nézyme, avec ta tête de linotte, tu as dû l'oublier.

Nézyme—Moé qui avais une faim d'éléphant.

Belzémyre—Offre ça pour tes péchés.

Nézyme—C'est ben sacrant.

Belzémyre—As-tu pris un poisson?

Nézyme—Non, mais je te certifie qu'asteur, je vas prendre le bord.

Belzémyre—Je le prends avec toé.

Votre ami,

NEZYME.

POUR LE RAPPROCHEMENT MUTUEL DES VILLES ET DES VILLAGES DE LA PROVINCE

La politique de la construction de routes.—La jetée de Laprairie.

PROGRES

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 15 — L'hon. M. Tessier, ministre de la Voirie, au cours d'une entrevue, a annoncé que la jetée de Laprairie est maintenant ouverte au trafic, ce qui constitue comme résultat, des avantages exceptionnels pour les cultivateurs et les touristes qui nous viennent des principaux centres des Etats-Unis. La jetée de Laprairie est située presqu'immédiatement à l'entrée du boulevard Edouard VII : d'une longueur de 8,060 pieds, ce qui équivaut à environ 5 milles de chemins, elle coûte une somme de $40,000. Les travaux auraient coûté plus cher s'ils avaient été faits au contrat, mais on a procédé d'une manière plus économique, tout en obtenant les mêmes résultats, sauvant à la province une somme de $15,000. Les travaux de la jetée de Laprairie ne datent pas d'aujourd'hui. Le gouvernement fédéral, il y a une dizaine d'années s'en était chargé, mais sans succès, après avoir dépensé une somme de $10,000, entreprenant l'amélioration de ce chemin à différentes reprises. La jetée n'en restait pas moins dans un état plutôt déplorable et surtout dangereux. Le printemps dernier, l'on s'adressa au département de la voirie provinciale qui déclarait dans l'intérêt général d'entreprendre les travaux et de les mener à bonne fin. Des soumissions étaient demandées, mais un seul soumissionnaire se presenta et il arriva que ses prix qui dépassaient de beaucoup les estimés du département ne furent pas acceptés. Le département de la voirie entreprit lui-même la confection de ce chemin avec ses propres outillages et ses ouvriers sous la surveillance de M. Fafard, ingénieur du département et surintendant des outillages et de M. Lévesque. Les travaux se poursuivirent à la journée et tout à l'avantage du département qui sauvera une somme de $15,000 comme nous le disions déjà. L'hon. M. Tessier en nous faisant part de la chose s'est déclaré des plus satisfaits des résultats obtenus dans cette partie de la province qui se trouve maintenant reliée avec le boulevard Edouard VII, la principale artère qui sert de débouché, conduisant aux Etats-Unis, ce qui sera d'un appoint considérable au point de vue des avantages que nous allons en retirer. En même temps qu'il faisait part de la complétion des travaux de jetée de Laprairie, l'hon. M. Tessier nous annonçait que ceux de la route Montréal-Sherbrooke commencés depuis une quinzaine de jours sont poussés très activement comme le sont du reste, dans toute la province les travaux de voirie qui sont en pleine opération. L'an dernier, nous faisait remarquer l'hon. M. Tessier, nous avons dépensé une somme de $2,500,000 pour confectionner et améliorer les chemins. Cette année si l'on se guide sur les demandes qui nous viennent de partout qui abondent nous allons dépasser de beaucoup ce montant.

CAMBRIOLEUR CHEZ UN MINISTRE PROTESTANT

Un ministre protestant, le révérend William Sanders, domicilié No 163 de l'avenue Grey, Notre-Dame de Grâce, a reçu la visite d'audacieux cambrioleurs au cours de la nuit dernière. M. Sanders dormait profondément ainsi que son épouse et ses enfants lorsque les malandrins se sont introduits dans sa demeure. Les voleurs ont opéré avec une telle dextérité que pas un seul des membres de la famille du pasteur Sanders n'a eu connaissance de leur présence dans la maison lors du vol.

Les cambrioleurs se sont introduits dans la place par une fenêtre. Une fois à l'intérieur ils ont fait main basse sur une somme de $40, sur des sous-vêtements et effets de toutes sortes. Il y avait cinq personnes dans la maison, ce qui n'a pas empêché les malandrins d'opérer à leur aise. Ce sont évidemment des experts.

Le vol a été découvert le lendemain matin. Le révérend Sanders a aussitôt porté plainte au bureau de la Sûreté. Le détective Desgroseillers a été chargé de la cause.

N'OUBLIEZ PAS DE LIRE LES PETITES ANNONCES DE LA "PATRIE".

LE RECRUTEMENT SACERDOTAL FUT SON BUT

Ce fut l'idée maîtresse de Mgr Pascal, évêque de Prince-Albert, décédé en France,

LE 14 JUILLET

Une dépêche de Paris nous apprend la mort de Sa Grandeur Mgr Albert Pascal, premier évêque de Prince-Albert, survenue le 14 juillet courant à Aix en Provence. Le distingué prélat était âgé de 72 ans, étant né le 3 août 1848, à Saint-Genest de Bauzon, dans le diocèse de Viviers (France).

Il appartenait à la communauté des PP. Oblats et avait été ordonné prêtre à Montréal par feu Mgr Fabre, le 1er novembre 1873. Le 19 avril 1891, il fut élu évêque titulaire de Mosynopolis et vicaire apostolique de la Saskatchewan. Il fut sacré évêque le 28 juin 1891, par Mgr Bonnet, à Viviers (France). De retour au Canada, il fut le 3 décembre 1907, nommé premier évêque de Prince-Albert.

Mgr Pascal avait quitté son diocèse pour faire son voyage "ad limina" à Rome, il y a plus d'un an, mais son mauvais état de santé ne lui permit pas de se rendre dans la Ville-Eternelle pour être reçu en audience par Benoit XV. Il séjourna en France d'abord chez un ami, M. le chanoine Fabre et puis chez une soeur à Luynes (Provence). C'est là que la mort est venue le chercher.

Mgr Pascal laisse une belle oeuvre comme héritage: 11 communautés de femmes, deux d'hommes, (Oblats et Bénédictins). Son clergé se composait de 48 prêtres réguliers, 29 prêtres séculiers et 8 séminaristes qui terminent leurs études théologiques chez les RR. PP. de Sainte-Croix à Montréal.

Mgr Pascal avait à son chevet, lorsqu'il est mort, outre ses parents, le R.P. J.-M. Panaiheux, o.m.i., curé de la cathédrale de Prince-Albert. Le distingué évêque avait consacré sa vie au recrutement sacerdotal.

WHISKEY QUE L'ON DIT ETRE DE L'ALCOOL DETESTABLE

Deux individus arrêtés sous l'accusation d'avoir obtenu $15,000 sous de faux prétextes.

ETIQUETTES FORGEES

Deux commerçants de la rue Ontario ont été traduits devant le juge Cusson, hier après-midi, sous l'accusation d'avoir obtenu sous de fausses représentations une somme de $15,000 d'un nommé David Davis, de Détroit. Ils ont dû aussi répondre à l'inculpation d'avoir contrefait des étiquettes de la firme Hiram Walker, de Walkerville.

La poursuite prétend que le 12 juin dernier, les deux prévenus vendirent à Davis 500 caisses de liqueurs supposées être du Canadian Club Whiskey, de la firme Hiram Walker. Les liqueurs furent expédiées à Windsor, Ont. Or, il appert suivant la plainte, que l'acheteur découvrit que les bouteilles ne contenaient que de l'alcool ordinaire et même du très mauvais alcool, si nous en croyons le témoignage de Me Peter Bercovitch, C.R., l'avocat du plaignant. Davis aurait aussi découvert que des étiquettes contrefaites portant la marque Canadian Club Whiskey, de la firme Hiram Walker, avaient été apposées sur les bouteilles. Par la suite, la compagnie Hiram Walker, par l'entremise de Mtre Charles Gauder, porta plainte contre les deux commerçants en question accusant ceux-ci d'avoir contrefait ses étiquettes.

Les liqueurs, suivant ce que Me Bercovitch nous a déclaré, ont été remises à des analystes. Les liqueurs auraient été expédiées comme étant des pommes de terre.

Les deux accusés ont été traduits devant le juge Cusson hier et ils ont nié les inculpations portées contre eux. Me Bercovitch a déclaré au juge Cusson que le prétendu rye Whiskey en question n'était autre que du très mauvais alcool et peut-être même, en certaine quantité, de l'alcool de bois. Cependant, Me Bercovitch a ajouté que ceci n'était pas encore prouvé, l'analyse des liqueurs n'étant pas terminée.

Le juge Cusson a fixé l'enquête préliminaire au 22, mais il est tout probable qu'elle sera ajournée, car Me Bercovitch sera alors en vacances ainsi que d'autres personnes intéressées à la cause. Le juge Cusson a fixé le cautionnement de chacun des accusés à $5,000. Le cautionnement a été versé aussitôt. Me Dan McAvoy, C.R., occupait pour la défense avec Me Marin.

Quatre mandats de perquisitions ont été émis hier au greffe de la Cour de Police à la demande de Me Gaudet, représentant la firme Hiram Walker.

Cette affaire promet d'être sensationnelle.

MUNIFICENCE D'UN MILLIONAIRE DE LA CAPITALE

IL DONNE $100,000 POUR UN SANATORIUM.

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 16.—M. et madame E. C. Whitney, d'Ottawa, ont donné cent mille dollars à la municipalité d'Ottawa, pour la construction d'un sanatorium pour les tuberculeux au nouvel hôpital municipal qui coûtera deux millions de dollars. L'offre a été acceptée. M. Whitney est un millionnaire, frère de l'ancien premier ministre d'Ontario.

La Beauté s'obtient toujours avec DAMOGENE

ASSURE AUX FEMMES MAIGRES ET FAIBLES

L'EMBONPOINT, LA VIGUEUR, LA SANTÉ.

Damogène est un remède scientifique et efficace contre la maigreur et la faiblesse. C'est le véritable promoteur de la beauté physique car il assure l'harmonie parfaite du corps, la rondeur des bras, la courbe gracieuse des épaules, l'ampleur esthétique du buste ainsi qu'une santé parfaite.

GRATIS Traitement d'essai et livre sur la beauté physique expédiés sur réception de 10c pour frais de poste et d'emballage. Traitement de 30 jours $1.00.

Cie Médicale Damogène Ch. 19

Rue St-Catherine, Montréal

LE NOVORO DU DR. PIERRE

est un remède d'un mérite reconnu. Il est entièrement différent des autres remèdes. Il peut avoir des imitations, mais il n'a pas de substitut.

Il Améliore le Sang — Il Active la Digestion
Il Règle les Intestins — Il Agit sur le Foie
Il Agit sur les Reins — Il Calme le Système nerveux
Il Nourrit, Fortifie et Vivifie

En somme, c'est un remède de famille dans tout le sens du mot, et il devrait avoir sa place dans chaque maison.

N'est pas vendu par les droguistes mais est fourni directement au public par le

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.,
2501-17 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.
(Délivré libre de tous droits au Canada)

LES PILULES MORO

POUR LES HOMMES

DOULEURS DE REINS

Deux médecins m'avaient traité, mais je continuais de souffrir de douleurs de reins, de malaises à l'estomac, de faiblesse, et je pouvais difficilement faire mon ouvrage. J'ai essayé, comme bien d'autres, les Pilules Moro et j'en obtins les meilleurs résultats. Un traitement de quelques mois me rétablit tout à fait.—M. A. Leroux. 1411, rue St-Denis, Montréal.

RHUMATISME

J'avais contracté, exposé aux mauvais temps et à l'humidité, des douleurs de reins et des rhumatismes dans tous les membres. Les remèdes du médecin qui me traitait restaient sans effet. Je me laissai persuader que les Pilules Moro me feraient du bien et j'en fis usage. Un soulagement notable se fit sentir après l'emploi de la sixième boite; les forces me sont revenues et les douleurs ont cessé. C'est encore à ce remède que j'ai recours si parfois quelques malaises s'annoncent et je me sens aussitôt réconforté, bien portant.—M. Napoléon Boucher, 13, rue Lauzon, St-Romuald, P.Q.

FAIBLESSE

J'ai été faible pendant deux longues années et ce sont les Pilules Moro qui m'ont fait du sang, ont ramené mes forces et m'ont donné la vigueur nécessaire et le courage de faire mon travail. Je me fais toujours un plaisir de les recommander aux hommes qui manquent de forces, parce que suis persuadé qu'ils ne peuvent employer de meilleur remède.—M. Pierre Dancause, 180, rue Beech, Manchester-Est, N.H.

FAIBLESSE

J'avais été pendant deux ans malade, incapable de travailler à la suite d'un coup de soleil. J'avais tout le temps mal aux reins; j'étais faible et ne mangeais pas. En prenant connaissance des guérisons opérées par les Pilules Moro je décidai d'employer quelques boites de ce remède et j'en obtins des forces. Mes douleurs de reins diminuèrent et peu de temps après j'étais guéri.—M. Euclide Bourgeois, 117, rue du Pont, Hull, P.Q.

MAUX D'ESTOMAC — DE REINS

Depuis cinq ans j'avais des troubles d'estomac, des nausées, des vomissements, des maux de tête et de reins. J'ai employé une quinzaine de boites de Pilules Moro et l'estomac s'est rétabli, la digestion est devenue facile et régulière, mes forces se sont considérablement augmentées.—M. Moise Provencher, 11, rue Congress, Cohoes, N.Y.

MAUX DE REINS ET D'ESTOMAC

J'ai souffert longtemps de maux de reins et d'estomac et je crois que cela était dû à ce que je mangeais beaucoup et bien peu régulièrement. J'ai pris des Pilules Moro et elles m'ont remis en santé. Je me propose bien à l'avenir de recourir à ce remède si j'ai à souffrir de quelques malaises.—M. Joseph Renaud, 77, rue Clinton, Woonsocket, R.I.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Elles sont aussi envoyées par la poste au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c la boite, $2.50 six boites.

Toutes les lettres doivent être adressées COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272, rue St-Denis, Montréal.

LES

CRESOBENE

(CAPSULES)

GUERISSENT TOUTES LES MALADIES DES POUMONS ET PREVIENNENT LA CONSOMPTION

Les CRESOBENE, composées de produits balsamiques, antiseptiques, volatiles, imprègent de leurs bienfaisantes vapeurs tout l'appareil respiratoire et, prises à l'intérieur, elles guérissent les LARYNGITES, BRONCHITES AIGUES ou CHRONIQUES, enfin toutes les TOUX quelque rebelles qu'elles soient et toutes les affections des voies repiratoires.

Pour prévenir et guérir la grippe, elles sont sans égales.

En vente chez tous les marchands de remèdes ou envoyées par la poste, sur réception du prix, 50c la boite, $2.50 six boites.

Compagnie des CAPSULES CRESOBENE, 272, rue St-Denis, Montréal.

Feuilleton de La Patrie

LIENS de HAINE

Par PAUL DE GARROS

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

51

Chauvenel avait été tellement bouleversé par la soudaineté de ce retour, qu'il s'était habitué, depuis un an, à considérer comme impossible, qu'il n'avait pas encore eu le temps d'en calculer les résultats, d'en peser les conséquences.

Cependant, son impression générale, à première vue, était que cet événement lui causerait beaucoup d'ennuis.

Il avait, entre autres craintes, celle de voir Bernard mettre le nez dans ses comptes et constater ses malversations. Il redoutait aussi de recevoir des reproches amers pour n'avoir pas su empêcher l'enlèvement du petit Raymond et d'encourir même, de ce fait, de graves responsabilités, dont la première sanction serait de le faire chasser d'Ecobail. Et ces diverses appréhensions lui inspiraient, naturellement, un certain malaise.

Mais, par une aberration très fréquence chez les criminels, il ne songea pas un seul instant qu'on pût l'accuser d'avoir participé, d'une manière quelconque, à l'enlèvement du petit de Pommery...

...Chauvenel arriva à Ecobeil vers quatre heures. Son premier acte fut une maladresse. Il n'osa pas entrer de but en blanc au château pour demander à présenter ses devoirs à Monsieur Bernard. Il se rendit d'abord dans le petit logement qu'il occupait autrefois, et dans lequel il avait, d'ailleurs laissé tous ses papiers, ses registres, sa comptabilité.

Il voulait se donner l'air d'apprendre le grand événement tout d'un coup, par hasard.

Mais Bernard, qui était debout auprès d'une des fenêtres du salon, l'aperçut, traversant la cour.

—Ah! fit-il, voici M. Armand Chauvenel, je vais lui annoncer mon retour et lui dire deux mots.

Yves, qui était en train de parcourir un journal à côté de son ami, sursauta.

—Je crois, dit-il, que tu ferais aussi bien de te tenir tranquille. Tu as, d'ailleurs, permis à Blanche de rester dans l'expectative jusqu'à son retour.

—Oh! sois sans crainte, interrompit Bernard, je ne dirai rien que je ne puisse dire, je ne ferai aucune allusion à ce qui me tourmente. Je veux seulement me donner la satisfaction de constater comment ce gredin se comportera en me voyant apparaître, comment ses yeux soutiendront mon regard...

—Heu! Tu me parais bien surexcité pour rester calme en face de lui.

—Je ne peux pourtant pas avoir l'air de le fuir, et puisqu'il vient me narger jusqu'ici, rôder autour de moi, en feignant d'ignorer mon retour, je ne peux pas attendre qu'il daigne s'apercevoir de ma présence

—Soit! murmura d'Hérouël, comprenant qu'il n'empêcherait pas Bernard de suivre son idée, mais... veux-tu que je t'accompagne?

—Oh! c'est inutile, répondit Pommery en se dirigeant vers la porte. D'ailleurs, l'entrevue ne sera pas longue, je reviens dans un instant.

Il traversa le vestibule et la cour, puis s'engagea dans l'allée qui menait au pavillon du régisseur. Arrivé devant la porte, il tourna le bouton et entra, sans agiter préalablement la main de fer.

Il pensait faire une impression plus vive par cette apparition soudaine, imprévue.

L'effet qu'il cherchait, il crut l'avoir obtenu... Cependant, ce ne fut pas la surprise qui le réalisa, ce fut l'angoisse de l'attente qui étreignait Chauvenel, depuis que, embusqué derrière le rideau de sa fenêtre, il avait vu Bernard sortir du château et se diriger vers son logis.

—Ces deux minutes d'attente, en effet, loi nde permettre au régisseur de se ressaisir, n'avaient fait qu'accroître son trouble.

Lorsque le jeune marin entra dans le bureau, Armand était blême et son coeur battait à se rompre. Pour se donner une contenance, il s'était assis devant sa table et avait saisi un porte-plume.

Bernard se planta devant lui.

—Eh bien, dit-il, est-ce que l'émotion de me revoir t'a rendu muet? Et vas-tu te trouver mal? Tu es verdâtre comme un cadavre. Hein! en voilà une surprise!... Tu pensais bien que je ne reparaîtrais jamais ici, tu me croyais mort, mangé par les sauvages!

Le régisseur bredouilla une phrase incompréhensible: il avait la gorge serrée comme dans un étau.

—C'est parce que tu étais si bien sûr de ne pas me revoir que tu as agi comme tu l'as fait! continua l'enseigne de vaisseau, dont la voix devenait plus brève, plus agressive.

—J'ai agi de mon mieux bégaya Chauvenel, et loin d'avoir compté sur votre mort, je suis heureux de pouvoir aujourd'hui vous féliciter de votre retour... inespéré.

L'attitude d'Armand était piteuse. Son regard fuyant, son humilité ridicule, ses protestations de dévouement, qui suaient le mensonge, eurent le don d'exaspérer Pommery au lieu de le calmer.

Oubliant les recommandations d'Yves et les promesses faites à Blanche, il s'emballa et lâcha tout de suite le mot irréparable, qui constituait une attaque brutale et rendait impossible toute manoeuvre diplomatique.

—Gredin! s'écria-t-il, tu oses parler ainsi, alors que, depuis dix-huit mois, tu ne songes qu'à faire du mal à ma famille!

Chauvenel, le sang aux joues, ouvrait la bouche pour protester. Mais, d'un geste, l'officier de marine arrêta son élan.

—Je n'ai que faire de tes dénégations, dit-il, elles n'ont aucune valeur pour moi: je suis fixé sur ton compte. Je te demande seulement de m'écouter un instant; ce que j'ai à te dire ne sera pas long.

Le régisseur avait grnad'peine à se contenir. Néanmoins, après avoir fait entendre un sourd grognement, il se tut et attendit.

—Tu te rappelles, continua Bernard, l'entrevue que nous eûmes, il y a dix-neuf mois, à la veille de mon départ pour l'Afrique?

Armand fit un signe de tête affirmatif.

—Je t'ai dit ce jour-là, que j'avais reçu sur ton compte, des renseignements qui étaient de nature à me donner de toi une opinion détestable.

—J'ai même protesté énergiquement contre d'absurdes racontars qui me représentaient comme un voleur, car c'est le seul grief que vous ayez osé formuler devant moi.

—J'ai ajouté, d'ailleurs, poursuivit Pommerp, que je n'avais pu obtenir ni information ni confirmation de ces mauvais renseignements et que mon impression défavorable s'était peu à peu effacée grâce à l'influence de ma femme. Et pour te prouver que je te conservais toute mon amitié, je t'ai investi d'un rôle de confiance. Je t'ai chargé de veiller, pendant mon absence, non seulement sur nos intérêts matériels, mais encore, mais surtout, sur les êtres chers que je laissais ici: ma mère, ma femme, mon enfant.

—Comme je vous l'ai fait remarquer, murmura Chauvenel, la tâche était lourde. Aussi, je ne voulais pas l'accepter. J'ai cédé cependant à vos instances, en disant que "je ferais de mon mieux."

—Evidemment, reprit Pommery, après quelques secondes de silence, j'ai eu tort d'insister, j'aurais dû me défier, car il n'y a pas de fumée sans feu. On m'avait affirmé que tu t'enrichissais scandaleusement à nos dépens..

—Je vous ai sommé, interrompit Armand, de nommer le lâche qui avait lancé contre moi cette absurde accusation, vous avez refusé.

—C'était, en effet, bien inutile. En tous cas, ce prétendu lâche avait dit la vérité et j'aurais dû le croire.

—Rien ne vous autorise à répéter cette calomnie.

—Tout me prouve, au contraire, que des malversations qui, naturellement, ont continué de plus belle pendant mon absence, datent de fort loin, car, pour amasser de quoi acheter une terre et un château, il faut un certain temps.

—J'ai fait des spéculations heureuses.

—L'explication est puérile.

—Vous pouvez contrôler mes comptes, vérifier mes écritures.

—Je m'en garderai bien, car tu as dû prendre toutes les mesures pour masquer tes détournements.. Au surplus, cette question est insignifiante.. à côté de l'autre..

—Ah! laquelle? ne put s'empêcher de dire Chauvenel.

Bernard était ému. Après s'être recueilli un instant, il reprit:

—D'après les renseignements puisés — je le vois maintenant — à fort bonne source, qui m'étaient parvenus sur ton compte, tu n'étais pas seulement un voleur, tu étais encore un assassin.. Mon pauvre père n'avait pas été victime d'un accident, mais bien d'un meurtre.. et c'était toi l'assassin!

"Devant l'énormité d'une telle accusation, j'ai hésité, j'ai discuté avec moi-même et finalement j'ai repoussé cette hypothèse.. j'ai eu tort. Si, le jour de notre dernière entrevue, j'avais osé comme aujourd'hui te jeter à la face cette accusation, ton trouble, comme en ce moment, t'aurait trahi et m'aurait prouvé ta culpabilité.

"Je t'aurais alors chassé d'Ecobeil, livré peut-être à la justice, et tu n'aurais pas pu profiter de ta situation privilégiée dans cette maison pour préparer et exécuter le plus odieux des crimes.

Malgré l'assurance qu'il voulait montrer, Chauvenel était en proie à un profond désarroi. Ce fut à grand'peine qu'il put balbutier:

—Tout ce que vous venez de dire est incompréhensible pour moi et je ne veux pas perdre mon temps à me défendre d'accusations qui sont aussi ridicules qu'injustifiées.

Pommery haussa les épaules et riposta:

—C'est entendu laissons de côté pour l'instant l'assassinat de mon père, dont il m'est impossible, en effet, d'apporter la preuve immédiatement. Nous y reviendrons plus tard, tu ne perdras rien pour attendre.. Mais voudrais-tu me dire aujourd'hui, tout de suite, ce que tu as fait de mon fils?

Armand prévoyait sans doute cette question, qui fut posée d'un ton dur et comminatoire, car il ne broncha pas.

—Sur ce point, j'en sais aussi long que tout le monde, ricana-t-il. Je sais que le petit Raymond a disparu un jour du mois d'août de l'année dernière; c'est tout..

Allons, ne cherche pas à jouer au plus fin, interrompit Bernard, qui devenait de plus en plus nerveux et cassant. Si tu ne sais rien, moi, je sais tout. Je sais que tu as fait avaler un narcotique à la nourrice de mon fils, une cousine à toi, que tu devais dominer et terroriser.

Je sais que tu étais dans le parc lorsque la nourrice s'est endormie et que c'est toi, par conséquent, qui as profité de son sommeil pour enlever le petit Raymond. Je te le répète: 'Qu'en as-tu fait?"

—Je vous répète, moi que je ne suis pour rien dans cet événement et que, par conséquent, je ne peux vous dire où est votre fils. Cherchez un peu autour de vous. Voyez si certaines personnes, parmi vos amis ou vos parents n'avaient pas un intérêt esentiel

52

à la disparition de votre enfant. de ce côté-là, sans doute, vous trouverez des éclaircissements.

—Tu vas précisément au devant de mes désirs et de mes questions poursuivit Pommery. Je pense bien, en effet, que tu n'as pas travaillé seul à faire disparaître mon fils, que tu avais un complice, lequel devait particulièrement bénéficier de cette disparition — quitte à payer ensuite d'une grasse commission ton précieux concours.

"Ce complice, nous nous occuperons de lui, à son tour, je n'oublierai personne... Mais... tu connais le testament de mon oncle Guillaume d'Allardes, ma mère a dû t'en parler ?...

—Oui, madame m'en a exposé les dispositions principales.

—...Tu sais donc que le parent, auquel tu faisais allusion tout à l'heure, n'a pas recueilli le bénéfice de son infamie, ce qui t'a empêché, toi, de palper la commission promise.

"Dès lors, pour.... ce parent, comme pour toi, il ne reste plus qu'un seul moyen d'attraper un peu de l'argent de mon oncle Guillaume, c'est de gagner la prime promise à celui qui indiquera la retraite de mon fils.

—Ah ! par exemple, voilà une petite combinaison qui n'est pas bête du tout, ricana le régisseur. Vous savez que, si le petit Raymond n'est pas retrouvé dans dans quinze ans, c'est la ville de Bourges qui hérite, sauf réserve d'usufruit au profit de Mme de Pommery ; tandis que si le petit Raymond est retrouvé, c'est lui qui hérite — et vous qui jouissez pendant vingt ans — de toute la fortune.

"Je comprends trè bien que, pour toucher onze ou douze cent mille francs, vous soyez prêt à en verser trois cent mille... Je regrette vraiment beaucoup de ne pas pouvoir vous aider à réaliser cette opération qui est tout à fait intéressante.

"Mais, comme je vous l'ai répété déjà trois fois, je suis dans l'impossibilité de vous donner à ce sujet la moindre indication."

Chauvenel avait reconquis toute son assurance et repris son ton de persiflage. Cela poussa au paroxysme l'exaspération de Bernard.

—Allons, brisons-là, répliqua-t-il en faisant un violent effort pour se contenir. Tu n'attends point, n'est-ce pas, que je réponde aux insanités que tu viens de lancer. Une dernière fois, simplement, je te demande de me dire où est mon fils.

—A mon grand regret, je vous répète, une dernière fois, que je n'en sais rien, balbutia Armand.

—Alors, tu n'as qu'à sortir d'ici et à n'y remettre jamais les pieds, ordonna Bernard. A partir d'aujourd'hui, tu cesses d'être le régisseur d'Ecobeil. Quant aux sanctions que comporte ta conduite, je verrai, un de ces jours, à prendre la décision que je jugerai convenable.

—Je m'incline devant votre volonté, dit Chauvenel d'un ton indifférent, vous êtes le maître ici. Vous me permettrez, toutefois, d'emporter mes papiers, mes livres de comptes?

—Non, rien ne sortira d'ici. Quand les comptes auront été vérifiés, s'il t'est dû quelque chose, on te l'enverra. Adieu!

XII

Chauvenel mit un certain temps à regagner La Férolle, car la nuit étant venue et la lune n'étant pas encore levée, il lui fallait avancer dans une obscurité complète, que n'atténuait même pas la lueur des étoiles, voilées par de gros nuages noirs.

Il était, d'ailleurs, dans un tel état de surexcitation et de colère, et tellement absorbé par ses projets de vengeance, qu'il avait à peine assez de présence d'esprit pour se diriger.

Quand il arriva à La Férolle, Armand était harrassé et exaspéré. Comme sept heures venaient de sonner, son domestique lui demanda si la cuisinière pouvait servir tout de suite le dîner.

—Non, c'est inutile, répondit-il, je ne dînerai pas ce soir, je n'ai pas faim.

Le jardinier valet de chambre, jugeant superflu d'insister, passa à un autre sujet.

—M. d'Allardes est venu il y a une demi-heure, reprit-il.

Une véritable stupeur se peignit sur le visage de Chauvenel.

—M. d'Allardes était ici il y a une demi-heure? fit-il d'un air ébahi. En es-tu bien sûr?

—Ah! pour ça, oui, monsieur, répondit le domestique, je connais M. Roger. Mais, comme il était pressé, il n'a pas pu vous attendre. Il m'a donc chargé de vous dire qu'il serait heureux de vous voir le plus tôt possible et que, si vous pouviez passer chez lui, soit ce soir, soit demain matin, ça lui ferait un très grand plaisir.

"D'Allardes heureux et pressé de me voir ! murmura Chauvenel, qu'est-ce que ça veut dire, et qu'est-ce qui a bien pu se passer?

Puis, après un instant de réflexion :

"Que je suis bête, ajouta-t-il mentalement, mais c'est le retour de son cousin qui le met dans cet état !... Il n' a pourtant pas de quoi se faire tant de bile !

Tout haut, il reprit :

—Alors M. d'Allardes a dit qu'il serait heureux de me voir ce soir ou demain ?

—Oui, monsieur.

—Je ne veux pas dîner et je n'ai rien à faire... Si j'allais tout de suite à Villaines.. La lune va se lever, ce serait une promenade charmante... j'y vais...

Armand passa dans son bureau, prit dans un tiroir un devolver qu'il glissa dans sa poche — précaution qu'il n'oubliait jamais quand il circulait la nuit — puis il traversa la salle à manger pour sortir par la cuisine, ainsi qu'il en avait l'habitude.

Comme il se dirigeait vers la porte, celle-ci s'ouvrt et Rosaie Chauvenel apparut sur le seuil.

—Bonsoir, mon garçon, comment ça va ? dit la vieille femme. Tu allais sortir ? Tu as déjà fini de souper ?

—Je ne soupe pas, je n'ai pas faim. Et toi, comment ça se fait que tu es dehors à cette heure ?

—Ah ! laisse donc, Françoise et moi, nous sommes deux étourdies. Nous avons pensé seulement à six heures et demie qu'il fallait donner ce soir à Villaines des nouvelles de Natalie, car autrement, ils seraient trop inquiets, en ne la voyant pas revenir.

—Je ne comprends pas, fit Armand d'un air étonné.

—Entrons dans la salle, je vais t'expliquer ça en deux mots.

—Tu sais donc que Natalie Migeon est malade, reprit le jeune homme en avançant une chaise à sa mère.

—Oui, elle s'est trouvée mal ce matin chez moi. Elle n'était pas bien depuis quelque temps, puisqu'elle est même restée au lit plusieurs jours. Elle sortait aujourd'hui pour la première fois, elle a voulu venir me voir. Le facteur, qui passait par là, lui a remis une lettre.. une lettre de sa fille Céline, et, après avoir lu cette lettre — c'est même moi qui l'ai lue pour elle — elle est tombée tout d'un coup à la renverse, presque sans connaissance.

"Françoise, qui était là, est allée chercher d'abord Mlle Blanche au château, puis, sur le conseil de Mlle Blanche, on est allé chercher ensuite le docteur Manuel à La Jonchère.

Il est venu cet après-midi, et il a dit comme la demoiselle, que c'était une congestion, mais qu'il n'y avait pas de danger.

"Natalie est donc au lit chez moi, et il est probable qu'elle y sera encore quelque temps.

"Le tort que nous avons eu, Françoise et moi, et ausi Natalie qui a bien repris sa connaissance, c'est de ne pas penser plus tôt à avertir M. d'Allardes de la maladie de sa nourrice.

"Nous avons songé à cela quand la nuit était tombée. Je suis partie aussitôt, puis en route, je me suis dit qu'en passant d'abord par ici, je pourrais peut-être m'éviter d'aller jusqu'à Villaines... c'est un peu loin pour mes vieilles jambes, et, en pleine nuit, dans les bois, je ne suis pas rassurée. Toi, tu peux envoyer ton domestique en voiture, c'est tout de suite fait.

—Je n'aurai même pas besoin d'envoyer mon domestique, répondit Armand. Quand tu es arrivée, je partais justement à pied pour Villaines ; je ferai donc moi-même ta commission.

—Eh bien, conclut Rosalie, j'ai eu une bonne idée de passer par ici... Alors, mon garçon, je m'en retourne, je ne veux pas retarder ton départ, et puis, je suis plus utile auprès de notre malade. Heureusement que j'ai Françoise pour m'aider.

Armand, qu'une arrière-pensée tracassait, interrompit sa mère.

—Tu me disais tout à l'heure, fit-il, que Natalie s'était trouvée mal en lisant une lettre de sa fille Céline. Qu'est-ce que cette lettre contenait donc de si grave pour lui faire un pareil effet?

Rosalie esquissa un geste d'embarras.

—Tu comprends, balbutia-t-elle, c'est toujours pénible pour une mère de voir ses enfants dans la misère. Céline écrit qu'ils n'ont pas réussi en Amérique, qu'ils sont maintenant à Bordeaux sans aucune ressource.

Chauvenel eut une minute d'inquiétude.

—Ah! les époux Richet sont revenus d'Amérique? fit-il d'un air préoccupé.

—Oui.

—Et... la lettre ne contenait pas d'autres détails?

Rosalie avait eu le temps de réfléchir et, se souvenant qu'elle avait promis à Blanche de ne parler à personne de la mystérieuse affaire qui avait ému si vivement Natalie, elle craignait déjà d'en avoir trop dit.

—Non, non, murmura-t-elle, il n'y avait que ça dans la lettre.

Armand regarda sa mère avec défiance.

—Tu es bien sûre qu'il n'était pas question d'autre chose? répéta-t-il.

—Oh! absolument sûre.

Chauvenel poussa un soupir de soulagement.

—Ces pauvres Richet n'ont vraiment pas de chance, conclut-il d'un ton dégagé; ils sont poursuivis partout par la même guigne. Les voilà encore à la recherche d'une position sociale. Ah! que la vie est donc difficile!

—Dame! bien sûr! Ceux qui font de bonnes affaires ne sont pas nombreux...

"Surtout, n'oublie pas de faire ma commission en arrivant à Villaines! répéta la mère Rosalie.

—Sois tranquille! M. d'Allardes saura dans un instant que sa nourrice est malade, et je te prie de croire que ça ne le troublera pas beaucoup.

Les émotions de la journée n'avaient pas fait perdre à Roger d'Allardes son superbe appétit. Il achevait de dîner tranquillement et copieusement lorsque Chauvenel se présenta.

—Je vous avoue, commença ce dernier, que j'ai été profondément surpris en apprenant que vous étiez venu chez moi et que vous désiriez me voir le plus tôt possible. Il faut des raisons d'une extrême gravité pour que vous vous soyez décidé à sortir de la réserve hostile dont vous vous êtes fait une règle à mon égard depuis quelque temps.

—Hé! Il me semble que les circonstances légitiment toutes les appréhensions.

—Le retour de votre cousin?...

—Oh ! le retour de mon cousin n'est rien.

—C'est tout à fait mon avis. S'il fait le méchant, on peut toujours l'envoyer promener, comme je l'ai fait tout à l'heure.

—Ah ! Vous l'avez déjà vu ?

Oui, et il a eu le temps, dès cette première entrevue, de me flanquer à la porte d'Ecobeil, tout en me menaçant des foudres de la Justice, moi et... mon complice.

—Diable ! Alors, il est au courant ?

—Je le crains, balbutia Chauvenel. Du moins, il a des soupçons, mais comme il n'a aucune preuve, on peut facilement tout nier.

—Par conséquent, conclut d'Allardes, le retour de Bernard ne constitue pas un danger immédiat, et je ne m'en tourmenterais pas beaucoup, s'il n'y avait pas à l'horizon un autre point noir... Vous savez que les Richet ont quitté la République Argentine et sont rentrés en France ?

—Je viens de l'apprendre à l'instant par ma mère qui m'a chargé en même temps de vous faire savoiru que votre nourrice Natalie

53

Migeon est malade et alitée chez elle.

—Natalie ! Malade ! Pourquoi donc ?

—Parce qu'elle a reçu justement des Richet une lettre qui l'a vivement impressionnée.

D'Allardes regarda Chauvenel en dessous.

—Que contenait donc cette lettre? mâchonna-t-il.

—Ma mère n'a pas été très bavarde là-dessus. Elle m'a dit simplement que les Richet annonçaient leur arrivée en France.

—Ce n'est pas ça qui a pu bouleverser Natalie au point de la rendre malade, car, quelque peinée qu'elle soit de la mauvaise fortune de ses enfants, elle est tout de même heureuse de les revoir. Il faut autre chose. La lettre devait parler de l'enfant..

—Ma mère ne m'en a pas ouvert la bouche, et, de mon côté, naturellement, je n'ai pas osé y faire allusion, de peur de lui laisser soupçonner des choses.. que je préfère lui cacher. D'ailleurs, le silence de ma mère à ce sujet m'avait laissé espérer que ce pauvre gosse était mort.

—C'est une erreur, répondit d'Allardes, le petit Raymond est parfaitement vivant. Moi aussi, j'ai reçu une lettre des Richet. Céline me raconte qu'ils sont à Bordeaux dans un dénuement complet et que le petit est malade, à l'hôpital. Elle me prie ensuite de lui envoyer de l'argent et enfin de venir chercher l'enfant dont elle ne veut plus se charger désormais.

—Diable ! ça devient grave, grogna Chauvenel. Cependant, en admettant que la lettre reçue par Natalie contienne les mêmes détails— et ça m'étonne que ma mère me les ait dissimulés—je ne vois toujours pas ce qui a pu émouvoir votre nourrice au point de lui occasionner une congestion cérébrale.

—Natalie a des soupçons, balbutia Roger. Depuis le jour où je lui ai apporté cet enfant, dont je n'ai pas voulu révéler l'origine, son imagination a travaillé. Lorsque'lle est revenue dans le pays, quelques mois plus tard, elle a appris que le petit Raymond avait disparu précisément à la date où je lui ai apporté l'enfant du mystère; elle a fait des rapprochements, des comparaisons, et, peu à peu, elle est arrivée, à se persuader que ces deux enfants n'en faisaient qu'un.

"Elle ne m'a dit cela en propres termes, mais aux questions qu'elle m'a posées, un jour, j'ai bien compris que telle était son arrière-pensée.

"En apprenant aujourd'hui que cet enfant reparait et qu'on veut me le rendre, la brave femme a été affolée. Pauvre Natalie ! C'est donc à cause de moi, par affection pour moi, par crainte de me voir gravement compromis dans cette affaire, qu'eil a été bouleversée et qu'elle est tombée malade.

Ça prouve son bon coeur, ricana Chauvenel.

—J'irai la voir demain matin chez votre mère, poursuivit Roger, je lui porterai mes consolations et mes encouragements.

—Sa ça ne la guérit pas, ça lui fera toujours plaisir. Mais, tout cela ne nous débarrasse pas du petit de Pommery.

—Ah ! c'est affolant.

—Ah ! reprit Chauvenel après un instant de réflexion, il n'y a qu'à attendre tranquillement les événements: la bourrasque sera peut-être rude, mais elle passera.

"Cet après-midi, quand je me suis trouvé en face de votre cousin, j'ai compris tout de suite que l'affaire allait nous donner du fil à retordre, car les allusions qu'il me lançait indiquaient clairemnet qu'il sait à peu près comment les choses se sont passées.

"Néanmoins, j'ai tenu tête à l'orage, j'ai tout nié, en bloc, j'ai juré que je ne comprenais rien à ce qu'on semblait me reprocher.. Et, vous voyez, je n'ai pas été mis en marmelade.

—Cela ne prouve pas que le péril soit écarté.

—Bah! bah! répéta Chauvenel, il n'y a qu'à tout nier.

—Mais, malheureux, ce n'est pas une solution; une négation ne remplace pas des arguments. Quand j'aurai le petit Raymond sur les bras, je ne pourrai pas nier son existence, et il faudra bien que j'explique d'où il vient, qui il est, comment je l'ai volé..

—Vous auriez peut-être pu prévoir tous ces inconvénients à l'époque où vous me demandiez de vous aider à faire disparaître cet enfant, observa Chauvenel d'un ton aigre.

—On ne pense pas à tout. A l'époque dont vous parlez, je poursuivais un but, j'espérais que la disparition du petit Raymond me rendrait riche. Je n'ai pas réussi.

—Et maintenant, acheva Chauvenel, vous ne voyez plus que les inconvénients de cette opération néfaste, dont il vous faut payer les frais, sans en avoir recueilli les bénéfices. Evidemment c'est très désagréable. Mais, qu'est-ce que je dirai, moi.. moi, que vous avez compromis dans cette vilnie, entraîné dans ce guépier, en me garantissant l'impunité, et qui attends toujours la rétribution de mes services!..

D'Allardes leva les bras au ciel d'un air désespéré.

—Tout m'accable balbutia-t-il, je ne sais comment nous sortirons de là. Je comptais sur vous pour me donner un conseil, pour trouver un moyen d'arranger l'affaire.. C'est pour cela que je me suis décidé à aller chez vous, malgré ce qui s'est passé.. Il est vrai que ma femme étant absente aujourd'hui, j'ai un peu plus de liberté.

—Je ne serais pas entré chez vous, d'ailleurs, si j'avais pu craindre d'y trouver Madame d'Allardes.. j'avais pris mes renseignements auparavant.

—Je vous remercie tout de même que vous mthehtsesest me, d'être venu, votre présence me montre que vous avez oublié notre malentendu... Mais, au lieu de me réclamer de l'argent, vous feriez mieux de chercher avec moi l'expédient qui pourra nous sauver...

—Ecoutez, interrompit Chauvenel, je préfère vous avouer tout de suite que je me désintéresse complètement de cette affaire. Si j'ai rappelé que ma commission n'avait pas encore été payée, c'est pour le principe Quand aux responsabilités encourues, je m'en moque absolument, et, si on me taquine tant soit peu, je vous jette par dessus bord... Oui, oui, toutes mes précautions sont prises et je raconterai l'enlèvement de telle façon que vous serez seul compromis... N'est-pas à vous seul, d'ailleurs, que cet enlèvement devait profiter?

—Vous ferez admettre difficilement que je puisse être le seul auteur de ce rapt, puisque je ne mettais jamais les pieds à Ecobeil.

—Bas! Il ne faut pas longtemps pour voler un enfant: vous avez pu venir une fois en cachette.

—Je démontrerai que j'étais absent du pays quand le vol a eu lieu et je rejetterai toute la faute sur vous.

—Seulement, vous ignorez comment les choses se sont passées et votre récit ne contiendra que des invraisemblances. Moi, au contraire, j'ai pris, de longue main, toutes mesures, pour vous faire porter toute les responsabilités, et je suis sûr que vous ne pourrez pas sortir du réseau de présomptions dans lequel je vous enserrerai.

D'Allardes, jusqu'ici larmoyant, devint soudain furieux.

—Ah ! vous voudriez, cria-t-il, faire de moi le bouc émissaire de toute cette sale affaire?

—C'est assez naturel, puisque c'est vous qui l'avez organisée et qui espériez en bénéficier.

—Croyez-vous que je ne suis pas de force à me défendre?

—Je n'ai pas peur de vous...

—Coquin!... Nous verrons bien qui rira le dernier!...

—Oh! si vous le prenez sur ce ton là, riposta tranquillement Chauvenel, je m'en vais je ne suis pas venu pour me faire injurier, mais je vous répète que vos menaces me laissent absolument indifférent.

—C'est bien, nous verrons, rugit d'Allardes de plus en plus exaspéré.

—Au revoir, et bonne chance, monsieur le baron!

—Adieu, bandit !...

—:o:—

La discussion, d'abord courtoise et presque amicale, avait tourné si brusquement à l'aigre, que Chauvenel, en se trouvant soudain dehors, éprouva une impression d'ahurissement. Il se remit vite pourtant et, haussant les épaules, il mâchonna:

—Cet imbécile a perdu la tête. Il faut lui pardonner ses incohérences, ses mouvements de colère et d'affolement... Quand il sera calmé, il est parfaitement capable de venir implorer mon secours pour sortir d'embarras. Mais je crois bien que je le laisserai se débrouiller tout seul.

"Enfin, là n'est pas la question à l'heure actuelle...La seule chose essentielle pour le moment, c'est d'aller se coucher... Je suis éreinté... il n'y a rien qui fatigue autant que les émotions... Je vais dormir comme une marmotte...

Sous la lueur de la lune, qui brillait maintenant dans un ciel sans nuage, la route filait, toute blanche, entre les deux haies d'épine sombres.

Chauvenel s'y engagea. Puis, après avoir fait cinq cents mètres, il prit sur la gauche un chemin d'exploitation, raboteux, plein d'ornières, qui lui faisait gagner un bon kilomètre sur le trajet total.

Il marchait à grandes enjambées, d'abord parce qu'il était pressé de se coucher, ensuite parce qu'il avait besoin de secouer les idées noires qui l'envahissaient malgré lui; car, en dépit de la belle assurance qu'il avait manifestée devant d'Allardes, la tournure que prenaient les événements lui inspirait de très vives inquiétudes.

La solitude ne vaut rien, d'ailleurs, dans ces cas-là.

Tandis qu'il avançait, dans la campagne solitaire, aussi vite que le permettait le terrain raboteux, son imagination vagabondait dans le champ des hypothèses déconcertantes et des perspectives menaçantes.

"J'ai eu diablement tort, répétait-il en lui-même, quand je me suis laissé entraîner par d'Allardes dans cette vilaine affaire !... Ma situation était superbe, je m'enrichissais rapidement — trop rapidement même, au dire de certaines gens — sans courir de grands risques. J'ai voulu doubler les étapes et aller encore plus vite, je n'ai fait que me compromettre dans une sale histoire, dans une aventure ridicule, dont les conséquences peuvent être funestes pour moi...

"J'ai montré là, vraiment, une naïveté impardonnable... Comme si la disparition de cet enfant pouvait décider le vieux Guillaume d'Allardes à reporter ses tendresses sur ce Roger, ce qu'il avait toujours détesté. C'était fou d'espérer un revirement pareil.

"Qu'est-ce qui prouve, d'ailleurs, que j'aurais touché la commission promise au cas où d'Allardes aurait palpé l'héritage de son oncle?.. Ce pauvre diable est tellement cousu de dettes, qu'il aurait probablement oublié de me payer.

"Au surplus, nous pouvions, l'un et l'autre, attendre des années, car il n'était pas écrit que le vieux Guillaume mourrait si vite. De toutes façons, donc, il était stupide de ma part de me lancer dans cette aventure, où il n'y avait rien à gagner et où les risques étaient gros.

"Ah! je paie cher ce moment d'aberration... J'étais si tranquille... depuis que le silence s'était fait sur la mort mystérieuse de M. Louis de Pommery.

Chauvenel, à cet instant, quittait le chemin raboteux, coupé d'ornières, pour reprendre la route.

Il consulta sa montre.

—Comment! Déjà dix heures ! fit-il à demi-voix. Heureusement que je suis presque chez moi... Cinq cents mètres encore, à peine... Mais tout le monde va être couché... Oh! non, Magloire m'aura attendu... Un brave garçon, ce Magloire, souple, dévoué, respectueux... Je suis vraiment bien tombé pour la première fois que je me paie un domestique.

"Ah! J'entre maintenant dans mes bois, voilà le fossé qui forme la limite! Je serais bientôt dans le parc, je passerai par la petite porte..."

—Tonnerre de tonnerre! rugit soudain, à dix mètres d'Armand, une voix éraillée par l'alcool, tu m'a fait manquer mon lièvre... Tu ne peux donc pas marcher plus doucement?... Tu talonnes sur cette route comme si tu voulais danser un quadrille... On t'entend

54

d'une demi-lieu.

—Mais, qu'est-ce qu tu fais là, toi, mon pauvre Chacail? répondit Chauvenel, qui avait reconnu tout de suite l'organe sympathique de son garde. Crois-tu que tu ne serais pas mieux dans ton lit?

Quand tu diras!... Si j'aime mieux chasser, moi!

—Ça ne te suffit pas de tendre des collets le soir et de chasser le jour avec ton fusil?

—Au collet, je ne prends plus rien; je crois, ma parole, que le gibier s'y connait maintenant, à ces trucs-là! Dans la journée, j'ai pas seulement l'occasion de tirer un moineau... Quand j'ai vu, ce soir, ce beau clair de lune, j'ai pas pu résister, j'ai pris mon fusil et je suis venu me poster dans cette sente, où j'en ai tant tué depuis trente ans...

—"Il parait que la place est toujours bonne... J'étais à l'affut depuis cinq minutes quand j'ai vu s'amener un superbe levreau... Ça m'a fait plaisir, parce que je commençais à croire que la race avait disparu du pays.

"J'étais en train d'ajuster le gaillard et je le voyais déjà dans mon carnier, quand, tout d'un coup, il entend du bruit, et pst, le voilà, d'un seul coup de jarret, en plein bois.

"Mon sang n'a fait qu'un tour et je crois, ma foi, que si, à ce moment-là, j'avais tenu au bout de mon fusil l'imbécile qui m'a fait manquer une si belle occasion, c'est lui qui aurait reçu mon plomb à la la place du lièvre.

—Diable! Comme tu y vas!

—A ce moment-là, je ne pensais pas à toi, bien sûr. Je ne pensais pas que tu pouvais traîner sur les chemins à cette heure... Quand tu as été tout près et que je t'ai reconnu...

—Tu n'a plus eu envie de lâcher ton coup de fusil? acheva Chauvenel.

—Naturellement, fit Chacail en riant, il faut savoir ménager ses amis.

—Ma foi, reprit Armand après un court silence, je crois que j'aurais reçu ton plomb sans regret. Ça m'aurait évité bien des ennuis.

—Ah! Ah! Monsieur à ses idées noires?

—Tu sais bien, mon vieux Chacail, que je suis un esprit trop positif pour me laisser aller au découragement sous l'influence d'impressions nerveuses ou d'hypothèses fantaisistes. Si je dis que je vais avoir à traverser de graves difficultés c'est que j'ai des raisons sérieuses de le dire.

—Je parlerais, insinua le braconnier que c'est le retour de M. Bernard qui te tracasse... J'ai bien remarqué, quand je t'ai annoncé ça, hier, que tu faisais la grimace... Du reste, t'es pas le seul à rechigner là-dessus. M. d'Allardes, que j'ai rencontré ce matin sur la route de la Jonchère, a fait aussi une drôle de tête, quand je lui ait affirmé que M. Bernard était rentré la veille à Ecobeil.

—Je reviens justement de Villaines, je sais à quoi m'en tenir sur l'état d'affolement dans lequel se trouve d'Allardes.

—Ah! tu reviens de Villaines? A cette heure?...

—Oui... D'Allardes était venu lui-même à a Férolle cet après-midi, pendant que j'étais absent, et m'avait fait dire par Magloire qu'il désirait me voir tout de suite.

—En effet, pour qu'il se soit décidé à venir à La Férolle, il fallait des raisons graves, car je crois que ce n'est pas très chaud entre vous depuis quelque temps.

—Je ne peux pas être bien vu à Villaines, dès l'instant que j'habite La Férolle que Mme d'Allardes regrette toujours profondément. Son animosité contre moi durera autant que sa vie.

—Malgré cela, la menace d'un danger commun vous a réconciliés? interrogea Chacail. Sapristi, il faut que le danger soit d'importance... Tu ne pourais pas me dire, par hasard, ce qu'il y a entre Roger d'Allardes et toi pour que le même événement vous mette sens-dessus-dessous ?...

—Ce serait peut-être un peu long de t'expliquer ça, murmura Chauvenel, et l'heure ne me parait guère propice, car je tombe de sommeil.

—Tout de même, je ne serais pas fâché de savoir...

—Eh bien, je peux t'indiquer en deux mots que.. tu connais parfaitement le motif de nos craintes.

Le braconnier se gratta l'oreille.

—Ah ! je crois que j'y suis, fit-il après quelques secondes de réflexion... Il y a sept ou huit mois, les racontars de la mère Natalie Migeon, la nourrice du baron, m'avaient déjà fortement intrigués... mais je n'avais pas bien saisi... Aujourd'hui, je comprends.. Je comprends qu'en enlevant le Petit de Pommery, tu travaillais pour le compte de M. d'Allardes.

Chauvenel, qui semblait distrait, esquissait vaguement un signe de tête affirmatif et suivant son idée continua :

—Je peux même ajouter que tu es, mieux que personne, documenté sur l'objet de mes tracas personnels.

—Ça signifie ?...

—Ça signifie qu'ayant été, par hasard, témoin de cet horrible drame... où la fatalité a fait de moi un assassin involontaire, tu peux, mieux que quiconque...

—Ah ! non, assez, raconte pas l'affaire comme ça ! interrompit Chacail, ce serait mentir trop effrontément... Tu sais très bien que tu as assassiné ton maître dans un mouvement de colère...

—Mais involontairement tout de même...

—Quel entêtement !...

—Enfin, ne discutons pas là-dessus. Un fait reste, brutal, c'est la mort tragique de M. de Pommery et, jusqu'à présent, je croyais que tu étais seul à connaître ce fait. Or, aujourd'hui, M. Bernard m'a jeté à la face que j'étais l'assassin de son père. Où a-t-il pu prendre ça ?

—Il a pris ça dans son imagination, tout simplement. En tout cas, je te garantis que je n'ai rien dit à personne.

—Je serais tout disposé à le croire, mais je t'avoue que j'ai quelques doutes. Certes, tu m'avais juré de garder toujours le silence sur cette malencontreuse affaire et tu m'as même fait payer ce silence un peu cher... A propos, ce fusil va toujours bien?...

—Oui, oui, je ne regrette qu'une chose, c'est de n'avoir pas assez souvent l'occasion de m'en servir.

—Quand je pense que j'ai sorti huit cents francs de ma poche pour offrir ça à mon ami Chacail... Voyons, montre un peu...

—Laisse donc ce fusil sur mon épaule, s'il te plait, il est très bien où il est... Allons, prends garde! il n'est pas au cran d'arrêt... Un accident est si vite arrivé... Tu ne veux pas te suicider, je pense?...

—Ah ! ma foi !...

—Voyons, veux-tu laisser ce fusil tranquille ! Je finirai par croire que tu as de mauvaises intentions.. Hé ! dame, on ne sait jamais... Tu voudrais peut-être te créer une spécialité : le coup du père Pommery, qu'on pourrait appeler aussi: "l'assassinat à coups de fusil avec mise en scène spéciale pour faire croire à un accident".

Cette plaisanterie macabre fit sourire dédaigneusement Chauvenel.

—Tu es vraiment plus bête que je le croyais, mon pauvre Chacail, fit-il d'un ton de mépris. Quelle histoire stupide vas-au imaginer pour m'empêcher de regarder ton fusil ?

—Mais, voyons, ce n'est pas le moment. Peux-tu voir quelque chose au clair de lune ?

—Soit ! n'en parlons plus et revenons à notre sujet. Je disais donc que j'étais tout disposé à croire à ta discrétion, mais que j'avais quelques raisons d'en douter. Ainsi, M. d'Allardes lui-même m'a lancé un jour en plein visage que j'étais le meurtrier de son oncle et qu'il en avait la preuve. Où aurait-il pris ça, lui, s'il n'en avait pas reçu le renseignement de la seule personne qui put le lui donner... de toi ?

—Ah! zut ! à la fin grogna Chacail, nous n'allons pas discuter et nous chamailler là-dessus indéfiniment. Je t'ai dit ce que j'avais à te dire. Fiche-moi la paix.

—Allons, allons, calme-toi !

—Hé ! Tu t'imagines toujours, lorsqu'il t'arrive une contrariété, que tu as été trahi par tes amis. Mais, malheureux, si M. Bernard et M. Roger te considèrent comme l'assassin de M. de Pommery, c'est que tout le monde, dans le pays, en est convaincu comme eux ; ce qui prouve, une fois de plus, qu'il y a des secrets impossibles à garder.

Chauvenel n'avait plus du tout envie de dormir. Il était nerveux. Une angoisse terrible lui étreignait le coeur. Il balbutia péniblement:

—Alors, je m'en rapporte à toi, tout le monde, dans le pays, est persuadé que M. Louis de Pommery est mort, non d'un accident, mais d'un crime, et que c'est moi le meurtrier.

—Il n'y a pas de doute là-dessus, répondit Chacail d'un air indifférent.

—Pourquoi n'ose-t-on pas me le dire en face ?

—Parce qu'on te craint.. Tu es si méchant !... Puis, les preuves absolues font défaut... Il n'y a que moi qui possède la preuve...

—Oh ! la preuve !... Ton témoignage n'est pas une preuve, je te l'ai déjà dit. Ton témoignage contre moi ne signifie rien du tout, puisqu'il n'est corroboré par aucun autre témoignage, et il aurait pour toi de graves inconvénients, car il aurait comme résultat de montrer que tu as assisté à la mort de M. de Pommery et, par conséquent, que tu peux bien en être l'auteur.

—Non, répondit tranquillement le braconnier, je ne crains pas qu'on m'accuse d'avoir tué M. de Pommery, si j'affirme que tu es l'assassin. Il y a trois ans, quand le fait s'est produit, l'affaire n'aurait pas été aussi simple. Il est très probable, comme tu me l'as fait remarquer — et c'est pour cela que je me suis tenu tranquille — qu'entre ton témoignage et le mien, les juges n'auraient pas hésité; c'est moi qu'on aurait coffré et toi qu'on aurait félicité. Du reste, nous avons vu, pendant l'enquête, avec quels égards ces messieurs te traitaient, toi, l'homme de confiance.

"Mais, aujourd'hui, c'est bien différent. Ces trois années ont travaillé contre toi beaucoup plus que les indiscrétions que j'aurais pu commettre. On t'a vu t'enrichir scandaleusement aux dépens de ces pauvres de Pommery, que tu prétendais servir avec tant d'abnégation, et l'on a compris que tes protestations de dévouement, tes manières humbles et cauteleuses n'étaient qu'un trompe-l'oeil... pour dissimuler ta haine et tes malversations.

Chauvanel était plutôt mal à l'aise. Il essaya cependant de prendre la chose en plaisantant.

—Tu parles comme un avocat ou un procureur, mon vieux Chacail, dit-il d'un ton dégagé, tu as manqué ta vocation.

Le braconnier se rengorgea.

—J'ai été cinq ans à l'école, répondit-il, je sais ma grammaire, et on m'a toujours dit que j'aurais pu faire un instituteur. Mais j'avais pas la vocation, j'aime trop le grand air...

—C'est dommage.

—Voyons, laisse-moi finir... Je disais donc qu'en volant odieusement les Pommery, tu avais déjà donné une jolie preuve de tes mauvais sentiments à leur égard. Mais ta haine ne s'est pas manifestée que de cette manière... Tu as fait disparaître le petit Raymond...

Armand ne daigna pas répondre. Chacail continua:

—Ces détails qu'on ignorait, il y a trois ans, sont aujourd'hui connus de tous. L'opinion publique trouve tout naturel qu'on t'accuse d'avoir tué M. de Pommery.

Chauvenel réprima avec peine un geste de colère.

—Bernard et Roger n'ont que des soupçons basés sur des impressions bien vagues, mâchonna-t-il d'un air sombre. Toi seul est capable de formuler contre moi une accusation précise, qui ne rencontrerait peut-être pas très grande créance, mais qui pourrait me gêner tout de même.

"Or, je ne veux pas être gêné, j'ai gagné de l'argent, je veux en jouir... La vie a du bon quand on est riche...

—Ta conclusion, s'il te plait? interrompit sèchement Chacail.

—Ma conclusion?... Oh! elle est bien simple, grogna Chauvenel, c'est qu'il faut que l'un de nous deux disparaisse. Et comme tu es

HOMMAGES RENDUS A MADAME ALBANI

Le gouvernement anglais lui vote une pension civile de $488, (100 livres sterling).

CARRIERE BRILLANTE

(Presse associée canadienne)

LONDRES, 16.—Madame Albani, l'éminente cantatrice canadienne-française qui s'est acquise une renommée mondiale de prima donna, a été inscrite pour une somme de 100 livres sterling ($488), sur la liste civile des pensions.

Marie Louise Emma Cécile Lajeunesse est née à Chambly, dans la province de Québec, au mois de septembre 1847. Son père, pianiste et harpiste de premier plan, lui avait inculqué les premiers principes de la musique. A 7 ans, elle faisait sa première apparition devant les feux de la rampe, dans la salle de spectacle connue sous le nom de "Mechanic's Hall", à Montréal. Au lendemain de ce début, elle avait étudié quelques années au Couvent du Sacré-Coeur du Sault au Récollet. En 1860, elle donna un récital devant le feu roi Edouard VII alors prince de Galles, qui s'était rendu à Montréal pour inaugurer le pont Victoria. A 18 ans, la brillante artiste se rendit à Paris où elle étudia sous la direction de Duprez et Benoist et plus tard sous celle de Lamperti, à Milan.

Elle fit peu après son début en Europe, à l'Opéra de Messine, dans l'oeuvre de Bellini "La Somnambula". Ce fut à cette occasion qu'elle prit le nom d'Albani, dérivé d'Albany, la célèbre ville de l'état de New-York, où sa famille s'était établie en 1864.

Sa carrière ne fut plus alors qu'une longue théorie d'éclatants succès.

Elle se fit entendre tour à tour sur toutes les grandes scènes italiennes jusqu'en 1872, date où elle fit son apparition à l'Opéra Royal Italien de Londres. Sa notoriété devint alors mondiale. La reine Victoria devant laquelle elle avait chanté à maintes reprises ne cessa durant son long règne de témoigner à Albani les marques de sa faveur. Elle lui conféra l'ordre Victoria, l'honora de la médaille du Jubilé en 1887 et lui fit remettre la cravate de l'ordre précitée à l'occasion de son Jubilé de Diamant. Albani se fit entendre subséquemment aux funérailles de l'illustre souveraine, puis à la réception donnée au Guildhall à Leurs Majestés le roi Edouard et la reine Alexandra. Elle fut honorée par le feu roi de l'Ordre du Mérite artistique, scientifique et musical.

En 1878, Albani devint l'épouse de l'imprésario Edward Gye, union dont elle eût un fils qui est actuellement membre du corps diplomatique anglais. Le talent de la cantatrice avait alors atteint toute sa plénitude. Elle cueillit successivement les lauriers les plus flatteurs sur les premières scènes d'Amérique, de Russie, d'Allemagne, d'Australie, du Sud Africain et du Canada. Lorsqu'elle jugea l'heure de la retraite arrivée, la cantatrice alla se fixer à Londres où elle demeure depuis plusieurs années.

Feu le Dr W. H. Drummond, le poète de "The Habitant", avait composé un poème en son honneur à l'occasion d'un récital donné à Montréal en 1896, dont le thème était imprégné de l'émotion qu'éveillait au coeur des Canadiens-français le pur cristal de la voix du "cygne de Chambly."

L'éminent critique d'art Ernest Gagnon, a également analysé en des pages dignes des anthologies, l'art subtil et nuancé de l'admirable virtuose.

DECORE PAR LA BELGIQUE

OTTAWA, 15 —Le colonel Herbert Bruce de Toronto vient d'être nommé par le gouvernement belge chevalier de l'rore de la couronne.

ECREMENT OBTIENT UN BREF D'HABEAS CORPUS

Il prétend être détenu illégalement à Ellis Island.

LETTRES DE CREANCES

NEW-YORK, 16.—Les procédures de déportation prises contre Ecrément, que l'on accuse d'être entré sur le sol américain sans se complaire aux lois d'émigration des Etats-Unis, ont été ajournées pour permettre à l'accusé de faire venir de Montréal ce qu'il appelle "ses lettres de créance", c'est-à-dire son passeport.

Ecrément a dit, comme à la première audience, que son passeport était entre les mains de son avocat à Montréal.

Le cautionnement en vertu duquel Ecrément était en liberté provisoire, a été révoqué et il devra rester, pendant ce temps, à Ellis Island, quartier-général des déportations.

L'avocat d'Ecrément, Eugène F. McGee, a obtenu un bref d'habeas corpus devant un tribunal fédéral hier avec l'allégation que la détention et la déportation sont illégales pour son client.

LE FLAIR D'UN AGENT DECOUVRE DEUX VOLEURS

Qui étaient chargés de jumelles d'opéra.— Un des apaches s'enfuit mais

EST REPINCE

Deux individus ont été arrêtés hier après-midi par le constable Mahodey, de la police de Westmount. L'un des prévenus a réussi à s'échapper du poste de police pendant qu'on l'interrogeait avec son compagnon, mais il a été capturé peu après à la suite d'une chasse à l'homme émouvante dans la rue Stanton.

Vers 3 heures hier après-midi, le constable Mahodey patrouillait sur le boulevard Westmount lorsqu'il vit deux hommes qui semblaient des étrangers et dont les agissements lui parurent suspects. Mahodey les interrogea et ne trouvant pas leurs explications satisfaisantes il les conduisit au poste. A cet endroit, les deux individus furent fouillés et l'on trouva sur eux, paraît-il, une certaine quantité de bijoux parmi lesquels plusieurs lunettes d'opéra. Les prisonniers ont dit s'appeler Harry Fitzegerald, 25 ans, et John H. Findley, même âge, tous deux sans domicile connu. Or, il appert que pendant qu'on les interrogeait le nommé Findley, qui se trouvait près de la porte, s'enfuit à toutes jambes. Plusieurs officiers et agents de police se lancèrent à sa poursuite et finalement le capturèrent à l'intersection de la Côte St-Antoine et de la rue Stanton. Il fut reconduit au poste où le chef Moffit ordonna qu'il fut enfermé dans une cellule.

Dans l'intervalle, l'inspecteur Wren avait examiné les articles trouvés sur les prisonniers et il aurait découvert que ces articles répondaient à la description d'objets volés dans la résidence de M. Arthur Dawson Fry, 29 avenue Bellevue, de bonne heure l'après-midi. Prévenu par téléphone, ce dernier se rendit au poste où il identifia les articles en question.

Les deux prévenus seront traduits aujourd'hui devant nos tribunaux.

MONSIGNOR WALSH NOMME PRELAT DOMESTIQUE

ST-JEAN, N.B., 19 — Monsignor J. J. Walsh, V.G., a été investi, hier soir, prélat domestique de Sa Sainteté Benoit XV, à l'église de la Trinité, dont il est le curé. Sa Grandeur Mgr Leblanc a officié à la cérémonie. La Congrégation a lu une adresse et a offert une bourse à Monsignor Walsh à cette occasion .

SIX PROVINCES VOTERONT SUR LA PROHIBITION

Le Yukon, l'Alberta, la Saskatchewan, l'Ontario et la N.-E. se prononceront sur

CETTE MESURE

OTTAWA, 15 — Un vote sur la prohibition, en vertu de la nouvelle loi de tempérance du Canada sera pris le 25 octobre dans le territoire du Yukon, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario et la Nouvelle-Ecosse. Dans ces différents endroits on se servira es listes préparées conformément à la nouvelle franchise électorale, excepté dans la province d'Ontrio où l'on emploiera pour cette année, les listes qui ont été utilisées aux élections généraIes provincialyes en octobre 1919. Les électeurs n'auront à se prononcer que sur deux questions exigeant un "oui" 'ou un "non." Il s'agit d'établir la prohibition absolue défendant la vente et l'importation de toute boisson dans les provinces votant en faveur de la tempérance.

ROYAL YEAST CAKES

GÂTEAUX DE LEVURE "ROYAL"

Il y a plus d'énergie dans une livre de bon pain, fait chez soi avec les Gâteaux de Levure "Royal," que dans une livre de viande. La fabrication du pain est une opération toute simple qui n'exige aucune expérience antérieure. Les renseignements complets, qui se trouvent dans le Livre qui traite de l'emploi de la Levure "Royal," sont envoyés gratuitement, par la poste, sur demande.

E. W. GILLETT CO. LTD. TORONTO

ROME, 15 — Le bilan des désordres de Trieste au cours desquels les hôtelleries et établissements industriels yougo-slaves ont été sabotés par les Italiens, se chiffre à deux pertes de vie et à 20,000,000 de lires de pertes matérielles.

55

vieux, et moi jeune, c'est à toi de me céder la place."

Tout en parlant, Armant avait d'un geste rapide, tiré son revolver de sa poche.

Mais Chacail avait deviné le mouvement. Laissant glisser son fusil de son épaule, il l'eût en mains instantanément, et le canon était braqué sur Armand, avant que ce dernier ait eu le temps de viser.

Cette situation tragique ne dura qu'une seconde, pendant laquelle Chauvenel eût néanmoins le temps de se faire un raisonnement.

Il pensa:

"Cchacail osera-t-il ou n'osera-t-il pas tirer? S'il ose — et moi aussi —nous tomberons tous les deux ensemble. S'il ne tire pas, c'est moi qui le tuerai et je déclarerai, pour ma décharge, que je me suis cru en état de légitime défense. Conclusion: je tire."

Il leva le bras et pressa la détente. Mais Chacail s'était fait sans doute la même raisonnement. Les deux coups de feu partirent en même temps, la détonnation du fusil se confondait avec celle du révolver.

Chauvenel, frappé en pleine poitrine, tourna sur lui-même et roula sur l'accotement, en poussant un grand cri de détresse.

Le braconnier, lui, ne broncha pas. Pendant quelques secondes, il resta ébahi, désorienté. Puis, quand la présence d'esprit lui revint, sa première pensée fut de détaler. Mais, lorsqu'il voulut mettre son fusil sur son épaule, son bras gauche refusa tout service.

—Ah! Je suis touché aussi, grogna-t-il. Tant mieux!... Ce sera bon pour ma défense.

Il prit son fusil dans sa main droite et s'éloigna tranquillement dans la direction du château. Mais à peine avait-il fait cent cinquante mètres qu'il vit venir à lui Magloire courant comme un affolé.

—Ah! c'est vous, Chacail! fit le domestique. Vous n'avez pas entendu, il y a deux ou trois minutes, ce grand cri?... tout de suite après votre coup de fusil?... c'était bien la voix de Monsieur, n'est-ce pas?...

—Je n'ai rien entendu, répondit le braconnier d'un ton bourru.

—Si, si, c'était certainement Monsieur, reprit le domestique. Venez donc avec moi, c'est de ce côté.. sur la route d'Ecobeil.

Le braconnier hésita un instant. Puis, jugeant sans doute qu'il avait intérêt pour lui à revenir sur ses pas, il dit:

—Soit! allons voir!

Ils ne tardèrent pas à trouver le corps de Chauvanel, toujours étendu, inerte, à la place où il était tombé.

—Mais, il est mort! s'écria Magloire.

Puis, après s'être penché pour palper le coeur:

—Non, il n'est qu'évanoui, il respire... Mais il est couvert de sang, qu'est-ce qui a bien pu lui arriver? Voyons, aidez-moi, Chacail, nous allons l'emporter.

—Ma foi, mon petit, je ne pourrai pas t'aider, répondit le garde. Je suis tombé tout à l'heure, aussitôt après avoir tiré ce lièvre que j'ai manqué et je crois bien que je me suis cassé le bras gauche, car il me fait rudement mal et je ne peux plus m'en servir.

—Alors, attendez, je vais prendre monsieur sur mes épaules, et vous, vous soutiendrez simplement les jambes. Vous pourrez bien avec une seule main?

—Oui, peut-être.

Magloire chargea non sans peine sur ses épaules le corps inerte de son maître, et Chacail, passant sous les jambes la bretelle de son fusil, les soutint tant bien que mal.

Ils s'acheminèrent lentement vers le château.

En arrivant, Chacail était haletant et mouillé de sueur, non pas tant à cause des efforts qu'il avait fait qu'à cause de l'angoisesse qui l'étreignait. Il se rendait compte, en effet, mais trop tard, qu'il venait de commettre une maladresse irréparable...

"Tonnerre de tonnerre! bougonnait-til en lui-même, je me suis fourré dedans. Il est clair que demain je serai accusé d'avoir tué — ou blessé — mon maître. La seule raison que je pouvais fournir pour ma défense, c'était de dire que j'avais cru ma vie menacée.

Pas du tout... Parce que cet imbécile de Magloire m'a surpris avant que j'aie eu le temps de reprendre mon sang-froid, j'ai fait semblant de ne rien savoir. Comment revenir lé-dessus maintenant?

Furieux contre lui-même et éprouvant le besoin d'être seul pour réfléchir à loisir, le braconnier s'éclipsa dès que Chauvenel eut été déposé sur son lit.

—Ah! maintenant, tu n'as plus besoin de moi, n'est-ce pas? dit-il à Magloire, tu vas réveiller la cuisinière et, à vous deux, vous pourrez bien soigner votre maître... s'il en a encore besoin. Moi, je vais panser mon bras.

—Faites donc! faites donc! répondit le domestique, nous tâcherons de nous débrouiller tout seuls.

Tandis que le garde s'éloignait, Magloire s'en fut chercher la cuisinière. Celle-ci n'était pas couchée, elle accourut aussitôt, mais quand elle vit son maître étendu sans vie sur le lit, elle faillit s'évanouir.

—Allons, allons, c'est pas le moment de se trouver mal, dit le valet de chambre, il faut d'abord faire "revenir" monsieur. Après, on verra ce qu'il a...

Juste à ce moment, Chauvenel ouvrit les yeux. Il regarda autour de lui d'un air étonné, comme s'il ne se fût souvenu de rien. Puis, presque aussitôt, la présence d'esprit lui revint, avec la sensation de la douleur, tandis qu'une bave sanguinolente s'échappait de ses lèvres.

Il fit un geste pour signifier à Magloire de s'approcher et balbutia, dans un souffle:

—Je suis frappé à mort... le... poumon... je vais mourir, je le sais... Je voudrais voir auparavant M. Bernard de Pommery... Va le chercher à Ecobeil et ramène-le immédiatement... tu lui diras que c'est pour entendre un mourant.

Magloire, épouvanté, s'inclina et disparut, sans demander d'autre explication.

La cuisinière resta seule auprès de son maître, tremblante, ahurie, ne sachant que faire.

Après s'être reposé une minute, Armand murmura:

—Un autre oreiller pour me soutenir, j'étouffe!...

Et dès qu'il fut à moitié assis sur son lit, il ajouta:

—Bernard arrivera trop tard... je veux écrire... Donnez du papier... un crayon.

La domestique affolée, alla chercher ce que demandait son maître, en y joignant un sous-main pour qu'il pût écrire plus facilement.

—Je souffre horriblement... j'étouffe... c'est atroce... le châtiment! balbutia le moribond.

Puis, faisant un effort pour se soulever encore un peu plus, il traça péniblement ces mots incohérents:

"Bernard... pardon!... Moi... ai tué votre père. Dispute finie en corps à corps... coup de fusil parti... votre père frappé mortellement... Pardon!... Depuis sept ans, je vous ai toujours volés... Vous prendrez tout ce que je possède... Restitution légitime... Ma mère ne s'y opposera pas... Le petit Raymond est vivant entre les mains des époux Richet, où vous pourrez le reprendre... Chacail a tiré sur moi, parce que je l'ai menacé, il a cru sa vie en danger... Qu'on ne l'inquiète pas!... Adieu!... A tous, pardon!..."

Chauvenel avait mis au moins dix minutes pour écrire péniblement ces quelques lignes, en s'arrêtant maintes fois pour reprendre haleine et en ne traçant, d'ailleurs, que les mots qui étaient indispensables à traduire sa pensée.

Quand il eut terminé, ses doigts raidis laissèrent échapper le crayon, un spasme convulsif le secoua et sa tête retomba sur l'oreiller; il était mort.

Ce fut seulement que vingt minutes après que Bernard arriva avec Magloire. La cuisinière était encore à genoux au pied du lit, où elle était tombée, tremblante de peur, le visage caché dans ses mains.

Bernard, violemment ému, s'approcha, prit la main d'Armand, toucha son front livide, chercha à se rendre compte si le coeur battait encore faiblement. Mais il ne put saisir aucune pulsation. D'ailleurs, la main et le front étaient déjà glacés.

—Il n'y a plus rien à faire, murmura le jeune marin. Il faut tout de même aller chercher le médecin pour plus de sûreté et, tout au moins, pour constater le décès... Il faut aussi prévenir sa mère... Pauvre Rosalie, si bonne et si douce!... Quel coup pour elle!...

—Elle est justement venue ce soir à La Férolle, dit Magloire, elle a causé un moment avec son fils, qui l'a reconduite ensuite jusqu'au chemin de Brault avant de partir pour Villaines.

—Ah! il est allé ce soir à Villaines?

—Mais oui, monsieur, je vous l'ai déjà dit.

—Et c'est en revenant, à deux pas d'ici, qu'il a été frappé?... On ne sait pas au juste ce qui s'est passé?...

—Dame, non!... J'étais dehors à regarder le temps, quand j'ai entendu un coup de fusil, puis un cri... J'ai couru aussitôt dans la direction... j'ai rencontré Chacail qui revenait son fusil à la main et qui m'a raconté qu'il venait de tirer un lièvre, mais qu'il l'avait manqué... J'ai ramené Chacail vers l'endroit où j'avais entendu crier et nous avons trouvé monsieur...

—C'est évidemment Chacail qui l'a tué, soit par mégarde, soit, plus probablement, au cours d'une dispute. Mais, alors, je ne m'explique pas l'attitude du braconnier.

La cuisinière intervint.

—Attendez, monsieur, dit-elle, il y a là quelque chose qui vous expliquera peut-être comment l'affaire s'est passée... C'est monsieur qui a écrit ça tout à l'heure, parce qu'il avait peur de que vous arriviez trop tard.

Elle tendit le papier qui était resté sur le lit.

Bernard à la lueur d'une bougie, se mit à déchiffrer lentement les mots à peine lisibles que le moribond avait tracés pour crier ses remords et implorer le pardon de ses crimes.

Quand il eut terminé — bien péniblement — sa lecture, il pleurait.

—Pauvre garçon, balbutia-t-il, en prenant la main d'Armand, tu étais meilleur que je ne croyais, puisque le repentir a pu toucher ton âme. Oh! oui, je te pardonne et de tout mon coeur.

Après être resté un moment silencieux, abîmé dans une douloureuse méditation, Bernard mit soigneusement le papier dans son portefeuille, et, s'adressant aux deux domestiques atterrés, il dit:

—L'intervention du médecin étant inutile, il suffira d'aller le chercher demain matin pour constater le décès. Pour la pauvre Rosalie, il suffira également de la prévenir demain... Pauvre vieille... qui ne vivait que pour son fils!... Quelle désolation!...

"Pour cette nuit, nous serons donc toute la famille du mort... je ne veux pas vous quitter, mes amis, dans une circonstance aussi pénible... nous lui rendrons ensemble les derniers devoirs... Je dois bien cela à un homme qui, après m'avoir fait tant de mal, a eu le courage de m'en demander pardon.

— XIII —

Après avoir, sous la conduite d'une surveillante, traversé une cour, franchi un vestibule, et suivi un long couloir, Blanche Allegret arriva devant une porte sur laquelle une plaque émaillée portait le mot : "Direction".

La surveillante frappa un coup. On répondit : "Entrez". Et Blanche se erouva devant un monsieur d'une soixantaine d'années à l'abord tout à fait sympathique.

—Monsieur, commença-t-elle après avoir salué fracieusement, je vous demande pardon de vous déranger pour vous présenter une requête que vous jugerez peut-être inopportune, puisqu'aujourd'hui n'est pas un jour de visite. Mais, comme j'habite fort loin d'ici et que je suis seulement de passage à Bordeaux, où je ne veux rester que très peu de temps, je vous serais infiniment reconnaissante, si vous vouliez bien m'autoriser à embrasser un enfant, que vous devez avoir parmi vos malades... un enfant dont... dont... je suis la marraine.

—Madame...

—Mademoiselle, rectifia Blanche.

—Mademoiselle, répondit le directeur, je serais enchanté de vous être agréable, mais d'abord, les règlements sont formels...

—Oh ! monsieur, il vous est si facile de faire une exception.

—Et ensuite, je ne sais pas si en vous donnant satisfaction, je ne transgresserai pas les ordres formels du médecin. La première con-

---

56

dition pour que je puisse examiner votre demande, c'est donc que je sache de qui il s'agit. Comment se nomme cet enfant ?

La jeune fille sembla prise au dépourvu. Elle balbutia d'un air embarrassé :

—Il se nomme... Richet.

—Et quel prénom ?

—Ray... Raymond.

Le directeur de l'hôpital eut un geste de stupeur.

—Ah ! par exemple, fit-il, voilà qui est déconcertant ! Il y a moins d'une demi-heure, j'ai reçu la visite d'une dame, qui a sollicité de moi la même faveur que vous sollicitez en ce moment. Quand je lui ai demandé le nom de l'enfant qu'elle désirait voir, elle m'a dit: "Richet". Et quand j'ai demandé son prénom, elle a répondu avec le même embarras que vous: Ray... Raymond".

Stupéfaite à son tour d'une telle coïncidence et se sentant, d'autre part, dans une posture un peu ridicule, Blanche balbutia quelques mots à peine distincts.

Heureusement pour elle, le directeur, bonhomme, poursuivit :

—J'ai bien ici, en effet, un enfant du nom de Richet, mais son prénom est André.

—Oui, oui, c'est bien cela... André... Raymond... il a deux prénoms.

—Cet enfant est, d'ailleurs, guéri, continua le directeur en souriant de la mine piteuse de la jeune fille. Le médecin avait craint une fièvre tpuhoïde, ce n'était qu'un embarras gastrique.

"Vous serez peut-être surprise que je sois aussi bien renseigné sur le compte de ce bébé... c'est que, à propos de la visite de cette dame, tout à l'heure, j'ai étudié sa fiche...

"Donc, cet enfant est guéri et nous nous disposons à le rendre à sa famille. Mais ses parents sont de pauvres diables qui arrivent, complètement ruinés, de la République Argentine.

—Parfaitement.

—Et comme ils sont ici sans aucune ressource ils m'ont prié de vouloir bien garder l'enfant jusqu'à ce qu'ils aient reçu des subsides, qu'ils ont demandés, paraît-il, à une personne qui les protège.

—Parfaitement, parfaitement, répéta Blanche.

—Vous ne les avez pas encore vus, les parents ?

—Non, je me proposais de passer chez eux dans un instant.

—Ils abritent leur détresse dans une auberge du quai de Vacalan : "Au rendez-vous des enfants du Gers".

—Je sais, je sais... C'est à la suite d'une lettre de Céline Richet qui me donnait tous ces détails et qui m'indiquait que le petit était malade, à l'hôpital, que je me suis décidée à m'arrêter à Bordeaux, où je n'avais, autrement, rien à faire.

"Comme l'enfant m'intéresse particulièrement, j'ai pensé à lui d'abord; les parents passeront tout de suite après.

—Ils sont bien misérables. Si vous pouvez venir à leur secours...

—Soyez tranquille, je m'occuperai d'eux ce matin même, dit Blanche.

Puis, joyeusement, elle ajouta :

—En tout cas, notre bambin étant guéri, il n'y a pas d'inconvénient à ce que vous m'autorisiez à le voir.

—Aucun inconvénient, mademoiselle, répondit le directeur aimablement. Une surveillante va vous conduire.

—J'aurai même la permission de lui faire croquer quelques bonbons?

—A la condition qu'il n'en abuse pas.

Après s'être confondue en excuses et en remerciements, Blanche sortit du cabinet directorial, retraversa un vestibule et une cour, longea un couloir et parvint enfin devant une porte sur laquelle était écrit le mot : "Parloir".

La surveillante poussa la porte, Blanche pénétra et... aussitôt s'arrêta, désorientée, médusée.

Devant elle, au milieu du parloir, un enfant d'une vingtaine de mois jouait sans élan, d'un air contraint et réservé, avec un cheval de bois qu'une dame tirait par une ficelle, et cette dame était... Madame Roger d'Allardes.

—Voilà le petit Richet, dit la surveillante, vous voyez qu'il est en bonne santé.

Mais cette réflexion ne fut entendue ni de Blanche ni d'Adèle, toutes les deux trop préoccupées de leur stupéfiante rencontre en ce lieu.

Elles s'étaient tendu la main sans beaucoup de cordialité, même avec un peu de défiance.

Mais Blanche était trop ennemie de l'équivoque pour laisser se prolonger cette situation incompréhensible. Après avoir embrassé l'enfant et l'avoir longuement regardé, dans les yeux, elle dit :

—Il m'est impossible, madame, de préciser le but de votre présence ici, mais je pressens, je crois pouvoir affirmer que ce but est noble et généreux.

Adèle était tellement confuse qu'elle put à peine bredouiller quelques mots inintelligibles.

—Si vous le voulez bien, continua Blanche, nous nous expliquerons plus tard sur les motifs qui nous ont poussés, l'une et l'autre à faire ce voyage. Pour le moment, je désirerais simplement savoir comment vous avez pu être instruite du retour des Richet et du séjour du bébé dans cette maison. Ce n'est toujours pas par la lettre que Nathalie Migeon a reçue de sa fille Céline ?

—Non, répondit Adèle, car je n'ai pas eu connaissance de cette communication. Mais, mon mari a reçu, lui aussi, une lettre de Céline, et c'est à la suite de cette lettre, qui disait la détresse des parents et la maladie du petit que je suis partie..., en prétextant un voyage à Paris.

—Oui, j'ai préféré ne mettre personne dans la confidence... J'ai prié mon amie Madeleine Amyo de me télégraphier qu'elle était malade et qu'elle désirait me voir.

—Alors, M. d'Allardes ignore que vous êtes à Bordeaux.

—Absolument.

—Je ne comprends pas. C'est, cependant à lui qu'était adressée la lettre de Céline Richet, c'est lui qui en a pris connaissance, et c'est pour porter secours aux enfants de sa nourrice que... que vous êtes venue ?

—Non, murmura Adèle, ce n'est pas ainsi que les choses se sont passées. C'est bien mon mari qui a reçu et lu la lettre de Céline Richet, mais cette lettre a eu comme unique résultat de l'affoler.

"La détresse des époux Richet l'a laissé indifférent.. Il n'a songé qu'à... qu'à l'enfant.. qu'on lui demandait de reprendre..

Alors, j'ai pensé qu'en intervenant, qu'en essayant de réparer le mal que mon mari a fait, je détournerais de sa tête le châtiment..

La jeune femme s'arrêta. L'émotion l'étranglait. Après un silence, elle balbutia tout bas :

—Dispensez-moi d'en dire davantage, surtout ici, où des oreilles étrangères pourraient m'entendre... D'ailleurs, vous avez compris sans doute ?

Blanche, très émue elle-même, eut quelque peine à répondre :

—Je n'aurais pas compris, murmura-t-elle, je ne pourrais pas comprendre, si je n'avais pas lu la lettre de Marie Chauvenel, qui fu nourrice du petit Raymond pendant quelques semaines.

—Ah !

—Marie Chauvenel, dans une lettre qu'elle a écrite à sa soeur Elise et qu'on nous a communiquée, accuse nettement son cousin Armand Chauvenel de lui avoir fait boire un narcotique, le jour où elle s'est endormie dans le parc, et laisse entendre également qu'en enlevant le petit Raymond, Chauvenel était d'accord avec M. d'Allardes.

—La lettre de Marie Chauvenel dit la vérité, balbutia Adèle en baissant la tête ; mon mari m'en a fait l'aveu : Armand Chauvenel et lui s'étaient entendus pour cet acte infâme. Malheureusement, ses confidences se sont arrêtées là, et j'ignore si l'enfant que Roger a confié à Céline Richet et qu'on veut maintenant lui rendre, est bien celui qui fut ravi à votre affection l'année dernière.

"Evidemment, tout nous permet de supposer que ce bébé est bien le fils de votre soeur—et le trouble de mon mari, en apprenant son retour en France, en est la meilleure preuve — mais l'un des deux complices pourrait seul nous donner, à cet égard, une certitude absolue.

"En partant de Villaines, je n'ai pas prévu que j'allais me heurter à un problème aussi complexe.. je me suis imaginée que ma présence seule résoudrait toutes les difficultés.. Je m'aperçois maintenant qpe je suis impuissante à trouver la clef de l'énigme.. Peut-être, pourriez-vous mieux que moi..

Blanche, qui ne quittait pas l'enfant des yeux, répondit :

—Pour vous aider à résoudre ce délicat problème, je ne peux, madame, que vous apporter mes souvenirs et mes impressions, mais cela suffit, je crois, pour asseoir une opinion. Or, quelque déformés qu'ils soient, par la croissance, les traits de ce bébé me paraissent être ceux du cher petit qui vous fut ravi,il y a un an.

"Du reste, si vous voulez bien, examinez ses yeux, sa bouche, son menton, et les comparer avec le menton, la bouche et les yeux de ma soeur, la ressemblance vous frappera.

—C'est ce que j'ai fait depuis que je suis ici et j'arrive à la même conclusion que vous. Cependant, je demeure encore perplexe, d'abord par crainte de me tromper ensuite parce que je vois l'impossibilité de prendre une décision pratique.

Blanche avait posé le bambin sur ses genoux, tout en lui faisant croquer des bonbons, poursuivit son minutieux examen.

Oui, c'est bien mon neveu, murmura-t-elle après un court silence, je crois pouvoir l'affirmer. Mais, comme vous le dites, nous ne pouvons prendre immédiatement aucune décision pratique, par, jusqu'à nouvel ordre, Auguste Richet qui est présumé le père de cet enfant, peut seul exercer sur lui les droits que lui confère la loi. De plus, pour l'instant, il est sous la garde de M. le directeur de l'hôpital, qui en est responsable.

"Nous devons même nous féliciter que ce directeur soit un homme affable et nous ait permis d'embrasser le cher petit.

"Maintenant, il nous faut agir, et la première chose à faire est d'aller trouver les Richet. Nous n'aurons pas besoin d'entrer dans de longues explications, — cela nous évitera de révéler ce que nous désirons cacher.

"Vous direz simplement qu'à la suite de la lettre par laquelle Céline demandait à M. d'Allardes de reprendre l'enfant confié à sa garde, vous êtes venue pour prendre possession du bébé à la place de votre mari. Et je suis sûre qu'Auguste Richet, qui a le plus grand désir d'être déchargé de ce bambin, nous priera de l'emmener tout de suite.

"Il y aura alors une petite question d'argent à régler. Je ne suis pas riche..

—Ni moi non plus, hélas !

—Nous ferons ce que nous pourrons, mais il est nécessaire que ces braves gens puissent entrer chez eux sans retard ; nous leur devons, d'ailleurs, une profonde reconnaissance..

—Oh ! oui, car ils ont toujours soigné parfaitement le pauvre petit, bien que les mensualités promises par mon mari ne fussent pas payées.

Blanche se leva, embrassa longuement, tendrement son neveu et conclut :

—Venez !.. Nous allons remettre le petit Raymond à la surveillante en lui recommandant d'avoir bien soin de lui jusqu'à notre retour, et.. espérons que nous ne tarderons pas à venir prendre possession de notre trésor.

—:o:—

Deux heures après, toutes les dispositions étaient prises à la plus grande satisfaction de tout le monde.

Heureux de palper un peu d'argent qui allait leur permettre de

---

57

payer leur séjour à l'hôtel et de prendre le train, les Richet trouvèrent tout naturel que Mme Roger d'Allardes emmenât tout de suite avec elle l'enfant dont ils voulaient se débarrasser.

Auguste se rendit donc aussitôt à l'hôpital, en compagnie de Blanche et d'Adèle, pour reprendre le petit Raymond et le remettre ensuite à Mme d'Allardes.

Et Blanche se fit indiquer immédiatement après un bureau de poste, où elle libella le télégramme suivant:

"Bernard de Pommery.

"Ecobeil — La Jonchère (Cher).

"Rentrerai demain matin. Bonne surprise. "Blanche".

Tranquilles désormais, les deux jeunes femmes retournèrent à la modeste auberge du quai de Bacalan, où, en attendant l'heure du train, elles passèrent l'après-midi à mettre les deux exilés au courant des événements qui s'étaient produits, depuis leur départ, dans l'entourage de leur famille.

Céline apprit ainsi que sa mère, qui préférait beaucoup plus le séjour de Villaines à celui de Sancoins, était justement chez M. d'Allardes lorsqu'elle avait reçu la lettre annonçant le retour d'Amérique et qu'elle avait été si violemment bouleversée par cette nouvelle qu'elle en était tombée malade.

Et comme Céline se montrait inquiète, en s'étonnant, d'ailleurs, profondément, que la susdite lettre eût pu amener un tel résultat, Blanche la tranquillisa en lui affirmant que l'indisposition de la bonne Natalie n'était pas grave et serait rapidement guérie.

Ce ne fut pas sans une vive surprise que Céline apprit également que M. Bernard de Pommery était rentré tout récemment en France par le paquebot "Le-Chili", venant de la République Argentine.

—Alors, s'écria-t-elle, c'était bien lui qui venait tous les jours bavarder avec nous et jouer avec le petit ?... J'en étais presque sûre... Tu te rappelles, Auguste, que je t'en ai fait l'observation ?... Et que j'avais même conservé ma conviction, malgré le renseignement du garçon de salle, qui prétendait que ce monsieur s'appelait Durand ?...

—Ah ! Quelle curieuse coïncidence ! ne put s'empêcher de dire Blanche.

—N'est-ce pas, mademoiselle, que c'est drôle ?...

...Bref, la journée se passa en bavardages et en commérages sans fin. Seul, le mystère qui planait sur le petit André ne fut l'objet d'aucune allusion.

Ainsi, le crime de Chauvenel et de Roger d'Allardes resta dans l'ombre, et cela ménagea le coeur de la pauvre Adèle, dont la démarche délicate et généreuse méritait bien d'être récompensée.

EPILOGUE

En voyant Bernard lire un télégramme, Solange, qui persistait à considérer son mari comme un étranger, s'approcha timidement sur la pointe des pieds.

—Qu'est-ce que c'est ? demanda-t-elle, en essayant de jeter un coup d'oeil sur le papier bleu.

—C'est un télégramme de Blanche, répondit le jeune marin; elle annonce qu'elle rentrera demain matin et qu'elle nous apportera une bonne surprise.

—Ah ! fit la jeune femme... où est-elle donc allée, ma soeur ?

—Ma chère amie, jusqu'à présent, nous n'en savions rien ni les uns ni les autres. Maintenant, nous savons qu'elle est à Bordeaux puisque son télégramme est daté de là. C'est tout ce que je peux dire.

—Et la surprise, qu'est-ce que c'est ? demanda Solange avec un sourire qui semblait révéler une arrière-pensée.

Bernard esquissa un geste de perplexité.

—Impossible de le deviner, murmura-t-il, mais il faut croire que c'est une surprise agréable. Autrement, elle n'en parlerait pas.

—Je voudrais aller au-devant de Blanche, reprit la jeune femme.

—Oh ! cela te fatiguerait inutilement, ma chère enfant, observa Mme Allegret. D'ailleurs, le trajet d'ici à La Jonchère est si court, que tu n'attendras guère le plaisir d'embrasser ta soeur.

Solange essuya une larme, car elle comprit vaguement que, sous le prétexte de lui éviter de la fatigue, se dissimulait le parti-pris de l'empêcher de sortir. Cependant, elle n'insista pas.

Mais, le lendemain, à l'heure probable où la voiture qui était allée chercher Blanche à la gare pouvait revenir, elle exigea d'être conduite au bout du parc, à l'extrémité de l'avenue, pour être la première à accueillir la voyageuse.

Avait-elle donc un pressentiment de la surprise que celle-ci lui apportait ?

Peut-être, car, lorsque la voiture parut — la voiture où s'étaient péniblement entassés d'Hérouël, Bernard, Adèle, Blanche et le petit Raymond, ce dernier sur les genoux de sa tante — Solange poussa un cri de joie.

Bernard, qui conduisait, arrêta son cheval, et Blanche, sautant à terre la première, se jeta dans les bras de sa soeur en disant:

—Tiens ! Voilà un enfant que tu connais certainement ! Regarde-le bien.

Depuis qu'elle avait perdu son Raymond, Solange, chaque fois qu'elle se trouvait en face d'un autre bébé, éprouvait un sentiment de gêne, de tristesse, de colère.

Cette fois, rien de semblable ne se manifesta sur son visage ou dans son attitude.

Sans hésitation, sans répugnance elle prit des mains de Blanche l'enfant que celle-ci lui tendait, le posa sur son bras, l'examina un un instant attentivement. Puis, un cri jaillit de ces lèvres, en même temps qu'un torrent de larmes de ses yeux :

—Mais... c'est mon petit Raymond !

Bernard, qui avait jeté les rênes au domestique, en lui ordonnant d'emmener la voiture, s'approcha de sa femme. Il pleurait.

—Oui, dit-il, c'est bien notre petit Raymond, il n'y a pas de doute, puisque cet enfant est celui qui fut confié par mon cousin d'Allardes aux époux Richet au moment de leur départ pour l'Amérique, d'après la confession de Chauvenel, l'enfant confié aux Richet est le nôtre, que Chauvenel a enlevé lui-même des bras de sa nourrice.

—Parfaitement, ma chérie, ajouta Blanche, il ny a pas de doute possible sur ce point... Je te raconterai plus tard comment j'ai su que les Richet étaient revenus d'Amérique, qu'ils étaient à Bordeaux sans ressources et que l'enfant confié à leurs soins était malade, à l'hôpital...

"Je t'expliquerai pourquoi j'ai supposé que cet enfant était le tien — ce qui, naturellement, m'a donné le désir d'aller le chercher— et dans quelles circonstances j'ai rencontré, à Bordeaux, auprès du petit Raymond, Mme Roger d'Allardes, qui avait fait la même supposition que moi, et qui avait été poussée, par un louable sentiment de générosité et d'honnêteté, à venir chercher cet enfant pour le rendre à sa maman.

"Malheureusement, nos suppositions à toutes les deux, ne remplaçaient pas des certitudes... Nous étions moralement certaines que ce pauvre petit était ton fils et sa ressemblance avec toi me confirmait, d'ailleurs, dans cette conviction. Mais nous avions encore des hésitations, des scrupules.

"Depuis notre arrivée à la gare de La Jonchère, nos derniers doutes se sont dissipés. La confession écrite de cet infortuné Chauvenel, mort si tragiquement l'avant-dernière nuit, jette définitivement la lumière sur ce sombre drame.

—Je n'ai pas besoin des attestations de Chauvenel, répondit Solange; cet enfant-là, c'est le mien, j'en suis sûre, je le reconnais...

Et elle le couvrit de baisers.

—Pendant que tu y es, observa Blanche en souriant, tu pourrais peut-être reconnaître aussi ton mari que tu t'obstine à traiter comme un étranger !

Solange prit un air étonné et regarda Bernard longuement.

—Mon mari, fit-elle, il est mort en Afrique!...

Puis, soudain, son visage s'éclaira, ses yeux sourirent.

—Mais non, reprit-elle, le voici, mon mari!... Il est revenu avec mon petit Raymond.

Et elle se jeta dans les bras de Bernard en sanglotant.

Tous les spectateurs de cette scène étaient attendris jusqu'aux larmes. Blanche attendit un instant que l'émotion fut calmée. Puis, prenant Adèle par la main et s'adressant à sa soeur et à son beau-frère, elle dit:

—Maintenant que vous êtes heureux, mes amis, il vous reste à remplir un devoir: une oeuvre de pardon et d'oubli. M. Roger d'Allardes, pour des raisons que nous n'avons pas à juger ici, a eu la cruauté de vous priver de votre enfant. Il est, évidemment, très coupable. Mais l'acte d'héroïque abnégation que sa femme vient d'accomplir, pour essayer de réparer son crime, mérite qu'on le lui pardonne.

Pour toute réponse, Solange embrassa cordialement Adèle et Bernard ajouta:

—Ma cousine, permettez-moi de vous embrasser aussi... Dites bien à votre mari que nous avons tout oublié et que, s'il veut venir à Ecobeil, il y sera le bienvenu.

Quatre jours plus tard, au moment où le déjeuner s'achevait, au milieu de la gaieté générale, dans la grande salle à manger d'Ecobeil, un télégramme arriva à l'adresse de M. Yves d'Hérouël. Il provenait de son grand-père et répondait à une longue lettre, écrite l'avant-veille par le jeune homme.

Il était ainsi conçu:

"Si fiancée à trois cent mille francs de dot, je donne cent mille et mon consentement."

Yves ayant lu tout haut ce télégramme, Blanche commença par rougir, puis elle balbutia:

—C'est très mal, monsieur, de vous moquer d'un vieillard. Si c'est vous qui avez inventé cette légende.

—Permettez, interrompit d'Hérouël, je n'ai rien inventé du tout. La légende si légende il y a, a été créée par Mme de Pommery, par Bernard, par tout le monde, en un mot. Tous prétendent, en effet, qu'aux termes du testament de M. Guillaumes d'Allardes, c'est Mlle Blanche Allegret qui doit recevoir les trois cent mille francs promis à celui ou à celle qui fera retrouver le jeune Raymond.

—Mais c'est de toute évidence, approuva Bernard, et nous sommes tous d'accord sur ce point. Donc, Mlle Blanche, le jour où elle épousera M. d'Hérouël, ce qui ne saurait tarder, se mettra en ménage avec trois cent mille francs. En ajoutant les cent mille du grand-père, vous ne serez pas trop malheureux, mes enfants.

—Allons, donnez-vous la main, conclut Solange, et que ce soit une affaire entendue!

—J'ai encore autre chose à vous offrir comme cadeau de noces, poursuivit Bernard. La mère Rosalie Chauvenel, se conformant, d'ailleurs, au désir de son fils, ne veut rien accepter de ce que laisse Armand. Elle tient absolument à ce que je prenne La Férolle pour m'indemniser, dit-elle, du préjudice que son fils m'a causé. Croyez-vous que ce ne serait pas une jolie résidence pour un jeune ménage?

—Sans doute, objecta Blanche, mais Adèle d'Allardes regrette toujours cette propriété: nous lui ferions bien grand plaisir en la lui rendant. Qu'en pensez-vous?

—Je suis de votre avis, approuva d'Hérouël.

—Mes chers amis, dit Bernard, je vous fais cadeau de La Férolle, puisqu'on exige que je l'accepte. Vous en ferez ensuite ce que vous voudrez. J'aurais désiré, cependant, y placer comme gardiens les époux Richet, à qui je dois une reconnaissance éternelle pour avoir si bien soigné mon petit Raymond.

—C'est un arrangement à conclure avec Mme d'Allardes, murmura d'Hérouël. Sois tranquille: nous ferons pour le mieux!

. . . .

Chacail a passé aux assises. Mais c'était pour la forme.

Après la confession de Chauvenel, il était difficile, sinon impossible, de le condamner.

Les jurés l'ont acquitté. FIN

N'OUBLIEZ PAS DE LIRE LES PETITES ANNONCES DE LA "PATRIE".

COIN DE POLICHINELLE

41EME CONCOURS DE TANTE NINE

Répondre à la question suivante:

Quelle est la page de l'histoire du Canada qui vous semble la plus belle?

Racontez le fait et dites: **"Quelles sont les qualités marquantes du héros"** dont vous avez choisi l'histoire.

CONDITIONS

1o Les copies seront reçues jusqu'au 30 juillet inclusivement.

2o Elles ne devront être écrites que d'un seul côté du feuillet et ne pas dépasser 100 lignes.

3o Elles devront porter en tête du premier feuillet, à droite et au-dessus du titre le pseudonyme et l'âge du concurrent.

4o Une enveloppe cachetée portant à l'extérieur le pseudonyme du concurrent et contenant son nom et son adresse complète, devra accompagner chaque envoi. Les enfants peuvent choisir un autre pseudonyme pour ce concours.

5o Nous donnerons plusieurs prix et nous publierons en entier les copies primées.

PETITE CORRESPONDANCE

JOSEPH CERICE MORENCY — Je suis heureuse que le livre vous ait plu. Je vous remercie de m'avoir encore envoyé de ces beaux dessins que vous faites si bien.

COEUR CANADIEN—"Le Secret" sera publié prochainement. Merci. Petite canadienne est délicieuse d'avoir pensé à prier pour sa tante lors de son pélerinage à Sainte-Anne.

BEBE ROSE—Le portrait vous sera renvoyé fidèlement aussitôt après sa publication. Mes souhaits sont-ils trop en retard, mais non n'est-ce pas, puisque votre anniversaire était hier. Je suis bien contente que vous nous soyez revenue et j'espère qu vous aurez la chance de voir Bébé gâté pendant votre séjour à Lachine.

G. TROUVE—Le portrait vos envois qui sont très intéressants. Je vous félicite et je compte sur votre fidélité.

ETINCELLE—Votre papa est très gentil de s'intéresser à notre page et je vous assure que cela me flatte. J'attends votre photographie, ma chère mignonne, et je serai si contente de la publier. Je ne sais pas l'âge exact de Georgette Vallée, mais elle est à peu près du même âge que vous.

CHARLES LANGLOIS—Je commençais à désespérer de vous voir revenir et je suis fière de vos dessins que vous m'envoyez. Il n'y a que ceux faits à l'encre noire qui peuvent être reproduits dans le journal. Je le regrette car je suis sûre que les fusains dont vous me parlez, devaient être ravissants.

ISABELLE—Vous êtes la bienvenue petite fille, et vos bonnes résolutions me plaisent. Lili la brune a dû abandonner toute correspondance, c'est la raison de son silence. Elle vous avait fait part de cela dans les communications.

PETIT SPHINX—Ecrivez vous-même à P'tit loup noir pour lui demander cette question. Elle sera contente de vous renseigner j'en suis sûre. Oscar Dange vous remerciera des bonnes prières que vous avez faites pour son père malade.

REINE DE L'AZUR—Le poignet est-il guéri maintenant? Je suppose que vous avez vu Michelle et j'imagine que les langues de mes chéries n'ont pas chômé.

TOURTERELLE—Je fais vos messages, chère mignonne. J'accepte les quatre baisers, deux pour moi, un pour Michelle et un pour Lili la brune.

GEORGETTE VALLE—Oh! le beau rebus. Merci mignonne. La petite histoire est très gentille et sera aussi publiée. Vous pourrez choisir parmi les pseudonymes suivants proposés par Suzon, Laisron, Marinette et par P'tit Loup noir: Flot bleu, Peau d'Ane, Fraise des bois. Il me semble que Petite bergère m'avait parlé pour vous d'un pseudonyme que vous aviez choisi et qui m'a paru joli; je ne me rappelle plus lequel.

LUCETTE—Vous avez un grand coeur, chère mignonne et je vous remercie de penser si gentiment à la tante qui vous aime beaucoup.

THERESE CARRIER — La nouvelle petite concurrente est la bienvenue. Quelle jolie petite famille j'ai à Sorel.

JEAN-LOUIS et LEON PARENT — Sont les bienvenus. Les dessins patronnt.

MYRTE D'ECOSSE — Ces deux semaines passées à camper c't dû faire un bien immense à ma frêle petite nièce. Vous êtes gentille, chérie, et je vous aime bien. Vos correspondantes s'étonnaient de votre silence.

GENET D'OR—Les envois sont envoyés la composition à tour de rôle. Il faut être très patiente car c'est quelquefois long.

HECTOR QESNEL — Vous faites une rentrée triomphale. Mes félicitations.

IRENE et LOUIS-PHILIPPE MOISAN — — Mes chéris auront leur tour pour la publication.

CAUSETTE—Je n'ai pas refusé ce que vous me demandez, je l'ai presque promis, mais je n'ai pas de photographie, alors... Je vous rends ce baiser.

HENRI ANGERS—Vous êtes maintenant des nôtres et j'en suis heureuse.

OSCAR et AIME GAGNON — Une caresse à mes chéris, je publierai.

FERNANDE FONTAINE — Maintenant vous êtes tout fait guérie je l'espère. Nous avons gardé votre place et je vous assure que les neveux et nièces qui vous aiment tant depuis qu'ils ont vu votre photographie, auraient regretté votre absence.

HENRI JOLICOEUR — Onze solutions! C'est un coup d'essai qui mérite des félicitations.

PAULETTE — Vous êtes la bienvenue, petite fille. Les prix sont décernés après un tirage qui a lieu chaque semaine. Si vous êtes chanceuse vous en aurez un bientôt. Soignez-vous bien chère petite et n'oubliez pas qu'ici on sera toujours content de vous distraire et de vous aimer.

ANTOINETTE VALLEE — J'étais aussi contente de vous faire la connaissance de vos nombreux cousins et cousines.

LEON LACROIX — Mon nouveau neveu est accueilli avec joie et je le félicite d'avoir trouvé autant de solutions.

CECILETTE—Je publierai les dessins, je suis ravie d'avoir fait connaissance avec ma chérie et le petit Alexandre. Je publierai ces photographies bientôt. Vos cousins et cousines feront une prière pour le repos de l'âme de votre bonne grand'mère.

AELXANDRE LAVIGNE — Vous êtes assuré des prières de tous les petits enfants pour la prompte guérison de votre grand'mère et marraine.

GHISLAINE DE NOAILLES — Le fais votre message. Comtesse russe sera enchantée que vous l'ayez reconnue aussi vite. Ne parlez pas de reconnaissance, je vous en prie. Si vous saviez combien je suis heureuse de la joie de mes chers enfants. Je publierai.

AGNES M. LEBLANC—Je suis heureuse que le prix ait soit bien rendu. Amitiés à toute ma famille de Belle-Côte.

BLONDINETTE—Chère petite, vous êtes accueillie avec joie dans notre coin où l'on vous aimera beaucoup.

ZIZI—J'aime trop ma petite fille pour lui en vouloir longtemps. Si Marga veut se faire connaître à vous, vous serez agréablement surprise.

PRINCE DES LANDES — Reçu le concours. Vous vous êtes tout à fait conformé aux conditions et c'est déjà un bon point. A bientôt aimable neveu.

RUTH ROLLAND—Je vous félicite aussi; j'aime beaucoup les enfants qui obéissent aux conditions posées. Certes oui, je vous rends ce bon baiser de grand coeur.

MICHELETTE — Quelle belle surprise vous m'avez faite et comme j'étais contente de connaître mon aimable nièce. Je garderai longtemps le souvenir d'une gracieuse petite fille si gentille dans sa robe fleurie.

MIRZAH — Mais oui je comprends votre généreuse pensée. Les réponses sont quelque fois plus longues pour certains enfants, parce qu'il y a des explications à leur donner ou parce que leurs lettres sont plus longues. Chère petite, il ne faut pas vous laisser emporter par votre imagination et craindre toutes sortes de catastrophes qui peut-être n'arriveront jamais. Il faut jouir du présent et non songer aux jours qui ne nous appartiennent pas encore et ne les possédera plus, car alors la joie est très incomplète. Je connais le coeur de Mirzah.

MISS MONA—Je vous souhaite, ma chérie de bonnes vacances. Je me consolerai de votre absence en pensant à tout le bien que vous referez de votre séjour dans le Nord... et je ne vous oublierai.

HENRIETTE DENIS—Vous le méritez ce prix je vous assure.

FERNANDE BLAIS—Je suis contente d'avoir encore une autre nièce à Sorel. Vous êtes bien gentille de votre grand coeur. Dites merci à Françoise pour ses envois qui seront publiés.

CHARLES-EDOUARD ROUTET — Le bienvenu. Le rebus sera publié.

PETITE BERGERE—Et d'abord je veux vous remercier de vos envois. Comme c'est gentil d'avoir pensé à votre tante. La page si sera amusante que vous vous appliquerez à peindre mignonnette, qui sera pas long, je vous assure. Ne pensez plus à ces vilaines choses qui vous ont fait de la peine, je persiste à dire qu'il y a là dessous beaucoup de malentendus, on ne se comprend pas toujours bien de loin. Ainsi Louis continue toujours à aquarelle. Hon! Hon! Vous avez déjà des messages aux communications de cette semaine, les autres paraîtront donc samedi prochain. Amitiés et baisers à tous les oiselets de la nichée.

LAVOTTE—Je pense souvent à la chère petite qui là-bas au bord de la mer, est la joie et le rayon de soleil de "La Vieille Maison".

Tante Dine

Petit Enfant

Petit enfant, déjà la brune
Autour de la maison s'étend:
On doit dormir, quand vient la lune
Petit enfant.

Petit enfant dans la chaumière
Les moutons rentrent en bêlant
De tes yeux bleus clos les paupières
Petit enfant.

Petit enfant, rêve aux pervenches
Qu'on trouvent le long du torrent
Rêve aux jolis oiseaux des branches,
Petit enfant

Petit enfant, dors sans alarmes:
Mais, si quelque frayeur te prend,
Ta mère sèchera tes larmes,
Petit enfant

(Envoi d'une petite américaine).

Nos nièces

Aujourd'hui votre tante est heureuse de vous présenter votre chère cousine "Fleur d'amour, Flore Fournier". Elle est très sage et gentille, je vous l'assure.

Casse-tête

CAHORS
RUFFEC
TARBES

(Solution)

En changeant les voyelles de place et les plaçant convenablement on trouve: CAHORS — RUFFEC — TARBES.

MOTS EN CROIX PAPALE (F. et T.)

(Solution)

V
E
AURAY
S
MONTAUBAN
I
LILLE
L
E
S

POESIE ENIGMATIQUE (F.)

(Solution)

Aigrette.

OISELLE ET FLORE

CONTE DE FEES

La reine des fées a deux filles chéries Oiselle, la fée des oiseaux; Flore, la fée des fleurs; deux enfants gâtées qui gouvernent en reines les peuples dont elles portent le nom.

"Je voudrais régner sur le monde, dit un jour Oiselle, légère comme une plume soulevée par le vent, toute vêtue de fin duvet et d'éclatant plumage.

—Je le voudrais aussi, dit à son tour la belle Flore, épanouie et embaumant comme une rose d'été.

—Que demandez-vous là, mes enfants? leur dit la reine soucieuse, Toi ma douce Oiselle, tu as ton royaume emplumé; les oiseaux-mouches aux ailes de saphir et de rubis sont tes pages d'honneur; l'aigle superbe commande tes armées; l'oie bête préside à tes repas; et le coq altier et bavard gouverne ton peuple. Tu as de fidèles messageres; les hirondelles au vol rapide; les artistes, je rossignol et la fauvette, charment ton repos par leurs mélodies.

"Toi, ma belle Flore, tu règnes sur tout ce qui est le charme de la nature; les roses qui réjouissent la vue et jettent leur parfum à tout vent; la violette modeste, l'oeillet embaumé, la giroflée du pauvre; le muguet dont les fines clochettes sonnent le signal du printemps joyeux. Tes fleurs sont bienfaisantes, même pour l'humanité souffrante; expressives dans leur langage quand elles sont myosotis, lis ou pensées. Tu marches sur les roses de tes bruyères en fleur; ton royaume est partout; partout il donne la joie et les parfumms. Tu règnes en paix, comme il convient à ton coeur de fleur.

—Et ma cervelle, d'oiseau, ma mère, ne saurait-elle gouverner les humains? demanda Oiselle.

—Ah! pauvre enfant!

—Mais, ma mère, la dispute règne quelquefois dans mon royaume et je sais l'apaiser. L'oie, dernièrement, a voulu se mêler des affaires du coq qui cherchait à prendre de la place de l'aigle. J'ai fait mettre le coq et l'oie à la broche.

—Chez moi aussi, ma mere, il y a eu révolte, dit Flore. La rose refusait son sue à l'abeille; j'ai puni la rose en la hérissant d'épines.

—Vous gouvernez sagement vos royaumes d'oiseaux et de fleurs, mes enfants; mais, croyez-moi, ce n'est pas une raison pour savoir aussi gouverner la race humaine que je dirige. Les mortels ne se mènent pas comme vos sujets inconscients.

—Oh! nous saurons, malgré tout, y parvenir avec notre sagesse et nous en tirerons une grande gloire.

—Vous le voulez, j'y consens. Je vais faire faire cet essai à votre amour-propre enfantin. Mais pour le bonheur de mon peuple, je ne peux pas vous livrer sa destinée toute entière; je vais choisir, parmi les plus sages, ceux qui donnent le moins de difficulté à gouverner; je saurai bien intervenir à temps si je m'aperçois d'un fâcheux résultat. Voyez-vous ce petit village là-bas, blotti dans une grande forêt ardennaise, au versant de la colline?

—Qu'il est joli! s'écrie Oiselle émerveillée, ses chaumières, aux toits feutrés de mousse verte, étincellent comme des émeraudes."

Les deux soeurs, prises d'un amour subit de rusticité champêtre, admirant ainsi ce joli village, les belles filles aux cheveux épais, les solides paysans et jusqu'à l'inévitable bambin, toujours blond et toujours barbouillé de fromage.

Tout les charmait, elles poétisaient tout.. même le pauvre moulin isolé sur les rives du lac des pins, dont la roue, tournant au clair de lune, dévidait — elles l'auraient juré — des fils de diamants et de perles.

"Essayez de gouverner ce pays, dit la reine des fées à ses filles ambitieuses. Je vous l'abandonne afin de pouvoir juger de votre sagesse."

"Les paysans paraissent heureux dans ce village, remarqua Oiselle, lorsqu'elle fut seule avec sa soeur; notre mère gouverne bien, c'est evident.

—Nous pourrons en faire autant, répondit Flore avec assurance, en agitant sa fine tête ornée d'aigrettes.

Et pour commencer ce changement, dès le lendemain, le jour de la fête du village, les deux soeurs firent pleuvoir au bal, sur la tête de leurs nouvelles sujettes, toutes les plumes et toutes les fleurs de leurs royaumes.

"Vois donc, ma chère, comme cette aile d'oiseau-mouche étincelle dans les cheveux de cette belle brune!

—Et la rose épanouie que cette blonde vient de piquer dans ses nattes? Quel éclat!

—Oui! oui! ces jeunes filles sont plus belles ainsi certainement. Maman, qui admirait tant leur simplicité, va être bien étonnée."

Et les jeunes filles dansaient, criaient sous la pluie de fleurs et de plumes qui tombaient en tourbillonnant sur leurs têtes.

Mais c'est le lendemain qu'il fallait les entendre!

"Cette aile d'oiseau-mouche est bien jolie, disait la grande brune. Les belles dames en portent à leurs chapeaux... elles portent aussi des robes de soie et des manteletes ornés. Je voudrais bien être comme elles!

—Que cette rose dans mes cheveux était charmante, disait la blonde;... mais fi! quelle laide robe j'ai là! Dimanche il m'en faudra une plus belle. La parure n'est pas compiète!"

Et chacune de faire le même raisonnement, de suivre la même pensée de luxe vaniteux et ridicule. Les beaux cheveux nattés devinrent de lourds chignons crêpés et mal tordus; les robes de belle laine unies, de prétentieuses et vilaines jupes à falbalas tissées de coton et de soie auxquelles ces pauvres paysannes ne savaient donner ni forme ni tournure. Entraînés par l'exemple, les garçons voulurent copier l'homme des villes, comme leurs compagnes copiaient les dames.

Il n'y eut que les bambins qui continuèrent à rester blond filasse et barbouillés de fromage. Alors ce charmant village si simple, si joyeux, si vivant avec ses belles filles et ses robustes gars, devint peu à peu ridicule, vaniteux, désuni. Oiselle et Flore étaient retenues dans leurs royaumes par la nécessité d'une active surveillance. Il y avait eu révolte chez la gent emplumée et les plantes grimpantes ourdissaient des complots. Quand le calme fut rétabli, les deux soeurs, accompagnées de leur mère, revinrent à leur village.

"Oh! maman, s'écrie Oiselle, vois donc, que ces maisons rustiques sont laides! les vilains toits!" La mousse n'était plus de velours et tite ree.

dit la belle Flore, regardant, à travers les vitraux de l'église, les têtes hâlées des jeunes paysannes, si charmantes jadis sous la coiffe ardennaise, et tout à fait ridicules maintenant sous des toquets de soie et des panaches de plumes.

A la sortie de la messe, ce fut bien pis encore; toutes ces robes fripées, ces manteletes que le vent gonfle, ces plumes qui se hérissent tandis que les paysannes qui s'en parent jettent du grain aux poules ou relèvent le fumier à la fourche; tout cela est si comique et si laid que les deux soeurs éclatent de rire; mais leur mère ne rit pas.

"Vous avez fait bien du mal à mon pauvre petit village en voulant le gouverner avec votre cervelle d'oiseau et votre coeur de fleur leur dit-elle. Que cette leçon vous profite. Ne faites jamais les choses pour lesquelles vous n'avez pas été créées. A chacun son lot, en haut comme ici-bas. A vous les fleurs et les oiseaux; aux paysans, la simplicité et le bonheur calme; aux riches, le luxe et les soucis du monde. Il est grand temps que je reprenne mon gouvernement pour réparer le mal; avant peu il serait trop tard; le luxe aurait perverti tous ces braves coeurs de paysans, toutes ces saines intelligences de jeunes filles. Les familles seraient désunies, le village appauvri et la génération qui suivrait tout à fait misérable. Heureusement que les bambins, barbouillés de fromage, n'ont rien vu de tout cela!"

A ces mots la reine des fées leva sa baguette et de son souffle embaumé arracha les fleurs et les plumes qui avaient fait tant de mal; toute trace de luxe disparut ainsi comme par enchantement. Un joyeux rayon de soleil dora le village tandis qu'une chanson rustique, comme un soupir de joie, s'élevait en choeur vers le ciel bleu.

Les deux soeurs, honteuses de leur sottise, s'envolèrent chacune dans son royaume pour ne plus le quitter.

REBUS

(Envoi de Petit Sphinx)

(Solution samedi prochain)

TABLEAU D'HONNEUR

Comtesse russe (a trouvé 10 solutions), Francoise Blais, Sorel (a trouvé 12 solutions), Reine de l'azur, Saint-Jérôme; Ghislaine de Noailles, Saint-François du Lac; Léon Lacroix, Cap Tourmente (a trouvé 9 solutions), Georgette Vallée, Rimouski (a trouvé 8 solutions), Antoinette Vallée, Rimouski (a trouvé sept solutions); Charles Langlois, Sainte-Adèle; Paulette, Saint-Basile de Portneuf; Henri Jolicoeur, Pointe-au-Pic (a trouvé 11 solutions); Fernande Fontaine, Sorel (a trouvé 9 solutions); Henri Angers, Jonquières; Aimé Gagnon, Saint-Valérien; Oscar Gagnon, Saint-Valérien; Louis Philippe Moisan, Saint-Valérien; Irène Moisan, Saint-Valérien; Hector Quesnel, Saint-Anicet; Genêt d'or, Petit-Pré; Lucette, Saint-Camille (a trouvé 10 solutions; Michelette, Ile Perrot (a trouvé 11 solutions); Petit sphinx, Vergennes, U. S. (a trouvé 9 solutions); Jean Louis Parent, Disraëli; Léon Parent, Disraëli; Thérèse Carrier, Sorel; Marie Rose Dupré; Cécilette, Alexandre Lavigne, Blondinette, Luceville (a trouvé 11 solutions). Petite bergère, Charles Edouard Boutet, Trois-Rivières; Joseph Cérice Morency, Trois-Pistoles; Fernande Blais, Sorel (a trouvé 9 solutions); Henriette Denis, Sorel (a trouvé 9 solutions; Miss Mona, Elisabeth Fortier, Rat Musqué, Ki-suis-je?, Tantins, Fides, Isabelle Mathieu, Marguerite et Pierre DesRosiers Petit bluet, Antoinette Savaria, Eugénie Brégent, Arthur P., Jacqueline Poutré, Marinette DesRosiers, Eveline Lamarre, Ghislaine Mathieu, Eusèbe Fortin, Joséphine Allard, Marthe Denis, Jeanne Tacité.

Rebus graphique

(Envoi de Robert Lavallée, Sainte-Anne de la Pocatière)

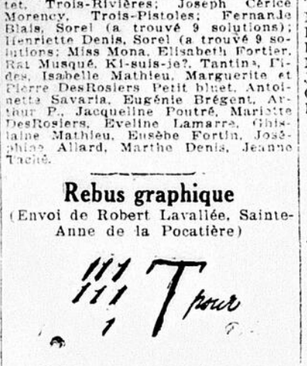

(Solution samedi prochain).

Croix de Malte

(Envoi de Joséphine W., Longueuil.)

1. Général contemporain français.
2. Un des Etats-Unis.
3. Partie de la figure.
4. Chant d'allégresse (7).
5. Temps des rêves.
6. Verbe de négation.
7. Place au foyer.

(Solution samedi prochain.)

Passe-temps

(Envoi de la Fée des violettes).

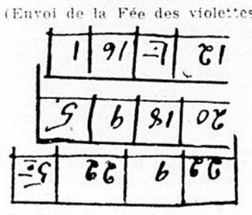

Changer ces nombres en lettres, de suite vous trouverez quatre mots.

(Solution samedi prochain.)

Métagramme

(Envoi de Comtesse russe.)

Avec un B je suis gaillarde ville de Corrège.
Avec un G un oiseau très estimé comme gibier.
Avec un P je ne me donne pas tout ce que je désire.

(Solution samedi prochain.)

Mots en croix

(Envoi de flocon de neige.)

(Rétablissez l'ordre des lettres.)

T
E
R D R M O
O
P
R

(Solution samedi prochain.)

Homonymes

(Envoi de Fridoline)

(C'est le même mot qu'il faut trouver mais ayant un sens différent).

1. Sert à jouer à la paume.
2. Sert pour les armes à feu.
3. J'en fais un gros ballot.

(Solution samedi prochain)

Phrase pointée

(Envoi de Irène Moisan, Saint-Valérien).

Remplacez les points par des voyelles.

L. b..rs. d. n.g. .st .f.c.l. ..vr.r m.s .l. n'.st p.s p.r.. .l .n s.rt b..c..p d'.rg.nt et .l n. s.n.j.rd p.s.

(Solution samedi prochain)

Charade

(Envoi de Joséphine W.)

Mon premier est un court prénom,
On s'en sert pour trouver un nom
Mon second, tant à populaire
A des neveux et soit leur paire.
Mon tout est remède pour grippe.

(Solution samedi prochain)

LES PETITS

Lucette a la mauvaise habitude de toucher à tout, et elle casse beaucoup de choses. Elle est souvent grondée à ce propos, et chaque fois qu'on trouve un objet en morceaux, tout le monde s'écrie:

—C'est encore Lucette qui l'a brisé.

Or, ses parents donnent une petite soirée à laquelle on lui permet d'assister. On a invité un jeune poète qui doit réciter quelques-unes de ses oeuvres. Après s'être fait prier, il se décide et commence ainsi:

Ma peine est infinie: on m'a brisé le coeur.

Lucette fait un bond sur sa chaise et, regardant sa mère avec effroi:

—Ne me gronde pas, maman, je t'en prie, je te promets que cette fois ça n'est pas moi!

LOLOGRIPHE (P. C.) ....

(Solution)

Ange — âne.

JEU DES HOMONYMES (C.R.)

(Solution)

Grève.

LOLOGRIPHE (V.) .....

(Solution)

Brochet, rochet, broche, roche.

Au clair de la lune

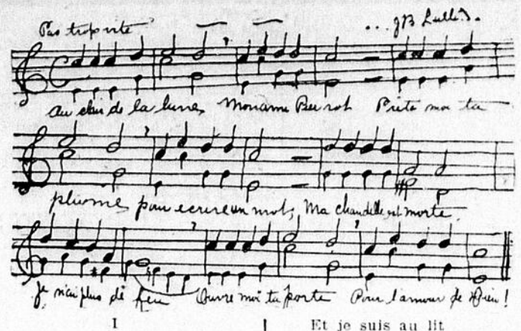

I

(Le voisin s'adressant à Pierrot)
"Au clair de la lune (simplement)
Mon ami Pierrot,
Prête moi ta plume (demandant)
Pour écrire un mot,
Ma chandelle est morte (air désolé)
Je n'ai plus de feu;
Ouvre moi ta porte (suppliant)
Pour l'amour de Dieu!"

(Pierrot répondant au voisin)

II

Au clair de la lune
Pierrot répondit:
Je n'ai pas de plume
Et je suis au lit
Monte à ta mansarde
Tu dois être las;
Et que Dieu te garde
De tout mauvais pas!

III

"Au clair de la lune,
Apprenez ceci:
Pour avoir la plume
De Pierrot, l'ami,
Avant la brunuante
Faut se dépêcher.
Plus tard, le lit tente:
Pierrot va s'coucher!"

(Envoi de Petit Sphinx)

Musique

Petit sphinx fait dire à la cousine qui désirait connaître l'auteur de la "Chanson des Alpes" que c'est: T. B. Ryder.

Amusette

Peripa
TROTAGRI

En rétablissant l'ordre des lettres, trouver les noms de deux objets.

Croix de Malte

(Envoi de Joséphine W.)

1. Jeune garçon.
2. Locution latine pour sort.
3. Pièce de monnaie d'Espagne.
4. Lieu de pélerinage en Europe. (7)
5. Voiture publique.
6. Chef d'une tribu arabe.

(Solution samedi prochain.)

Le mot à deviner

(Envoi de Fluette)

(Remplacez les points par un mot complétant le sens de la phrase. C'est le même mot pour les trois phrases.)

Les fripons redoutent la...
On peut dire d'un grand homme qu'il est la ... de son siècle.
Mettre une personne en ... c'est la signaler à tous.

(Solution samedi prochain).

Logogriphe

(Envoi de Fluette.)

Avec six pieds je reçois l'argent.
Avec sept pieds j'ai lieu à ces cérémonie.

(Solution samedi prochain.)

Rebus graphique

(Envoi de Comtesse russe)

(En rétablissant l'ordre des lettres vous trouverez une phrase).

Pr. H. of. H. Dev. Ot. Rh. Epr. In. Tanp. Our. V. Honz. Hins. Th. Ru. Y. Rre.

(Solution samedi prochain).

PHRASE POINTEE (P. J.)

(Solution)

Le défaut de soin fait plus de tort que le défaut de savoir.

HEUREUX GAGNANTS

IRENE MOISAN, Saint-Valérien.

G. TROUVE, Maurice DeCelles, 102 rue Saint-Olivier, aux Trois-Rivières, Québec.

HENRI JOLICOEUR, Pointe-au-Pic, comté de Charlevoix, Québec.

GENET D'OR: Gabrielle Lessard, Petit Pré est, comté de Montmorency, Q.Q.

LEON PARENT, D'Israëli, P.Q.

Nous expédions ces prix et les enfants sont priés d'en accuser réception.

COMMUNICATIONS

Chaudes poignées de mains, affectueuses salutations, amical bonjour; De Lili la brune à la Fée des violettes, remerciement du son dernier envoi et à Micaëla en lui demandant la cause de son silence, de la même à Genêt d'or, P'tit loup noir et Gabie... de Petite Bergère à Suzon, Michelle Petit Sphinx, Myrte d'Ecosse et Mirzah qu'elle trouve très gentille; de Mirzah à Genêt d'or, Lili la brune, P'tit loup noir, Frise-poulet et Tourterelle; de Fleur d'amour à Perle bleue qu'elle remercie de son invitation et à qui elle rend son bon baiser; de la même à Jeune Exilée, Thérèse Chasles, la Fée des violettes et Françoise; de Reine de l'azur à Gabie, Mirzah, Bébé gâté, Suzon et Michelle, de Lucette à tous ses cousins et cousines avec ses meilleurs souhaits pour la vacance; de Georgette Vallée à Brise légère en lui demandant pourquoi elle ne lui écrit pas; de Tourterelle à Michelle en lui disant qu'elle sera enchantée de faire sa connaissance, elle lui envoie son adresse ainsi qu'à Lili la brune; Simonne gagné, 2246 rue Saint-Denis; de Petit sphinx à Perveneh bleue, Coeur canadien, de la même à Joséph Cerice Morency qu'elle félicite de ses jolis dessins; de Isabelle à Lili la brune, Jacqueline de Hautmont, Suzon, Lilian Cooke et Coeur canadien; de Coeur canadien à sa gentille cousine Lucienne Melançon; de Bébé rose à Bébé gâté, Cécile Emard et tous les neveux et nièces; de Ghislaine de Noailles à Comtesse russe qu'elle croit re connaître; se nomme-t-elle Elisabeth Thibaudeau, si oui elle sera ravie de renouveler connaissance; de Zizi à Marga qu'elle voudrait bien connaître, voudrait-elle correspondre de Ruth Rolland à Jeune exilée, Lili la brune, Pervenche bleue, Myrte d'Ecosse qu'elle croit très gentille; de Prince des Landes à Oscar Dange, Marga, Comtesse russe et Ruth Rolland.

—:o:—

CHARLES LANGLOIS à Sainte-Adèle, comté de Terrebonne, P.Q., désirerait échanger cartes postales avec neveu de Tante Nine demeurant dans une autre ville que Québec et Ottawa et aussi timbres postes.

Les neveux de Tante Nine qui s'occupent de "timbres" ou de "Mercerie" peuvent écrire à Charles Langlois à Sainte-Adèle, comté de Terrebonne, pour se procurer des renseignements intéressants concernant ces deux choses.

LA POETIQUE EN BOIS

Le canon

Chaque jour est un jour sans.... gland
Depuis qu'il a brisé sa .... chêne
L'esprit est très act..... il
Un nouvel engin vient de n..hètre
C'est une arme puisante én..orme
Une arme aveugle et singu..lière
Elle est loin on lacroit....cyprès
Pourtant Paris ne..... peuplier
O canon de pirlimpin..... pin
(Envoi de Rosette).

IL FAUT ALIMENTER SES PERE ET MERE

Les enfants doivent des aliments à leur père et mere qui sont dans le besoin. Ce principe de droit naturel et en même temps de droit positif, consacré par notre Code Civil, vient de recevoir son application par jugement de l'honorable juge Surveyer, dans la cause de Dame Stéphanie Lamoureux, veuve de Désiré Leclair.

L'action étant intentée par la mère contre l'un de ses fils, Désire A. Leclair, en réclamation d'une pension alimentaire de $8.00 par semaine, basée sur la maladie et l'incapacité de travailler depuis cinq ans pour subvenir à ses besoins immédiats. Deux de ses enfants, Paul et Lucien, s'acquittant de leur obligation en lui payant chacun $5.00 par semaine, n'étaient pas en cause, de même que sa fille Jeanne, invalide.

La preuve ayant révélé que la mère n'avait aucun revenu, qu'elle était malade, incapable de travailler depuis cinq ans et que le salaire moyen de son fils était de $20.00 par semaine, la Cour l'a condamné à lui payer $8.00 par semaine à titre de pension alimentaire. En l'absence de défense à l'action, jugement a été rendu par défaut.

EXTRAITS DU COURRIER

"Votre petite Lili est bien heureuse aujourd'hui et c'est vous, oui, c'est bien vous qui la rendez si joyeuse! Vendredi, lorsque j'aperçus le petit livret envoyé par Tante chérie, j'étais au comble de la joie!... J'ai lu et relu "Marie" et j'ai beaucoup aimé, ce beau livre.

Je suis si reconnaissante envers ma Tante gâteau que je ne sais comment lui exprimer ma gratitude! Je ne puis lui répéter: "Je vous aime à l'excès. Je promets de vous être toujours fidèle".

"Merci, merci, merci!" Merci de m'affectionner un peu, merci pour toutes vos bontés".

LILI LA BRUNE.

—:o:—

"J'ai été un peu désappointé l'autre jour, car il n'a pas fait assez beau pour notre pique-nique au bord du lac; nous l'avons remis à plus tard et nous avons eu bien du plaisir. Mais nous en avons eu un vrai dimanche dernier au lac Champlain, nous étions plusieurs petites cousines et amies avec nos parents; nous avons fait la dînette et plus tard nous nous sommes baignées, puis nous avons été en chaloupe sur le lac. Nous étions tous bien contents de notre journée et nous nous sommes bien promis de revenir encore."

PETIT SPHINX

—:o:—

"Avec quel plaisir je reprends la douce correspondance qui, interrompue par la maladie qui a failli en finir de me faire perdre la vie".

Tout me fatigue et m'ennuie depuis ma maladie. Dans les belles pages de la "Patrie" je trouve du bonheur surtout lorsque je vois le nom de "Bébé Gâté et un gentil mot de ma petite tante bien aimée.

J'ai eu la 2ème place aux examens et j'ai eu 5 gros volumes dorés sur tranches: Rose de Tannebourg; les Trois Duchesses; la Fille de Louis XIV; les fastes de l'Ebio; Liens de Hasse. Larmes de repentir. J'eus en outre une médaille de bronze et un joli chapelet en nacre de perles monté en or".

BEBE GATE

REBUS (P.S.)

(Envoi de Fleur d'mour).

(Solution samedi prochain).

REBUS (M.)

(Solution)

Il n'y a point de victoire sans la guerre.

REBUS (F)

(Solution)

Réponse.—Aux coeurs bien né, la patrie est chère.

CHARADE (O. D.)

(Solution)

Ami.

METAGRAMME (C.)

(Solution)

Paille — Maille — Taille.

Les Mères Nerveuses Fatiguées

Devraient profiter de l'expérience de ces deux femmes

Buffalo, N.Y.—"Je suis mère de quatre enfants, et j'ai souffert de maladie féminine durant trois ans; j'avais des douleurs dans le dos et les côtés, et je souffrais de faiblesse générale. J'ai été sous les soins d'un médecin, presque continuellement, mais je ne me rétablissais pas. En dernière ressource, je me suis décidée à essayer le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, dont j'avais vu les annonces dans les journaux, et au bout de deux semaines, je constatais un mieux sensible. J'ai continué à en prendre, et toutes mes douleurs sont disparues, et je suis capable de vaquer à mes occupations domestiques." Mde B. B. Zielinska, 202 rue Weiss, Buffalo, N.Y.

Portland, Ind.—"J'ai souffert de déplacement, et parfois les douleurs étaient si fortes que je ne pouvais me tenir debout. J'étais si épuisée et si faible que je ne pouvais vaquer à mes occupations domestiques, j'étais nerveuse et ne pouvais reposer la nuit. Un médecin m'a soignée, mais sans résultat. Ma tante me recommanda le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, que j'ai essayé. je suis maintenant forte et en bonne santé, je fais mon ouvrage et j'en donne crédit au Composé Végétal de Lydia E. Pinkham." Mde Joséphine Kimble, 935 ouest rue Pine, Portland, Ind.

Toute femme malade devrait essayer le

Composé Végétal de
LYDIA E. PINKHAM

LYDIA E. PINKHAM MEDICINE CO. LYNN, MASS.

TARIF

DU 1er MAI 1920.

Des Petites Annonces classifiées de

La Patrie

(EDITION HEBDOMADAIRE)
INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE

CLASSE A

25 mots 25c, 2c du mot additionnel, les signes de $ et autres abréviations comptant pour un mot.

CLASSE B

Naissance.
Mariage.
Décès
Service anniv rs ire.
Remerciements.
Prochain mariage.
Messe Requiem
} 50c chaque insertion suivant formules.

Titre en noir 22 lettres à la ligne 25c par insertion.

Les annonces à publier dans l'édition hebdomadaire doivent être remises aux bureaux de la PATRIE au plus tard le mardi matin, afin d'être insérées dans le numéro de la semaine même, sans quoi l'insertion en sera remise à la semaine suivante.

Adressez vos communications comme suit: Petites Annonces, la "Patrie", Montréal.

MAISONS D'EDUCATION

AGENTS — Commission libérale à vendre les arbres "Etiquette Rouge", lignes complètes et exclusives, comprenant arbres rustiques, propagés par nous-mêmes seulement, et en vente par nos agents exclusivement. Aucun délai, en transmettant vos ordres. Echantillons gratis. Ecrivez tout de suite à la Cie Pépinière Dominion, Montréal. 35-14

COLLEGE COMMERCIAL ELIE — Carré St-Louis, coin St-Denis. Cours individuels, jour ou soir. Comptabilité, telle qu'elle se pratique. Sténographie des deux langues en 3 mois. Télégraphie et administration des gares. Préparation aux examens. Sténographie par correspondances. Tel. Est 2539. 7-1an

OEUFS ET VOLAILLES

BARGAINS spéciaux cette semaine. belles poules rouges Rhode Island d'un an, quelques sujets d'exposition dans le lot, les quarante pour $100.00, avec deux cochets gratis. Par lot de 10 et un cochet $35.00. Quatre poules Extras Hambourg Argentés et coq, sujets d'exposition,$20.00; trios dindes Bronze $30.00. Trios oies Toulouse extra, $25.00. Trois cannes, un jars Pékin, $20.00. Coureurs Indiens, 5 cannes, un jars, $25.00. Oeufs de dindes Bronze $7.50 pour 10. Oies Toulouse, $5.00 pour 7 oeufs, $9.50 pour 14. Lapins de choix, voyez notre annonce dans la colonne des animaux domestiques. Ecrivez vos besoins, incluez toujours timbres pour réponse prompte et assurée. Oeufs de poules toutes races toujours prêts, à $2.50 par couvée de 13. Faites votre commande de nos annonces afin d'éviter des correspondances. Nous garantissons entière satisfaction ou remettons promptement votre argent. 5 couples pigeons Win to King, le plus gros pigeon connu, double grosseur du pigeon ordinaire, $5.00 le couple. Oeufs pour incubation de races assorties $10.00 le cent. Ecrivez-nous avant d'aller ailleurs, nous avons ce qu'il vous faut ou pouvons vous le procurer. La Ferme Avicole Yamaska, St-Hyacinthe, Qué. 25-S.N.

ONGUENT merveilleux de Mme Bourbeille, St-Chrysostôme, comté Châteauguay, P. Q. Guérit maladie de peau, eczéma, hémorroïdes, mal de barbe, rifle, blessures, brûlures, panaris, tour d'ongles, 40 cents, aucun cas incurable. 26-6mois

REPARATIONS générales d'automobiles et machines industrielles, agricoles, soudure garantie de toutes pièces sans exception. Lefebvre et frère, 203 Hôtel de Ville, Montréal. 31-3 ms

TERRES A VENDRE

VENDEURS DE TERRES

FARNHAM, Comté Missisquoi, 140 arpents, front rivière Yamaska, bien bâti, l'eau partout, près de l'école et de la ville de Farnham, instruments aratoires au complet, épandeur, lieuse à grain, séparateur, charrues Sulkey, etc., 4 chevaux, 10 vaches, 11 taures, 7 cochons, 7 moutons, 50 volailles, 75 dindes, 20 oies, canards, 13 arpents semés en jardinage, belle récolte. $14,500 Comptant $5,000

NORTH STANBRIDGE, 50 acres, bien bâti, maison 30 x 40, cuisine 18 x 20 en brique, bâtiment 26 x 72 avec écurie cimentée de 21 x 72, voisin de la petite ville de Bedford, instruments aratoires, 7 vaches à lait, 1 Boeuf, 1 taure, 6 veaux, 4 chevaux, 25 cochons, 125 volailles, sucrerie 600 vaisseaux, voisin de l'école, une belle place $8,000. Comptant le plus possible.

ST ARMAND, Comté Missisquoi, 120 acres, bon terrain bien bâti, près du village, instruments aratoires, lieuse à grain, etc., 2 chevaux, 4 vaches, 4 taures, veaux, cochons, volailles, $6,500. Comptant $2,500.

VALCOURT, Comté Shefford, 130 acres, bien bâti, instruments aratoires, voisin de la beurrerie, 2 chevaux, 11 vaches, 5 taures, 3 veaux, 7 cochons, 7 moutons, volailles, sucrerie 700 vaisseaux, bien outillée. $8,500. Comptant le plus possible.

VALCOURT, Comté Shefford, 220 arpents, bonne terre bien bâtie, sucrerie 1500 vaisseaux, étable de 100 pieds, près de l'école et beurrerie, engin à gazoline, moulin à battre, scie ronde, coupe blé-d'Inde, silo, semoir, distributeur d'engrais, etc. 3 chevaux, 35 bêtes à cornes, 20 moutons, 3 cochons, 30 volailles, boeuf Ayrshire enregistré, etc., $17,500. Comptant $7,000. Une chance.

BOUCHERVILLE, 170 arpents de belle terre grise à foin, bien bâtie, près Montréal, stock, machineries comprises, tout en culture, un bel établissement. Vendra avec $8,000 comptant.

ECURIE de louage dans l'Ontario, bonne place d'affaires. Echangera pour une terre avec stock. Place d'argent pour un homme actif.

PETIT & PETIT, Limitée, vendeurs de terres, 694a Mont-Royal Est, Montréal. St Louis 2958.

VENDEURS—Pour la ville, le village ou la campagne. Quoique les arbres sont très rares cette année, nous avons un assortiment complet, comprenant toutes les variétés d'arbres fruitiers et d'ornementations. Ainsi, le temps est le plus propice pour accepter cette agence, dont les retours seront très avantageux cette année. Agence permanente. Aucune expérience nécessaire, nous vous enseignerons. S'adresser Luke Frères Limitée, Montréal. 35-14

LA CRISE DES TRAMWAYS SE TERMINE A CHICAGO

CHICAGO, 19. — Le service normal a été restauré, ce matin, sur les lignes de tramways de surface, en vertu d'un compromis conclu durant l'après-midi d'hier, aux termes duquel 3,000 ouvriers électriciens, employés d'usine, conducteurs et garde-moteurs, recevraient une substantielle augmentation de gages, rétroactive au 1er juillet.

LA COMMISSION DU BLE

OTTAWA, 17. — Le gouvernement a décidé que la commission actuelle du blé ne fonctionnera pas pour la récolte de blé de cette année.

On vérifiera la moisson de 1920 d'après les méthodes d'avant-guerre.

REVUE DES MARCHES

MARCHE DE MONTREAL

Voici les prix des produits alimentaires au marché de Bonsecours:

VOLAILLES

Dindes à rôtir, fraiches tuées, 57c à 60c; gelées, 57c à 60c.
Dindes à bouillir, fraiches, 53c à 55c; gelées, 56c à 57c.
Oies, la livre, 34c à 35c.
Oies du lac Brome, 35c la livre.
Poules moyennes, 35c à 38c; grosses, 42c et 44c.
Poulets à rôtir ordinaires, 35c.
Poulets engraissés au lait, 42c.
Poulets chaponnés, 45c.
Poulets chaponnés, extra gros, 48c.
Poussins la douzaine, $9.00 à $10.00.
Poulets à griller, $1.50 à $1.75, la paire
Pintades, la paire, $3.00.
Pintadons, $3.50 à $3.75.
Canards, la livre, 43c à 45c.
Cannetons du lac Brome, frais 48c à 50c.
Cochons de lait, 45c à 50c.
Lapins, 20c la livre.
Ours, 15c devant; 25c moitié.
Oiseaux de neige, 55c la douz.
Pigeons, la paire, 60c.
Pigeonnaux, $1.00.
Pigeonnaux de Philadelphie, $1.25 à $1.50 la paire.

OEUFS ET BEURRE

Oeufs strictement frais pondus, 62c.
Oeufs frais, 60c.
Beurre de table en bloc d'une livre, 64c.
Beurre de cuisine, 55c.
Oléomargarine, 39c à 42c.

VIANDES

Rôti de porc, la livre, 45c à 48c
Lard gras, la livre, 40c.
Lard salé, la livre, 38c.
Jambon, la livre, 50c.
Saucisse, la livre, 22c à 32c.
Bacon en tranches, la livre, 60c à 62c.
Sirloin roast, 60c.
P. H. Steak, 45c à 50c.
Côtelettes de veau de lait, 50c.
Tranches de veau de lait, la livre, 45c.
Mouton, quartier derrière, 30c la livre, devant, 20c.
Agneau du printemps, devant 35c, derrière, 55c.
Fesse de veau, 35c.
Queue de boeuf, la livre, 15c.
Boeuf salé (poitrine) la livre, 25c, croupes, 35c.
Rondes de boeuf, 38c.
Rognons de boeuf, la livre, 25c.
Filet de boeuf, la livre, 80c.
Filet de porc, la livre, 70c.
Têtes de veau, pièce, $1.00.
Ris de boeuf, la livre, 40c.
Rognons d'agneau, la douz. $1.80.
Cervelles de veau, 10c chacune.
Cervelles d'agneau, deux pour 15c.
Langues salées, la livre, 45c.
Suif haché, 20c.
Amourettes, 30c la livre.

LEGUMES

Patates nouvelles, No 1, $15.00. No 2, $12.50; No 3, $9.00.
Oignons, la poche, $10, la caisse, $3.50.
Betteraves, $4.00 la poche.
Navets, $4.00 la poche.
Carottes, la poche, $2.50.
Choux nouveaux, $8.00.
Choux, le quart $5.00.
Radis, 25c à 50c la douz. de paquets.
Tomates, $12 à $13 la caisse.
Salade de Boston, 75c la douzaine.
Concombres de Floride, $5.00 le panier.
Concombre, $1.25 à $1.50 la douzaine.
Asperges, 30c le paquet.
Fèves vertes, $2.00 pour 20 livres.

FRUITS

Pommes: Wine Sap., $6.00 la boite, autres $6.00 à $8.00; autres variétés $6.00.
Oranges Sunkist, $6.50 à $10.00 la boite.
Citrons de Californie, $6.00 à $6.50.
Bananes, $4.00 à $8.00 le régime.
Pamplemousses (grape fruit) $7.50.
Fraises, 25c à 30c la grande boite.
Ananas, $8.50 la caisse.

MARCHE DE QUEBEC

Dans les fruits et légumes on cote les oignons blancs $6.00 les 100 livres au lieu de $10.00 mais les pommes de terre nouvelles se cotent à des prix plus que ridicules soit $16 le baril de 3 minots ou $8 la poche. Les pommes de terre de 1919 sont au même prix de $3.50 à $4.50 la poche.

Dans les provisions diverses on nous communique une baisse de 3c sur les pommes évaporées qui se vendent 20c au lieu de 23c.

Quant au commerce du bois de pulpe, il est toujours des plus actifs et les prix se maintiennent aux environs de $25 la corde, avec une demande constante et même croissante.

L'avoine ordinaire, 34 livres au minot, vaut de $1.37½ à $1.40 au lieu de $1.47½ à 1.50; l'orge ordinaire, par 48 livres, se cote de $1.90 à $2.00 contre de $2.25 à $2.50; le blé d'Inde vaut de $2.40 à $2.45 comparé à de $2.50 et $2.60.

Le lard salé clear back se cote de $49 à $50 au lieu de $51 à $52; le saindoux canadien vaut de $5.40 à $5.50 au lieu de $5.75 à $5.80; le saindoux composé est de $5.25 à $5.30 au lieu de $5.60 à $5.70; en chaudières, il a baissé de 1½c. la livre et vaut de 27½c. à 28c. contre de 29c. à 29½c. la livre. Quant au lard frais, les prix se maintiennent, mais avec un peu de faiblesse.

Dans les ferronneries et accessoires on nous communique les changements de prix que voici: vert de Paris, 62c. au lieu de 55c.; l'huile de lin crue de $2.55 à $2.65 au lieu de $2.72 à $2.87; l'huile de lin bouillie de $2.60 à $2.80 comparativement à de $2.75 à $2.90; la térébentine se coté de $3.30 à $3.35 au lieu de $3.65 à $3.75.

Marché de bois. — Erable 3 pieds, $12.00 érable 2 pieds 00.00 à $9.00; merisier, 3 pieds, à $12.00, merisier 2 pieds, $9.00; merisier 2½ pieds, $11.00; cyprès, 3 pieds, $0.00 à $9.00; bouleau de 3 pieds $10.00; bouleau de 2½ pieds, $9.00; épinette 2½ pieds, $8.00; épinette, 2 pieds, $7.50; épinette rouge, 3 pieds, $9.00; épinette rouge 2½ pieds, $7.00; hêtre 3 pieds, $10.00; hêtre 2½ pieds, $9.00; croutes ou slabs $2.75 le voyage; slabs merisier 4 pieds, $3.50; blocs de $4.50 le voyage; slabs de bouleau, 4 pieds, $7.50 le voyage. Bois mêlé, scié, fendu et livré à domicile, $4.00 la demi-corde.

Animaux vivants. — Boeuf de 1ère qualité, de $10 à $11.00; vache ordinaire, de $8 à $9; gros taureau de $9 à $10; vieille vache de $5 à $5.50; porc $16.50; agneaux de $7.50 à $9; mouton, de $7.50 à $8.25.

Animaux abattus. — Boeufs de choix 18c à 20c; boeufs gras, de 13c à 16c; porc de 23c à 25c; agneaux à 20c, mouton de 13c à 15c.

Beurre et oeufs. — Beurre de 53c à 55c; margarine de 35c à 37½c; oeufs de 50c à 52c.

MARCHE DE JOLIETTE

GRAINS. — Orge, par minot, ...; Blé, $7.00 le 100 lbs; Pois, $9.00 le 100 lbs; Avoine, $5.00 le 100 lbs; Sarrazin, $6.00 le 100 lbs; Blé-d'Inde, $7.00 le 100 lbs; Fèves, par minot ....

LEGUMES ET FRUITS. — Patates, le minot, $3.00; Pommes, 60c la douz.; Betteraves, 25c le plat; Carottes, 10 le paquet; Oignons, la livre, 12c; Oignons, le paquet, 10c; Ail, la douzaine, 10c; Fèves, la pinte, 15c; Salade, la douzaine, 20c; Persil, le paquet, 5c; Radis, le paquet, ...; Navets, le minot, ...

VOLAILLES ET GIBIER. — Poulets, $3.00 le couple; Dindes, ...; Poules, $4.00 le couple; Canards, 30c la lgs; Oies, ...

VIANDES. — Lard, par 100 livres, 28 à 30; Lard, par livre, 35c; Lard salé, par livre, 36c, 37c; Boeuf, par 100 livres, 17, 19; Boeuf, par livre, quartier de devant, 20c; Boeuf, par livre, quartier de derrière, 22c, 23c; Veau, à la livre, 24c; Agneau, la livre, 45c; Mouton, la livre, ...; Jambon et Bacon, la livre, 35c, 45c.

LAITERIES ET DIVERS. — Beurre de ferme, 55c; Beurre de crèmerie, 60c; Fromage 35c, 38; Oeufs, en caisse, 45c; Oeufs, frais, 50c; Saindoux, 40c; Sucre, la livre, 25c, 30c; Sirop, le gallon, $3.50; Miel en gâteaux, la livre, 25c; Laine en écheveaux, la livre, $2.00; Savon, la livre, 15c; Peaux vertes, la livres, 12c; Peaux salées, la livre, ...; Peaux de veau, la pièce, $2.50; Peaux d'agneaux, la pièce, $1.50.

MOULEE. — Moulée de maïs, les 100 livres, ...; Son de blé, ...; Gru, ...

FOIN. — Foin pressé, à la tonne, $28.00, $30.00; Foin, non pressé, à la tonne, $25.00, $28.00.

BOIS. — Bois mous, la corde, $3.50; Bois franc, la corde, $5.00.

MARCHE DE SOREL

GRAINS. — Orge, par minot, ...; Blé par minot, $2.70 ou $5.00 le 100 livres; Pois, par minot, $6.00; Avoine, par minot, $1.45; Sarrazin, par minot, $2.00; Blé-d'Inde, $5.00 les 100 livres; Fèves, $8.00 les 100 livres.

LEGUMES ET FRUITS. — Patates, le minot, $3.20; Pommes, le baril, ...; Betteraves, 5c le petit paquet; Carottes, 5c le petit paquet; Oignons, ...; Oignons, le paquet, 5c; Ail, la douzaine, 15c; Fèves, la pinte, 25c; Salade, la douzaine, 35c; Persil, le paquet, 14c; Radis, le paquet, 5c; Navets, 5c le paquet.

VOLAILLES ET GIBIER. — Poulets, 80c à $1.00 pièce; Dindes, ...; Poules, $1.50 à $2.00 pièce; Canards, ...; Oies, ...

VIANDES. — Lard, par 100 livres, $29.00; Lard, par livre, 30c à 38c; Lard salé, par livre, 38c; Boeuf, par 100 livres, $19.00; Boeuf, par livre, quartier de devant, 15c, 24c, 34c, 38c; Boeuf, par livre, quartier de derrière, 15c, 24c, 34c, 38c; Veau, la livre, 15c; Agneau, la livre, 30c; Mouton, la livre, 28c; Jambon et Bacon, la livre, 35c, 40c, 50c.

LAITERIES ET DIVERS. — Beurre de ferme, 50c; Beurre de crèmerie, 55c; Fromage, 34c; Oeufs, frais, 55c à 60c; Saindoux, 35c; Sucre, la livre, 30c; Sirop, le gallon, $3.00; Miel en gâteaux, la livre, 25c; Laine en écheveaux, la livre, $2.50; Savon, la livre, 10c; Peaux vertes, la livre, 13c; Peaux salées, la livre, 13c; Peaux de veau, la pièce, $1.00 $1.25; Peaux d'agneaux, la pièce, $1.25 à $1.75.

MOULEE. — Moulée de maïs, les 100 livres, $3.50; Son de blé, les 100 livres, $3.00; Gru, les 100 livres, $3.25.

FOIN. — Foin pressé, à la tonne, $28.00.; Foin, non pressé, à la tonne, $26.00.

BOIS. — Bois mou, la corde, $8.00 à $10.00; Bois franc, la corde, $13.00 à $14.00.

MARCHE DE ST.-HYACINTHE

GRAINS. — Orge, par minot, $1.95; Blé par minot, $2.70; Pois, par minot, $6.00; Avoine, par minot, $1.30; Sarrazin, par minot, $2.25; Blé-d'Inde, par minot, $2.30; Fèves, par minot, $5.40.

LEGUMES ET FRUITS. — Patates, le minot, $4.40; Pommes, le baril, ...; Betteraves, 5c; Carottes, 5c. ; Oignons, la livre, 10c; Oignons, le paquet, 5c; Ail, la douzaine, 20c; Fèves, la pinte, 35c; Salade, la douzaine, 5c; Persil, le paquet, 1c; Radis, le paquet, 2c; Navets, le minot, ...

VOLAILLES ET GIBIER. — Poulets, ...; Dindes, ...; Poules, 38c; Canards, ...; Oies, ...

VIANDES. — Lard, par 100 livres, $25.00, $27.00; Lard, par livre, 28c; Lard salé, par livre, 32c; Boeuf, par 100 livres, $15.00, $16.00 Boeuf, par livre, quartier de devant, 15c, 18c. Boeuf, par livre, quartier de derrière, 20c, 25c. Veau, la livre, 15c, 18c; Agneau, la livre, 35c; Mouton, la livre, 28c, 30c; Jambon et Bacon, la livre, 45c, 35c.

LAITERIES ET DIVERS. — Beurre de ferme, ...; Beurre de crèmerie, 60c; Fromage 35c; Oeufs, en caisse, ...; Oeufs, frais, 53c; Saindoux, 32c; Sucre, la livre, 32c, 35c; Sirop, le gallon, $2.50, $3.00; Miel en gâteaux, la livre, 40c; Laine en écheveaux, la livre, 80c; Savon, la livre, 20c; Peaux vertes, la livre, 12c; Peaux salées, la livre, 14c; Peaux de veau la pièce, $1.25, $1.50; Peaux d'agneaux, la pièce, $25.00.

MOULEE. — Moulée de maïs, les 100 livres, $4.65, Son de blé, $3.00; Gru, $3.50.

FOIN. — Foin pressé, à la tonne, $26.00; Foin, non pressé, à la tonne, $24.00.

BOIS. — Bois mou, la corde, $9.50; Bois franc, la corde, $11.00, $13.00.

MARCHE DE ST.-JEROME

GRAINS. — Orge, par minot, $1.90; Blé par 100 lbs, $5.50; Pois, par 100 lbs, $9.00 Avoine, par 100 livres, $4.70; Sarrazin, pa. 100 livres, $2.15; Blé-d'Inde, par 100 livres $5.00; Fèves, par 100 livres, $8.00.

LEGUMES ET FRUITS. — Patates, la terrinée, 25c; Pommes, le baril, ...; Betteraves, ...; Carottes, le paquet, 5c; Oignons la livre, ...; Oignons, le paquet, 5c; Ail, 1 douzaine, ...; Fèves, la pinte, 35c; Salade la douzaine, 15c; Persil, le paquet, 5c; Radis le paquet, 5c; Navets le paquet, 5c.

VOLAILLES ET GIBIER. — Poulets, ...; Dindes, ...; Poules $3.00 a $5.00 le couple; Canards, ...; Oies, ...

VIANDES. — Lard, par 100 livres, $26.00 Lard, par livre, 28c à 35c; Lard salé, par livre, 32c; Boeuf, par 100 livres, $18.00; Boeuf, par livre, quartier de devant, 17c à 19c; Boeuf, par livre, quartier de derrière, 19c à 25c; Veau, la livre, ...; Agneau, la livre, 40c; Mouton, la livre, 25c; Jambon et Bacon, la livre, 50c à 60c.

LAITERIES ET DIVERS. — Beurre de ferme, 60c; Beurre de crèmerie, 65c; Fromage ....; Oeufs, en caisse, ...; Oeufs, frais, 60c; Saindoux, 34c; Sucre, la livre, 20c; Sirop, le gallon, $2.75; Miel en gâteaux, la livre, ...; Laine en écheveaux, la livre, $1.75; Savon, la livre, 12c; Peaux vertes, la livre, 17c; Peaux salées, la livre, 18c; Peaux de veau, la pièce, $2.00; Peaux d'agneaux, la pièce, $1.50.

MOULEE. — Moulée de maïs, les 100 livres, $3.60; Son de blé, $2.70; Gru, $3.00.

FOIN. — Foin pressé, à la tonne, $25.00 à $29.00; Foin, non pressé, à la tonne, $20.00 à $25.00.

MARCHE DE SAINT-JEAN

GRAINS. — Orge, par minot, $2.25; Blé, par minot, $3.25; Pois, par minot, $4.75; Avoine, par minot, $1.60; Sarrazin, par minot $2.50; Blé-d'Inde, par minot, $2.50; Fèves, par minot, $4.75.

FARINES. — Les 100 livres, $7.0

LEGUMES ET FRUITS. — Patates, le minot, $3.00; Pommes, le baril, ...; Betteraves, 5c le paquet; Carottes, 5c le paquet; Oignons, la livre, 10c; Oignons, le paquet, 5c; Ail, la douzaine, 15c; Fèves, la pinte, 18c; Salade, la douzaine, 25c; Persil, le paquet, 5c; Radis, le paquet, 5c; Navets, le paquet, 5c.

VOLAILLES ET GIBIER. — Poulets, simple $1.50; Dindes, simple, ...; Poules, simples, $3.50; Canards, simple, $3.00; Oies, simple, ...

VIANDES. — Lard, par 100 livres, $25.00; Lard, par livre, 30c, 32c; Lard salé par livre, 35c; Boeuf, par 100 livres, $18.00; Boeuf, par livre, quartier de devant, 19c; Boeuf, par livre, quartier de derrière, 17c; Veau, à la livre, 20c, 25c; Agneau, la livre, 50c; Mouton, la livre, 25c; Jambon et Bacon, la livre, 50c.

LAITERIES ET DIVERS. — Beurre de ferme, 60c; Beurre de crèmerie, 70c; Fromage 30c; Oeufs, en caisse, 50c; Oeufs frais, 60c; Saindoux, 34c; Sucre, la livre, 25c, 30c; Sirop, le gallon, $3.00; Miel en gâteaux, la livre, 25c, 30c.; Laine en écheveaux, la livre, $2.00; Savon, la livre, $15c; Peaux vertes, la livre, ...; Peaux salées, la livre, ...; Peaux de veau, la pièce, ...; Peaux d'agneaux, la pièce, ...

MOULEE. — Moulée de maïs, les 100 livres $3.75; Son de blé, $2.80; Gru, $3.00.

FOIN. — Foin pressé, à la tonne, $30.00; Foin, non pressé, à la tonne, $20.00, $25.00

BOIS. — Bois mou, la corde, $12.00; Bois franc, la corde, $14.00.

CHARBON. — Charbon, $15.00; Charbon de forge, $16.00.

DOMAINE DU CULTIVATEUR

LES MISSIONNAIRES AGRICOLES

Les travaux à la convention tenue à la Rivière du Loup.

L'AGRICULTURE

(Spécial à la PATRIE)

RIVIERE DU LOUP, 16.—Les séances de la convention des Missionnaires agricoles ont repris hier matin, L'assistance était nombreuse. M. J.-C. Chapais, docteur ès sciences agricoles, a été le premier orateur. Il a parlé de "Nos Anciens" dont il a rappelé la mémoire. Pareil sujet ne pouvait trouver meilleur conférencier que M. Chapais, biographe érudit. M. l'abbé Allaire a traité de la "Coopération", de son importance et de son but. La coopération doit être éducative et commerciale. Il a expliqué les qualités du vrai coopérateur.

M. J.-B. Trudel a parlé du contrôle laitier. Il a su convaincre son auditoire de l'importance du contrôle laitier. Un des moyens d'enrager la désertion des campagnes, dit-il, c'est d'intéresser les jeunes gens à l'amélioration du troupeau laitier en leur faisant étudier les différents sujets qui le composent. Le dernier orateur de cette séance a été l'abbé Noël Pelletier, de l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière. En quelques mots il a donné à l'assemblée des détails intéressants sur le programme d'étude de l'école d'agriculture. Il a fait appel aux cultivateurs afin qu'ils donnent un peu plus d'instruction agricole à leurs fils. Il a fourni des statistiques sur l'assistance aux cours dans les différentes écoles d'agriculture.

La séance de l'après-midi nous a donné la bonne fortune d'entendre M. le docteur Parrot qui nous a parlé d'hygiène. M. Adolphe Stein, député de Kamouraska, aux Communes, a fait un discours bien goûté. M. Lea Brown, officier spécial du département de l'Agriculture de Québec, a fait une intéressante conférence sur les fourrages. M. J.-A. Grenier, sous-ministre de l'Agriculture, que le ministre avait délégué à la convention, a parlé de la situation actuelle de la province de Québec au point de vue de l'agriculture. Son discours a intéressé l'auditoire et a fourni aux missionnaires une foule de renseignements utiles. L'abbé Michaud, président, a remercié les conférenciers et tous ceux qui ont assisté aux séances.

M. Gauvreau a fait un vibrant discours. "Au cours de la dernière session, dit l'orateur en terminant, j'ai senti mon âme française vibrer d'un légitime orgueil, en entendant les députés ontariens, déclarer à la chambre des Communes du Canada que les provinces anglaises avaient encore beaucoup à apprendre du Québec en fait d'agriculture, notre province fait l'orgueil du pays."

Etaient présents: MM. Jos. Viel, maire de la ville; les chanoines Houle et Préville; MM. les abbés Ad. Michaud, président; A. Allaire, vice-président; Archambault, O. L. Martin, secrétaires; Godbout, Chs.; J.-B. Bazinet, E. Lemire, O. Guimont, Noël Pelletier; H. Martel; Couillard, S. Morin, A. Bélanger, A. Manseau, P. Grondin, R. Géléreux, H. Fortier, T. Caron, H. Lavoie, J. A. Grenier, I. Galarneau, J. F. Roy, D. Bordeleau, Elz. Roy, J. C. Chapais, J. B. Trudel, E. Castonguay, A. N. Parent, T. R. M. Hudon, T. Marcoux, A. Forget, A. Forest.

A huit heures du soir une séance privée a eu lieu pour les missionnaires.

LES PROCHAINES RECOLTES DANS TOUT LE CANADA

Le gouvernement fédéral soumet un aperçu de l'étendue des principales céréales en culture au pays. — La condition des récoltes.

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 22.—Le Bureau Fédéral de la Statistique a publié son estimation revisée des étendues sous culture des principales céréales, des pommes de terre et du foin, accompagnée d'une appréciation de l'état de ces cultures, au 30 juin, basée sur les rapports des correspondants agricoles. Le même rapport contient aussi l'évaluation des emblavures de céréales tardivement semées et des cultures sarclées.

Principales céréales, pommes de terre et foin.—Presque partout les superficies indiquées, après l'achèvement des semailles, dépassent de 1 ou 2 p.c. l'estimation préliminaire faite un mois auparavant. Le blé, y compris le blé d'automne, voit maintenant sa superficie portée à 17,186,300 acres, au lieu de 19,125,968 acres, estimation finale de 1919, soit une diminution de 10 p.c. Le blé de printemps occupe 16,446,000 acres ou 11 p.c. de moins que l'an dernier et le blé d'automne 740,300 acres, ou 10 p.c. de plus. L'avoine couvre 15,555,400 acres contre 14,952,114 acres l'an dernier, soit une augmentation de 4 p.c. L'étendue cultivée en orge est de 2,588,000 acres, ou 2 p.c. de moins, en seigle 722,500 acres, ou 3 p.c. de moins, en pois 222,300 acres ou 3 p.c. de moins, en grain mélangé 909,350 acres ou p.c. de plus, en foin et en trèfle, 10,409,150 acres ou 2 p.c. de moins et en luzerne 229,300 acres ou 1 p.c. de plus. La culture des pommes de terre couvre une étendue de 819,000 acres, à peu près égale à celle de l'an dernier.

Les céréales dans les Provinces des Prairies.—Dans les trois provinces des prairies, la culture du blé occupe 15,777,000 acres, comparée à 17,750,167 acres, estimation finale de 1919, en décroissance de 10 p.c. Au Manitoba la superficie emblavée est 2,687,000 acres contre 2,880,301 acres (diminution 7 p.c.) dans la Saskatchewan 9,440,000 acres contre 10,587,363 acres (diminution 11 p.c.) et dans l'Alberta 3,644,000 acres au lieu de 4,282,503 acres (diminution 15 p.c.) La culture de l'avoine s'étend sur 9,919,000 acres, au lieu de 9,452,386 acres, soit un accroissement de 5 p.c., se répartissant ainsi : Manitoba 1,887,000, Saskatchewan 5,126,000 et Alberta 2,906,000. L'orge couvre 1,763,000 acres contre 1,800,745 acres, en diminution de 2 p.c., le Manitoba y contribuant pour 865,000 acres, la Saskatchewan 480,000 acres et l'Alberta 418,000 acres. Les trois provinces ont emblavé 557,600 acres en seigle au lieu de 573,218 acres, soit une diminution de 3 p.c. On estime à 1,178,000 acres la culture du lin comparée à 1,068,014 acres l'an dernier, en augmentation de 10 p.c., soit 62,000 acres au Manitoba, 1,032,000 en Saskatchewan et 84,000 acres dans l'Alberta. Quant aux pommes de terre, elles occupent 146,700 acres contre 154,024 acres l'an dernier, en diminution de 5 p.c., dont 40,900 acres au Manitoba, 62,800 en Saskatchewan et 43,000 dans l'Alberta.

Autres cultures.—En ce qui concerne les autres cultures, nous donnons ci-dessous l'estimation de leur étendue pour l'ensemble du Canada, l'estimation finale de 1919 étant placée entre parenthèses: graine de lin 1,204,300(1,093,115), sarrasin 422,800 (444,732); haricots 76,400 (83,577); maïs à grain 268,480 (254,607), navets, etc., 303,900 (317,296), betteraves à sucre 25,900 (24,500), maïs fourrager 527,200 (511,769). On peut voir que le lin dépasse de 10 p.c., le maïs à grain de 1 p.c., le maïs fourrager de 3 p.c. et les betteraves à sucre de 6 p.c., les chiffres de 1919, tandis que le sarrasin présente une diminution de 5 p.c., les haricots de 9 p.c. et les navets, etc., de 4 p.c.

Etat des céréales, des pommes de terre et du foin.—Dans l'ensemble, l'état des cultures à la fin de juin est très favorable, des pluies opportunes étant tombées dans les provinces des prairies pendant la période critique de la croissance. Exprimée numériquement en pourcentages de la moyenne décennale 1910-19, leur condition dans la totalité du Canada, au 30 juin, s'établit ainsi qu'il suit, les chiffres comparatifs au 30 juin 1919 étant donnés entre parenthèses: blé d'automne 97 (102), blé de printemps 100 (90), avoine 100 (87), orge 98 (91), seigle 98 (97), pois 96 (92), grain mélangé 99 (91), foin et trèfle 88 (92), luzerne 95 (96), pâturages 97 (100), pommes de terre 98 (95). Un télégramme du Ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan, daté du 13 juillet, indique que l'état général des cultures de la province est satisfaisant, mais que cependant des pluies sont absolument nécessaires pour les maintenir à leur niveau actuel.

LE CONCOURS DU MERITE AGRICOLE

Quarante-deux concurrents se sont inscrits pour le concours du Mérite Agricole. — La paroisse de St-Eustache en fournit six.

M. Oscar Lessard, secrétaire du Conseil d'Agriculture, vient de nous remettre la liste de ces 42 concurrents, qui appartiennent aux différents comtés compris dans la division où le concours se fait cette année. Il importe de faire remarquer que quelques-unes de ces entrées ont été faites en retard et qu'il est possible que les juges se trouvent dans l'obligation de les laisser de côté.

Il est aussi possible que d'autres noms soient ajoutés à la liste d'ici quelques jours ce que, pour ceux-là aussi, la visite des fermes par les juges soit plutôt problématique.

Comme on le verra dans la liste que nous publions plus loin, c'est dans le comté des Deux-Montagnes que l'on remarque le plus grand nombre de concurrents. En effet 15 cultivateurs se sont inscrits pour le concours dans ce comté. La seule paroisse de St-Eustache en fournit 6.

On peut voir par la liste ci-dessus la popularité grandissante du concours du Mérite Agricole quand on sait que, lors du dernier concours dans cette division, l'on ne comptait que 10 concurrents.

Cet enthousiasme des chevaliers du sol permet d'espérer un grand succès pour les fêtes qui auront lieu mercredi, 8 septembre prochain, au parc de l'Exposition de Québec pour marquer le 30e anniversaire de la fondation de l'Ordre du Mérite Agricole.

LISTE DES ENTREES AU CONCOURS DU MERITE AGRICOLE, 1920.

Argenteuil. — Wm. Murray, Brownsburg ; Malcolm Smith, Lachute, boite 10 ; Wm. John Rodger, Lachute ; Erskine McOuat, Brownsburg.

Beauharnois. — Arthur Boyer, St-Louis de Gonzague ; Omer Laberge, St-Louis de Gonzague ; Elzéar Lauzon, St-Timothée.

Chateauguay. — Philéas Laberge, Aubrey, RR. No 1 ; Robert Orr Holmes, Howick, RR. No 1 ; Duncan McEachran, Ormstown ; Hugh Craig, Howick.

Deux-Montagnes — Arthur Bélanger, St-Eustache ; Benjamin Laurin, St-Eustache ; J. Alph. Gohier, St-Eustache ; Ulric Gohier, St-Eustache ; Adélard Beizile, fils, St-Eustache ; Edouard Cousineau, St-Eustache ; Philéas Paiement, St-Augustin ; Séminaire de St-Sulpice, Oka ; Irénée Huot, St-Canut RR. No 1 ; Clodomir Huot, St-Canut ; Jos. Labonté, St-Benoit ; Philéas Dagenais, St-Joseph-du-Lac; Ozias Raymond, Ste-Scholastique ; Albert Daoust, St-Hermas ; Joseph Chénier, St-Hermas.

Hochelaga. —Roméo Bleau, Rivière des Prairies.

Huntingdon — James Ritchie, and Son, Dewitville ; Gilbert McMillan, Huntingdon, RR. No 2.

Jacques-Cartier — Hector Martin, Dorval-Station ; Herménégilde Boyer, Dorval-Station.

Laprairie. — Samuel Perrin, St-Philippe.

Laval — J. Avila Dagenais, Ste-Rose ; Hervey Ouimet, Ste-Rose; Damase Ouimet, Ste-Rose.

Napierville — Arthur Poupart, St-Rémi ; Joseph Derôme, Napierville ; Auguste Pigeon, St-Michel.

Soulanges — Louis Besner, St-Clet.

Terrebonne — Frédéric Labelle, St-Jérôme RR. No 1.

Vaudreuil — Julien Charlebois, Vaudreuil-Station.

CULTIVATEURS ! ATTENTION ! !

Nous mettons les cultivateurs en garde contre une nouvelle organisation coopérative, qui semble vouloir opérer sur les mêmes bases que "La Chambre Commerciale des Cultivateurs" qui a fait perdre plusieurs centaines de mille piastres aux fermiers de Québec, depuis trois ans.

La nouvelle société coopérative en question opère surtout dans le district de Montréal. Elle a son siège d'affaires sur la rue Ste-Catherine, à Montréal, son président-gérant était associé autrefois avec le nommé Turner qui vient de purger une sentence à la prison pour escroquerie.

Cette prétendue société coopérative organisée par charte fédérale, offre d'acheter les produits des cultivateurs et de leur vendre tout ce dont ils auront besoin.

Le ministère de l'Agriculture, à Québec, met le public en garde contre cette nouvelle coopérative et conseille aux cultivateurs de n'avoir rien à faire avec cette association.

MINISTERE de L'AGRICULTURE

La Trayeuse De Laval

Employée sur la Ferme Breidablik, Wilmington, Delaware

La Trayeuse De Laval est constamment en usage sur la ferme Breidabiik, trayant tous les jours soixante vaches Guernsey, de race supérieure.

Le gérant de la Ferme Breidablik disait récemment:

"La Trayeuse De Laval a donné entière satisfaction. Elle remplace deux à quatre hommes et environ une heure et demie d'ouvrage à chaque traite. Son fonctionnement est très simple et elle se tient facilement propre. De fait, un homme novice peut faire le travail aussi bien qu'un autre qui est entraîné. Elle plaît aux vaches, comme on peut le constater par nos records élevés. Dix de nos vaches produisent une moyenne de plus de 10,000 livres de lait durant l'année. Nous n'avons jamais perdu une traite depuis que nous utilisons la Trayeuse De Laval".

La Trayeuse De Laval est un type de machine distinctement différent. Le maître contrôle de la vitesse de pulsation fait que chaque vache de l'étable est traite de la même manière chaque jour.

Ecrivez au bureau de la De Laval le plus rapproché pour obtenir un catalogue de trayeuses, mentionnant le nombre de vaches à traire.

THE DE LAVAL COMPANY, Ltd
Montréal Peterboro Winnipeg Edmonton Vancouver

15, rue LAFRAMBOISE
TEL. 404
DR. CHARLES SAUVE
MEDECIN-VETERINAIRE
St-Hyacinthe, Qué.
31-12f

LIVRE SUR LES
Maladies Canines
ET COMMENT NOURRIR LES CHIENS
Envoyé franco par la poste à toute adresse par l'Auteur.
H. CLAY GLOVER CO., Inc
118 West, 31st Street, New-York.

BREVETS D'INVENTION
En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.
MARION & MARION
364 rue Université. Montréal.

Un grand nombre de
MALADIES DES CHEVAUX
sont rapidement guéries par
LE LINIMENT EGYPTIEN
DE DOUGLAS

C'est le meilleur liniment curatif qu'il est toujours bon d'avoir sous la main. Il guérit la teigne, les foulures, les entorses, les contusions. IL ARRETE INSTANTANEMENT TOUTE PERTE DE SANG ET PREVIENT L'EMPOISONNEMENT DU SANG. Ayez-en toujours chez vous.

Chez tous les Marchands et dans les Pharmacies.
Fabriqué seulement par
DOUGLAS & CIE NAPANEE, ONT.
31-jno

LE CHEMIN DE LA BANQUE

conduit au succès—Quel que soit votre salaire, il faut que vous économisiez systématiquement en plaçant votre surplus à intérêt. Ouvrez donc un compte d'épargne à

La Banque Nationale
Siège Social: Québec. Fondée en 1860
La plus vieille Banque Canadienne Française. 310 Succursales et Agences au Canada. Actif: plus de $68,000,000.00.
Correspondants dans le monde entier

Votre Part

On sent de partout une fièvre intense d'activité industrielle.

Il en résultera une somme de bénéfices dont vous pouvez vous assurer dès maintenant votre part, en achetant des obligations garanties 6½% de la Cie de Pulpe et de Pouvoirs d'Eau du Saguenay et de la Montreal Public Service Corporation, qui sont au nombre des industries nécessaires.

Traitez avec nous.

Beausoleil, Limitée
Bons et Obligations
112, rue St-Jacques, Montréal
Tél. Main 1415
148

A L'EPREUVE de la FOUDRE
PEDLAR'S GEORGE AND OSHAWA SHINGLES
LES BARDEAUX GEORGE ET OSHAWA DE PEDLAR

PLUS de craintes quand la foudre gronde—si vos bâtiments sont couverts avec les Bardeaux en Acier de Pedlar. Ces bardeaux se lient ensemble sur le toit dans une feuille d'acier tout d'un morceau qui chasse la foudre. Une couverture Pedlar en acier ne peut prendre feu pour n'importe quelle raison. Elle est aussi à l'épreuve de toute température. Envoyez-nous les dimensions de vos bâtiments pour évaluation gratuite. Nous vous démontrerons, que le service considéré, une couverture Pedlar en acier est la couverture le meilleur marché à acheter.

"Couverture en métal pour la sécurité et la durée".
Ecrivez pour brochurette sur la Toiture "L. P.".

THE PEDLAR PEOPLE LIMITED (Etablie en 1861)
26, RUE NAZARETH, MONTREAL, P. Q.
Siège social et usines: Oshawa, Ont.
Succursales à Halifax, St-Jean, N.-B., Québec, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver.

LE MEILLEUR LINIMENT ou EXTERMINATEUR de la DOULEUR pour le Corps Humain

Le Baume Caustique de Gombault *n'a pas d'Egal.*

Pour le Corps Humain — Il est pénétrant adoucissant et cicatrisant, et pour guérir les vieilles plaies, meurtrissures ou plaies, panaris, cancers externes, boutons, cors et oignons, le Baume Caustique n'a pas d'égal comme liniment.

A tous ceux qui l'achètent, nous dirons qu'il ne contient pas la moindre particule de substance délétère et par conséquent, il ne saurait résulter aucun mal de son usage externe. Son emploi soutenu guérira beaucoup de maladies chroniques et l'on peut s'en servir en toute sûreté dans les cas qui requièrent un liniment.

Un Remède Recommandable et parfaitement Sûr contre le Mal de Gorge, Rhume de Poitrine, Mal de Dos, Névralgie, Efforts, Entorses, Lumbago, Diphtérie, Maladies des Poumons, Rhumatisme et toutes les raideurs des articulations.

Il enlève la douleur. Renforce les muscles.

Cornhill, Tex.—"Une bouteille de BAUME CAUSTIQUE a fait plus de bien à mon rhumatisme que $120 payées en notes de médecin."
OTTO A. BEYER

Prix $1.75 la bouteille. Chez tous les pharmaciens ou de nous, frais d'express payés. Faites venir la brochurette R.
THE LAWRENCE-WILLIAMS CO., Toronto, Can.

ABSORBINE
TRADE MARK REG. U.S. PAT. OFF

réduit les articulations enflammées, enflées, meurtrissures, protubérances molles, guérit les furoncles, occiput blessé, "quittor", fistule, ou toute plaie infectée rapidement parce que c'est un antiseptique et germicide positifs. Agréable à employer; ne donne pas d'ampoules et ne fait pas tomber les poils et vous pouvez employer le cheval. Livrée à $2.50 la bouteille. Livre 7 R gratuit.

ABSORBINE, JR., liniment antiseptique pour les personnes, soulage les veines enflées, douloureuses, le goitre, les efforts, les contusions; arrête la douleur et l'inflammation. Prix $1.25 la bouteille, chez les marchands ou livrée. Autres informations en écrivant. Bonne bouteille d'essai pour 10c en timbres.

W. F. YOUNG, Inc.,
250, Edifice Lyman, Montréal, Can.

La Machine Agricole Nationale, Ltée
MONTMAGNY, QUE.

SACHONS NOUS CONNAITRE!

A nos industries nationales, donnons la préférence:
Elles gardent au pays ses capitaux;
Elles font vivre nos ouvriers;
Elles enrichissent nos centres agricoles;
Elles agrandissent nos villes;
Elles garantissent notre indépendance;
Elles ont des produits inférieurs à nuls autres.

PREFERONS LES NOTRES!

Notre grande industrie métallurgique et mécanique est en pleine activité.

Demandez le fameux MOTEUR A GAZOLINE "NATIONAL", qui sort de nos ateliers, ainsi que les HACHES, marque "NATIONAL", PIQUES, "CANT HOOKS" et autres OUTILS A MAIN fabriqués chez nous.

Achetez notre ARRACHE-PATATES "NATIONAL" perfectionné, pour votre prochaine récolte.

Achetez nos CHARRUES, les meilleures qui existent, pour vos labours d'automne.

RESERVEZ-NOUS VOS COMMANDES D'INSTRUMENTS ARATOIRES.

La Machine Agricole Nationale, Ltée
MONTMAGNY, QUE.
J-22-A-5

LE FOYER DE

La Patrie

(Le Cultivateur)

Le journal le plus complet, le plus intéressant et le plus instructif pour les cultivateurs est

LA PATRIE HEBDOMADAIRE
(Le Cultivateur)

Publiée tous les jeudis par
La Cie de Publication de la Patrie, Limitée.

Angle de la rue Ste-Catherine et de l'Avenue de l'Hôtel de Ville, Montréal, Canada.

Abonnement.—Pour le Canada: Un an, $1.50; six mois, 75c; pour les Etats-Unis, $2.00 par année; six mois, $1.00. Strictement payable d'avance.

AUX LECTEURS

"LA PATRIE" HEBDOMADAIRE est le seul journal de langue française à Montréal dont la rédaction s'est spécialisée théoriquement et pratiquement dans tous les domaines de l'agriculture moderne et qui se fait une règle invariable de ne traiter toutes les questions qu'elle aborde qu'au strict point de vue de l'actualité et des besoins réels des classes rurales.

"LA PATRIE" HEBDOMADAIRE s'intéresse aussi aux questions sociles et politiques, mais avec toute la réserve qui lui commande le respect des opinions individuelles; son service parfait d'informations universelles lui permet de présenter chaque semaine à ses lecteurs les grands événements qui se déroulent de par le monde. Elle publie en outre, pour l'amusement et l'instruction des enfants, une page illustrée qui provoque un profond intérêt. D'autre part, ses feuilletons sont choisis avec soin parmi les oeuvres qui se recommandent davantage par leur moralité et leur forme littéraire.

AIDEZ A LA DIFFUSION DE "LA PATRIE" HEBDOMADAIRE en la faisant connaitre et lire par vos parents, vos voisins et vos amis.

Le rédacteur agricole invite les cultivateurs à lui communiquer le résultat de leurs expériences par écrit, ou de vive voix en venant lui rendre visite lorsqu'ils sont de passage à Montréal.

A tous les abonnés, à tous les lecteurs, la plus cordiale bienvenue.

La Cie de Publication de
"La Patrie", Limitée.
MONTREAL, Canada.

L'HEROIQUE POLOGNE TOUTE ENTIERE EST SOULEVEE CONTRE L'ENVAHISSEUR

L'armée de volontaires en formation se grossit de l'apport des enfants et des vieillards.

PAS DE PAIX

VARSOVIE, 21. — On évalue à plus d'un demi-million le nombre des patriotes polonais qui ont répondu à l'appel aux armes du conseil national de défense polonais. La presse de Varsovie est imprégnée de l'esprit le plus belliqueux. La population en général ne croit pas que l'armistice signifie nécessairement la paix.

D'importantes processions de volontaires, formées d'étudiants en pantalons courts, de recrues en uniforme, de commis, d'employés d'usines et de laboureurs d'âge mûr, ont défilé aujourd'hui par les rues en chantant des airs patriotiques, aux accents des fanfares militaires. Les femmes leur ont jeté des fleurs à profusion.

Des milliers de personnes n'ont pu pénétrer dans les églises où des messes militaires ont été célébrées en grande pompe. Les dames de l'aristocratie invitent le public à acheter les bons de l'emprunt de guerre du haut de tréteaux improvisés aux bornes des rues, sur des tables ou des automobiles. Les journaux s'illustrent de pages entières de vignettes prêchant l'enrôlement.

Le leader socialiste Robotnik a publié un long appel où il invite le prolétariat à s'enrôler pour le service au front. Tout en se déclarant partisan d'une juste paix, Robotnik déclare que l'indépendance de la Pologne est menacée par l'envahisseur qui est aux portes du pays.

Au cours de ces manifestations, des aéroplanes ont jeté des circulaires au-dessus de la cité où il est dit que rien n'est venu confirmer la nouvelle de l'acceptation de l'armistice et que Varsovie continue ses préparatifs de guerre.

ACCIDENT A OTTAWA

OTTAWA, 21. — Morris Miller, sourd et muet, âgé d'une quarantaine d'années a succombé aux blessures reçues dans un accident de tramways. En descendant d'un tramway il a voulu traverser la rue et fut frappé par un autre tramway. Il a succombé à une fracture du crâne.

MEIGHEN ET LES NOTRES

Ce que dit le "Citizen" des intérêts de notre province sacrifiés.

DANS LE CABINET

OTTAWA, 21. — Parlant de la représentation française dans le cabinet, le "Citizen" dit ce matin: "Il sera peut-être difficile de réconcilier Québec sans offenser certains éléments d'Ontario. Cela a déjà été fait cependant. George Brown s'est allié à Dorion dans les premiers temps de la confédération, mais il y eut beaucoup de mécontentement des deux côtés, les Canadiens-français allèguant que leurs intérêts avaient été sacrifiés et l'autre partie répondant que les Canadiens-français seraient restés à l'écart, à moins de concession substantielles, mais les évènements de cette époque favorisèrent beaucoup ce rapprochement, il y avait urgence politique.

L'importance des questions en jeu ne faisait une occasion favorable aux concessions des divergences d'opinion. La situation actuelle ressemble cependant sur un point à celle où se trouvaient Dorion et Brown. Le chef Canadien-français admet que le principe de la représentation basé sur la population était juste mais il voulait qu'il fut accompagné de garanties constitutionnelles. Pour reconcilier Québec, le premier ministre Meighen doit expliquer pourquoi l'on refuse à Québec comme au reste du pays une voix dans le gouvernement du pays.

LA DISETTE DE CHARBON

OTTAWA, 21 — Il n'y a pas lieu de s'alarmer au sujet de notre ravitaillement en charbon, dit M. F. B. Carvell, de la commission des chemins de fer, de retour d'un voyage aux Etats-Unis toutes les mesures sont prises pour nous assurer cet automne une provision adéquate.

L'ACHAT DU BLE DANS LA PROVINCE

Une commission roumaine veut acheter tout le blé disponible dans Québec.

LE CAPT. STOICA

Le capitaine Vasili Stoica, commissaire du gouvernement roumain qui était en visite d'affaires à Montréal cette semaine est parti pour New-York, hier. Le but de sa visite était de préparer des plans pour organiser le rouage des consulats divers qui ont été inaugurés dans les divers endroits du continent américain. Un nouveau bureau a été fondé à Cleveland, Ohio, cette semaine. On a appris qu'une commission roumaine était arrivée à Montréal, il y a quelques jours dans le but d'acheter tout le grain disponible au Canada et spécialement dans la Province de Québec. Cependant les membres de cette Commission ne se sont pas encore inscrits au Consulat.

M. Bariano, rédacteur du "moumania", n'était pas à son bureau à midi, mais on a pu savoir la raison pour laquelle cette commission venait tout spécialement à Québec, est que le grain de notre province est considéré comme étant de meilleure qualité à l'étranger parce qu'il est plus gros et produit une farine plus compacte et plus blanche. En outre, la protection du ministère provincial, serait, dit-on, acquise aux acheteurs de grains roumains.

PERLEY VA PARTIR POUR LE CANADA

LONDRES, 21. — Sir George Perley, Haut Commissaire du Canada à Londres, partira pour le Canada, le mois prochain. Sir George avait projeté de partir en juillet, mais l'ajournement de la conférence financière internationale a dérangé ses plans.

Tout indique que Sir Georges Perley abandonnerait bientôt le poste de Haut Commissaire qu'il a occupé depuis plusieurs années. Au cas où il sortirait de charge il serait remplacé, dit on, par Sir Geeorges Foster. L'entrée du Canada dans la Ligue des Nations et ses intérêts croissants dans les affaires européennes donne plus de consistance à un projet qui fut tracé à la dernière conférence impériale.

UN ULTIMATUM AUX MILITARISTES CHINOIS

PEKIN, 21 — Des termes de paix qui équivalent à la capitulation absolue du parti militariste ont été communiqués aux leaders e la farction Chili par le général Tuan Chi-Jui.

EMEUTE GRAVE A ROME

Les employés de trams et la populace en viennent aux prises.

DRAPEAUX ROUGES

(Presse associée canadienne)

LONDRES, 21 — Une dépêche de Rome à l'agence "Central News" déclare qu'une grave échauffourée a éclaté, hier, entre les employés de tramways et la populace.

Les employés de tramways qui avaient fait grève retournèrent au travail durant la matinée après avoir pavoisé leurs tramways de drapeaux rouges et d'emblèmes bolshévistes. La populace, indignée de ces agissements révolutionnaires, prit les tramways d'assaut, en arracha les drapeaux, et infligea une terrible correction aux conducteurs et garde-moteurs, dont plusieurs furent grièvement blessés. Le service fut de nouveau interrompu après cette émeute.

Conséquences typiques d'un accident de tram, hier, à Outremont.

PETITS ARABES

Hier après-midi, rue Lajoie, près d'Outremont, une voiture de livraison s'accrocha à un tramway qui filait à une bonne allure et en moins de temps qu'il en faut pour crier "Chouette!" le frêle véhicule fut soulevé, tourné comme sur un pivot et bousculé. La charpente craqua, gémit, chancela et alla rouler sur la chaîne du trottoir. En s'affaissant la caisse de la voiture s'ouvrit toute fracassée et laissa tomber dans toutes les directions un orage de bonbons, gomme "Chiclets", cigarettes, chocolats, amandes, un assortiment complet, enfin, de ces friandises qui gâtent les belles dents des enfants gâtés. Il arriva qu'une nuée de potaches revenant d'un pique-nique fut à portée et qu'une légion d'arabes des rues furent témoins de l'accident. La sensation de cette pluie bienfaisante de sucreries réveilla les instincts de gourmandise qui fut déposée dans le sang des gosses de toute éternité. D'un mouvement spontané la bande se rua sur les jets et épaves et en un clin-d'oeil, malgré les protestations des sinistrés, les boîtes de bonbons, cigarettes, etc., étaient enlevées, emportées, escamotées. Les pirates filaient dans les ruelles chargés de colis et revenaient à la charge, allant et venant, comme des débardeurs au chargement d'une cargaison. Hier soir, trois ou quatre agents de police étaient occupés à prendre les noms des "suspects", mais ils ne firent que peu de progrès attendu que tous établirent des alibis des mieux conditionnés. Les arabes de la localité ont mis le blâme sur les pique-niqueurs juvéniles qui demeurent à l'autre extrémité de la ville, disent-ils, et dont les noms sont inconnus. Les agents cherchent encore.

IL TIRE DU REVOLVER SUR UN POLICIER

Une chasse à l'homme émouvante hier soir dans la partie ouest.

ON L'ARRETE

A la suite d'une chasse à l'homme émouvante à travers plusieurs rues et ruelles de l'ouest de la ville et au cours de laquelle des coups de feu ont été tirés, un nommé Jack Hamilton, âgé de 32 ans, demeurant rue Université, a été arrêté hier soir vers 11 hrs 30, par le constable Ellis, du poste No 10.

Ellis patrouillait dans la rue Université lorsqu'il vit Hamilton arrêté devant la vitrine d'un magasin et regardant l'étalage. Le policier s'approcha de celui-ci pour lui demander ce qu'il faisait là. L'individu ne répondit pas mais il s'enfuit vers la rue Sherbrooke. Le constable Ellis se lança à sa poursuite. Le fugitif, nous dit-on, se retourna tout à coup et tira un coup de revolver dans la direction du policier. Ellis tira son arme de sa poche et répondit au coup de feu.

Un citoyen du nom de Thomas Cheney, domicilié No 73 avenue du Collège McGill, entendit le crépitment de la fusillage et donna lui aussi la chasse au fugitif. A l'intersection des rues Sherbrooke et de l'avenue précitée, de nouveaux coups de feu furent échangés. Finalement, Hamilton descendit en courant la rue Mansfield et sauta dans une automobile qui passait. Le constable Ellis loua une autre automobile et il s'ensuivit une course fort émouvante mais de courte durée. Hamilton fut capturé à l'angle des rues Mansfield et Ste-Catherine et conduit au poste.

Il est accusé d'avoir flâné sans motif légitime et d'avoir menacé de mort le constable Ellis et le nommé Cheney.

LIBERATION DE 700 PRISONNIERS

(Presse associée canadienne)

BUDAPEST, 21. — Sept cents prisonniers ont été libérés en cette ville à la suite de la révision de leurs causes. Les autorités ont jugé qu'à dater de ce jour ils ne constituaient plus un danger pour la paix publique.

AUX JEUNES FILLES DE LA CAMPAGNE

Qui désirent améliorer leur sort elles doivent s'adresser immédiatement à nous, car c'est la place unique à Montréal pour se placer avantageusement.

Servantes.
Cuisinières.
Bonnes d'enfants,
Demandées.
Salaires de $20 à $40 par mois.

—:o:—

Voici l'occasion unique pour vous de gagner un gros salaire.

Venez immédiatement, une position vous attend au

Bureau de Placement
La PATRIE,
Médium Sincère,
Edifice la PATRIE, Est 5800.

LE BANDITISME A MONTREAL

LES FEMMES AUSSI

Une riche américaine est attaquée par une voleuse et se fait enlever un riche collier,

AU SQUARE DOMINION

Une riche Américaine de New-York, Mme Ruth Grasela, en promenade à Montréal, a été victime d'un attentat d'une audace inoue hier soir au square Dominion. Elle a été attaquée à coups de couteau par une femme-apache qui lui a volé un collier en diamants d'une valeur de plus de $1,000.

Mme Grasela, nous dit-on, revenait d'une grande soirée et traversait le square Dominion pour regagner ses appartements au No 445 de la rue Dorchester ouest, lorsqu'une femme surgit tout à coup devant elle, armée d'un long couteau. Il était environ minuit. Effrayée Mme Grasela voulut se sauver mais la femme la frappa au visage avec son arme et d'un autre coup de couteau coupa les mailles du collier de diamants que la new-yorkaise portait à son cou. En ce faisant, la voleuse fit une large entaille dans la robe de soie que portait la victime. Puis la femme-apache s'enfuit à toutes jambes pendant que Mme Grasela appelait la police à grands cris. Revenue de sa frayeur la voyageuse se rendit à ses appartements en toute hâte.

Mme Grasela a porté plainte au bureau de la Sûreté. Une arrestation serait imminente.

Cet attentat a créé un grand émoi dans les cercles sociaux de la métropole.

LE SUCRE A 24 CENTS LA LIVRE

La nouvelle décision de la Commission du Commerce.—On ne saurait vendre plus cher

QUE 26 CENTS

OTTAWA, 21. — La Commission du Commerce a émis, hier après-midi, un ordre approuvant l'acte par lequel les raffineurs fixent à vingt-quatre cents par livre le prix du sucre. Il fut encore admis que les prix supérieurs à vingt-six cents par livre pour le sucre granulé, seraient considérés comme des prix illégaux.

Cet ordre indique en outre que — lorsqu'il s'agit de ventes en petites quantités — il est impossible, en raison des limites du change, de se conformer exactement aux disposition qu'il contient — Dans ce cas, si la demande est d'une livre, le prix conforme à l'ordre s'élève à vingt-six cents un quart; cependant, si la vente s'accomplit, ce devra être au prix de vingt-six cents. Mais la faculté est laissé au négociant de refuser la vente vente d'une seule livre et d'exiger l'achat de quatre livres au moins. Le prix des quatre livres serait alors d'un dollar et cinq cents.

La même règle s'appliquera aux ventes de deux et trois livres. L'ordre poursuit de la manière suivante:

FRACTIONS DE CENTS

Quand la vente demandée est d'une livre et que le prix pour rester conforme aux prévisions de l'acte, est de vingt-six cents et demi ou moins, mais cependant toujours supérieurs à vingt-six cents et un quart. Le prix de vente pour les deux livres sera — dans ce cas — de cinquante-trois cents. Lorsque la demande est d'une livre et lorsque le prix toujours conformement à l'ordre, est supérieur à vingt-six cents et demi, le vendeur peut refuser de vendre moins de quatre livres et ce, pour un prix de un dollar et sept cents.

L'ordre se termine en déclarant que les personnes ne se conformant pas aux clauses sus énoncées, se verraient appliquer des dispositions légales établies sur le commerce du sucre, antérieurement à sa publication .

BELGRADE, Yougo Slavie, 21. —Le cabinet Pesnitch a remis sa démission au prince régent à la suite du vote de non confiance qu'il a enrégistré à la Chambre, hier, sur une interpellation critiquant l'attitude du gouvernement en ce qui concerne la sélection des instituteurs.

LES ELECTIONS A SAINTE-ROSE

LE NOTAIRE P. A. LONGPRE EST REELU PAR ACCLAMATION MAIRE. — LA LUTTE DANS LE QUARTIER EST SEULEMENT.

STE-ROSE, 21. — (De notre correspondant). — La nomination pour le maire et les échevins de la ville Ste-Rose a eu lieu hier.

Mairie, M. le notaire P. A. Longpré, régistrateur du comte de Laval, a été élu par acclamation.

Echevins — Quartier Ouest, siège No 1: M. Félix Labelle, bourgeois, réelu par acclamation; Siège No 2, Omer Gladu, cultivateur réélu par acclamation; quartier centre, siege No 1, Roch Ouimet réélu par acclamation.

Siège No 2, William Chartrand élu par acclamation.

Dans le Quartier est il y aura lutte le 2 août et elle se fera pour le siège nord, entre M. Albert Sicotte, gérant de la Maison W. Peck; et Ernest David, cultivateur.

Siège No 2, Alderic Joly comptable et Samuel Desjardins, forgeron.

LE BANDITISME A MONTREAL

Un voyageur de Boston poignardé et dépouillé de $450 en pleine rue cette nuit.

L'ATTENTAT

Un citoyen de Boston en promenade à Montréal a été poignardé et dévalisé d'une somme de $450, par trois bandits, hier soir, un peu avant minuit, à l'angle des rues Université et Dorchester. La victime est un nommé John J. Joyce, âgé de 28 ans. Il a été transporté à l'hôpital Général où l'on a constaté que son état était grave.

Joyce venait de contourner l'angle des rues précitées, en compagnie de trois individus dont il avait fait la connaissance quelques heures auparavant, lorsque l'un d'eux le frappa dans le dos avec un poignard. Le malheureux voyageur poussa un cri de douleur et fit des efforts désespérés pour s'échapper, mais le bandit le retint brutalement tandis que ses deux complices visitaient les goussets de la victime, s'emparant d'une somme de $450. Cependant les cris de la victime furent entendus d'un citoyen qui accourut à son secours. Les trois bandits s'enfuirent lâchement vers la rue Ste-Catherine.

Le lieutenant Barrett, du poste de police de la rue Ste-Catherine ouest, fut prévenu par téléphone et quelques minutes plus tard il arrivait sur la scène du drame. Joyce fut transporté à l'hôpital Général. On constata que son état était critique. L'on fit mander M. l'abbé McDonald, le chapelain catholique de l'institution, pour assister la victime.

Joyce a raconté au lieutenant Barrett qu'il avait connu les trois assaillants dans un club et qu'il avait pris quelques consommations avec eux. Un peu avant minuit, ils sortirent tous quatre du club et marchèrent le long de la rue Dorchester jusqu'au coin de la rue Université où il fut poignardé et dévalisé.

Le citoyen qui s'est porté à son secours a nom William Connolly, 234 rue Université. Comme il arrivait sur la scène du drame, Joyce lui dit: "J'ai été poignardé et je suis mourant. Ils m'ont aussi volé mon argent". Connolly courut au club St. James où il demanda au portier de téléphoner à la police. Ce qui fut aussitôt fait. Le lieutenant Barrett et le constable Cooper se rendirent sur les lieux dans une voiture de patrouille.

Le Dr C.-A. Décarie, 1954 rue Hutchison, et l'un de ses amis, M. R. Dubreuil, 402 rue Durocher, qui passaient sur les lieux peu après l'attentat, prodiguèrent les premiers soins à la victime. Ils firent venir un taxi et ils accompagnèrent le blessé jusqu'à l'hôpital. Le Dr Décarie a constaté que la blessure avait 6 pouces de largeur et deux pouces de profondeur.

Joyce était très faible et il parlait avec peine. Il a déclaré qu'il était électricien et qu'il demeurait au No 564 avenue Massachuset, à Boston. Il était en visite à Montréal et se retirait au No 76 de la rue Victoria.

Le détective Albert Beauchamp, l'un des meilleurs limiers de cette ville, a été chargé de retracer les trois bandits.

UN RAPPORT DES INSPECTEURS DE PECHE AU GOUVERNEMENT

Sur le déplorable usage des filets par les pêcheurs.

DESTRUCTION

Les inspecteurs de Chasse et de Pêche sont à préparer un rapport au gouvernement sur le déplorable usage des filets par les pêcheurs dans le Saint-Laurent, l'Ottawa et le Richelieu. Les inspecteurs demanderont l'interdiction de la seine ou d'un filet quelconque pendant une période de cinq années consécutives, afin de permettre la reproduction. On constate la dépletion du poisson dans les rivières et les lacs, en comparant les quantités sur les marchés de nos jours comparés à ceux d'avant-guerre. C'est un fait avéré que les pêcheurs aux filets en manoeuvrant, draguent les lits de rivières et détruisent d'innombrables dépôts d'oeufs déposés aux temps prohibés. D'ailleurs les pêcheurs sont avertis que la pêche au filet est interdite aux mois de juillet et août. Le marché au poisson est dans un état latent à Montréal, car la pêche à la ligne seulement est permise. Par contre, d'énormes quantités de poisson nous arrive des Etats-Unis, mais il est accaparé auss.tôt après son arrivée.

Au Collège de Montréal

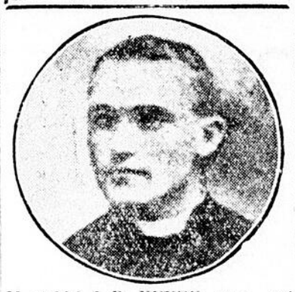

M. l'abbé J.-R. NEVEU, p.s.s., qui vient d'être nommé directeur du petit séminaire de Montréal, en remplacement de M. l'abbé Lalanne, p.s.s., dont la maladie force la retraite. Il se retirera en l'église Notre-Dame. M. l'abbé Neveu était autrefois économe du grand séminaire de Montréal.

UN ACCIDENT D'AUTOMOBILE A VALLEYFIELD

M. Godfroy Sauvé est tué sur la route de St-Timothée alors que

L'AUTO CAPOTA

VALLEYFIELD, 21 — Dans le cours de d'l'avant-midi, M. Godfroy Sauvé, de cette ville, accompagné de trois amis, Georges Lamothe, Napoléon Leduc et Amédée Filiatrault, s'en allait faire un tour d'automobile sur le chemin de St-Timothée.

A peine venait-il de quitter la ville que ses parents eurent la pénible nouvelle qu'il venait de trouver la mort. Par une fausse manoeuvre, l'auto avait capoté et ses quatre occupants étaient gisants sous la machine.

M. Sauvé a été tué instantanément. Les trois autres s'en retirèrent avec quelques légères contusions.

Le cadavre fut transporté à la morgue où le coroner Besney a tenu une enquête. Le malheureux est le frère de M. Arthur Sauvé, vendeur autorisé par le gouvernement.

DEPART D'UNE ESCADRILLE DE PECHEURS

HALIFAX, N. E., 21. — Des escadrilles de barques de pêcheurs et de chalutiers parties d'Halifax, hier matin à destination de l'Ecosse septentrinonale, via Les Açores, ont été forcés de regagner le port vers la fin de la journée. Elles ont repris le large, ce matin, à 6h. 45.

L'ACHAT DU BLE DANS LA PROVINCE

AVENTURE PEU BANALE CHEZ UN DETECTIVE

Il surprend un individu en train d'ouvrir une fenêtre.

CELUI-CI NIE

Le détective Ernest Barrette a été le héros d'une aventure peu banale hier soir vers 11 hrs. 30. Il a surpris un individu sur le point de pénétrer dans sa maison par une fenêtre, prétend-il, et il l'a capturé à la suite d'une chasse mouvementée au cours de laquelle il a tiré deux coups de revolver.

Le détective Barrette, qui demeure au No 440 de la rue Mousseau, à Tétreaultville, était dans sa demeure avec sa femme et ses enfants lorsque son épouse lui dit qu'elle entendait du bruit venant de la fenêtre de sa chambre à coucher. Barrette s'approcha tranquillement de la fenêtre pour voir ce qui se passait. Il aperçut, dit-il, une main qui essayait de lever le crochet de l'une des jalousies. Puis il vit une ombre qui se dessinait entre les lattes des jalousies.

Le détective Barrette se saisit de son revolver et s'approcha à pas de loup de la porte de derrière de sa maison qu'il ouvrit brusquement pour surprendre le maraudeur.

"Arrête ou je tire sur toi", s'écria-t-il en braquant son arme dans la direction de l'individu, mais celui-ci enjamba le bras de la galerie et sauta dans la cour. Barrette tira sur lui. Le maraudeur escalada la clôture et s'enfuit dans la ruelle à toutes jambes. Le policier se lança à sa poursuite et tira un nouveau coup de feu dans la direction du fuyard. L'individu se sauva dans la rue des Ormeaux, mais il fut bientôt rejoint et capturé.

Conduit au bureau de la Sûreté, il a dit s'appeler Zotique Théoret, demeurant rue Dorion.

Amené auprès du chef Lemage, ce matin, le prévenu a protesté de son innocence. Il a déclaré qu'il travaillait pour des religieuses non loin du Sault-au-Récollet. Il a fondu en larmes après avoir fait ces déclarations.

Théoret a été traduit devant le juge Loet sous l'accusation de tentative de vol avec effraction dans la maison du détective Barrette. Il a nié l'incupation. Enquête le 28.

ECHANGE DE FELICITATIONS ENTRE LES DEUX MINISTRES

QUEBEC, 21. — La semaine dernière l'hon. Alexandre Taschereau, premier ministre de la province adressait à l'hon T. C. Norris premier ministre du Manitoba, un télégramme de félicitations à l'occasion du retour au pouvoir de son gouvernement et du 50ème anniversaire de l'entrée de cette province dans la confédération.

Ce matin l'hon. M. Norris adressait à son tour au premier ministre de la province de Québec, le télégramme suivant:

"Mes collègues se joignent à moi pour vous remercier des félicitations que vous nous avez adressées à l'occasion du 50ème anniversaire de la province du Manitoba. Agréez en retour nos félicitations pour votre nomination au poste de premier ministre."

(Signé) L. C. NORRIS

UN GRAVE ACCIDENT A STE AGATHE

Une auto capote dans un fossé et deux personnes sont blessées.

L'UNE D'ELLES EN DANGER

(De notre correspondant)

SAINTE-AGATHE, 21. — M. J. Renaud, qui voulait vendre son auto à M. Napoléon Marignier, l'a échappé belle hier lorsque sa machine a capoté dans un fossé. Il y avait cinq occupants dans la machine lors de l'accident. MM. Charles Marignier, E. R. Grignon et E. Béchard. La machine filait sur la route à une vitesse satisfaisante, et l'acheteur la trouvait en excellente condition, quand soudain le chauffeur qui était M. Renaud, a perdu le contrôle de l'auto qui a viré dans un fossé. La machine est passablement endommagée et deux passagers souffrent de graves blessures. Charles Marignier a eu le crâne fracturé. Il est dans l'inconscience depuis hier et on s'attend à sa mort; E. R. Grignon souffre d'une fracture compliquée d'une jambe et son état est grave. Les autres passagers souffrent de contusions légères qui n'ont nécessité que des pansements.

DECES

AUDET DIT LAPOINTE—A la Côte des Neiges, le 17 juillet 1920, à l'âge de 83 ans et 4 mois, est décédée Sophie Ouimet, épouse de feu Moïse Audet dit Lapointe.

BISSON—A Montréal, le 12 juillet 1920 à l'âge de 50 ans et sept mois, est décédé Jean-Baptiste Bisson, entrepreneur, époux bien-aimé de Malvina Côté, d'Ottawa.

BLAIN — A Montréal, le 19 juillet 1920, à l'âge de 27 ans et 3 mois, est décédée Yvonne Lacoste, épouse de Félix Blain.

BERUBE — A Montréal, le 17 juillet 1920, à l'âge de 68 ans et 3 mois est décédée Célina Bérubé.

BRUNET — A Saint-Louis de Gonzague, comté de Beauharnois, à l'âge de 47 ans et 3 mois, est décédé Rock Brunet, cultivateur.

BERNIER—A Montréal, le 15 juillet 1920, à l'âge de 72 ans, est décédé Alfred Bernier, époux de Marguerite Normand.

BOILEAU — A Ste-Geneviève, Co Jacques-Cartier, le 14 juillet 1920, à l'âge de 49 ans, 8 mois, est décédé Ferdinand Boileau.

BEAUCHAMP—A Montréal, le 8 juillet 1920, à l'âge de 36 ans et 7 mois, est décédée Rose de Lima Wagner, épouse de J. O. Beauchamp.

CHAMPAGNE—A Charlemagne, le 14 juillet 1920 à l'âge de 42 ans est décédée Ernestine Turenne, épouse bien-aimée de Antoine Champagne.

COUILLARD—A achine, le 13 juillet 1920, à l'Age de 40 ans, 1 mois et 7 jours, est décédé Edmond Couillard.

CHARTRAND—A Ste-Rose, Laval, le 12 juillet 1920, à l'âge de 72 ans est décédé Joseph hCartrand, fils de Sévère hCartrand et de feu Olive Lacoste.

CHAUVIN—A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 12 juillet 1920, à l'âge de 66 ans, 1 mois et 12 jours, est décédé Louis Chauvin, cultivateur, époux de Rose de Lima Brien dit Desrochers.

DENIS — A Montréal, le 14 juillet 1920, à l'âge de 76 ans, est décédé Georges Denis, époux de feu Adèle Dépentigny.

DESLAURIERS — A Montréal, le 18 juillet 1920, à l'âge de 20 ans, 3 mois et 6 jours, est décédée Odile Deslauriers, fille de Joseph Deslauriers et de Victoria Martel.

DUCHARME—A Montréal le 14 juillet courant, à l'âge de 14 ans, 2 mois 15 jours, est décédée Mlle Marie Jeanne Irène, enfant bien-aimée de Louis P. Ducharme et de Alphonsine Delorme.

DESROCHES—A Montréal, le 13 juillet 1920, à l'âge de 59 ans, 6 mois et 13 jours, est décédée Domithilde Desjardins, épouse bien-aimée de Delphis Desroches.

DUBEAU—A l'Hôpital des Incurables, est décédé Zoé Paquette, épouse de Zoël Dubeau.

DELISLE—A Montréal, le 13 juillet 1920, à l'âge de 4 mois et 9 jours, est décédée Marie-Rose Délisle, enfant bien-aimée d'Alfred Délisle.

FILION — A Ste-Thérèse de Blainville, Co. Terrebonne, le 19 juillet 1920, à l'âge de 61 ans, est décédé Marie Filion, fille de feu Paul Filion et feu Domithilde Hurtubise.

GOULET — A Montréal, le 14 juillet 1920, à l'âge de 32 ans, est décédée Madame Rosaire Goulet, née Marie Anne Meloche.

GOULET—A Montréal, le 14 juillet 1920, à l'âge de 32 ans et 3 mois, est décédée Marie-Anne Meloche, épouse bien-aimée de Rosario Goulet, électricien.

GARIEPY — A L'Hôtel-Dieu, le 13 juillet 1920, à l'âge de 51 ans 1 mois est décédée Joséphine Gariépy, née Ricard.

GUERIN—A Montréal, le 13 juillet 1920, à l'âge de 41 ans, est décédée Armeline Martin, épouse de Delphis Guérin, fille de feu François Martin et de Marie Quevillon.

HAMEL—A Montréal, le 11 juillet 1920, à l'âge de 49 ans, est décédée Audellia Mailloux, veuve de feu Télesphore Hamel.

LABERGE — A Ville Emard, le 14 juillet 1920, à l'âge de 37 ans, est décédé Arthur Laberge, époux de Blanche Sauvé.

LEGER — A Montréal, le 16 juillet 1920, à l'âge de 29 ans et 1 jour, est décédée Florestine, épouse d'Avila Léger.

LAFORCE — A Ville St-Laurent, le 18 juillet 1920, à l'âge de 76 ans, 3 mois et 3 jours, est décédée Salomée Denonville, épouse de Xavier Laforce et de feu Gédéon Guernon, en secondes noces.

LAVIOLETTE — A Montréal, le 15 juillet 1920, à l'âge de 27 ans 4 mois Mlle Isidora Laviolette, fille de feu Dr J. Laviolette, ex-échevin du quartier Papineau.

LECLERC — A Pte Saint-Charles, le 19 juillet 1920, à l'âge de 70 ans, 3 mois, est décédé Louis Leclerc, garde de la prison de Bordeaux.

LEFEBVRE — A Montréal, le 16 juillet 1920, à l'âge de 54 ans et 8 mois, est décédé M. David-M. Lefebvre, gérant des ventes de la maison Greenshields, Limitée.

LENOIR — A Montréal, le 17 juillet 1920, à l'âge de 60 ans et 7 mois, est décédé Ephrem Rolland-Lenoir, auditeur au C.P.R., époux d'Herminia Fauteux.

LEMAY—En cette ville, le 13 courant, à l'âge de 40 ans, est décédée Mme Henri Lemay, née Alexina Perrault, de Deschambault, comté de Portneuf, épouse en 1ères noces de Cyrille Bélisle, en secondes noces de M. Henri Lemay.

LEMAY — En cette ville, le 13 courant, à l'âge de 40 ans, est décédée Mme Henri Lemay, née Alexina Perrault, de Deschambault, comté de Portneuf, épouse en 1ères noces de Cyrille Bélisle, en secondes noces de M. Henri Lemay.

LAROSE—A Verchères, le 12 juillet 1920, à l'âge de 34 ans, est décédée Ida Collette, épouse d'Armand Larose, marchand.

MARCOTTE — A St-Henri, le 18 juillet 1920, à l'âge de 78 ans, est décédé aul Marotte, autre fois de Laprairie.

MAHEU — A Montréal, le 16 juillet 1920, à l'âge de 2 ans et 11 mois, est décédé Thomas Maheu, époux bien-aimé de Rachelle Charette, marchand de blé-d'Inde.

MALO—A Beloeil, le 14 juillet 1920, à l'âge de 26 ans est décédée Eva Malo, fille de M. Louis Malo.

METIVIER — A Chambly Bassin, le 13 juillet 1920 à l'âge de 76 ans, 4 mois, est décédée Mme Narcisse Métivier, née Elisa Ménard.

MONTPETIT — A Sainte-Anne de Bellevue, le 14 juillet 1920, à l'âge de 64 ans, 6 mois, est décédée Philomène Montpetit.

MARLEAU—A Montréal, le 12 juillet 1920, à l'âge de 76 ans, est décédée Mlle Rose Marleau, fille de feu Frs Marleau, autrefois des Cèdres.

PAYETTE — A Maisonneuve, le 17 juillet 1920, à l'âge de 60 ans, est décédé Arthur Payette, peintre, époux en 1ères noces d'Elvida Gagné, et en 2èmes noces de Rose MacBeth.

POULIN — A Montréal, le 17 juillet 1920, à l'âge de 26 ans, est décédé accidentellement Généreux Poulin, employé de la maison Holt, Renfrew, fils de Louis Généreux Poulin, maître-barbier.

POUPART — A Hemmingford, le 18 juillet 1920, est décédée Mme Joseph W. Poupart, née Henriette Dumont.

PILON—Baie d'Urfé, le 14 juillet 1920, à l'âge de 40 ans, est décédé Joseph-Albert Pilon, époux de Corinne Genest.

PEPIN—A Montréal, le 12 juillet 1920 est décédé Francis Pepin, électricien, époux de Blanche Poitras.

ROUSSEAU — A Montréal, le 16 juillet 1920, à l'âge de 71 ans, 2 jours, est décédé Casimir Rousseau, époux de feu Julie Drouin, autrefois de Québec.

SUMMERS—A Montréal, le 18 juillet 1920, à l'âge de 47 ans, est décédé Sarah Bissonnette, épouse de Frank Summers.

THEORET—A Montréal, le 13 juillet 1920, à l'âge de 40 ans, 6 mois et 13 jours, est décédée Emelia L'Heureux, épouse de A. C. Théoret.

TRUDEL — A Montréal, le 18 juillet 1920, à l'âge de 70 ans et 7 mois, est décédé Zotique Trudel, ancien écuyer, époux de feu Malvina Bourguignon.